MORT

DU

COMTE D'ESPAGNE.[1]

La convention de Bergara et l'entrée de don Carlos en France avaient mis fin à la guerre civile dans les provinces basques, mais il n'en était pas de même dans le reste de l'Espagne. L'insurrection était encore debout en Aragon et en Catalogne. Au lieu de s'éteindre, la fureur du parti s'exalta au contraire dans ces deux provinces par la pacification de la Navarre. Un long cri de trahison courut de Berga à Morella. En Aragon, tous les ressentimens se groupèrent avec plus d'ardeur que jamais autour du chef qui s'était toujours montré le plus irréconciliable et le plus cruel, Cabrera; en Catalogne, ces mêmes ressentimens éclatèrent de la manière la plus inattendue et la plus inexplicable en apparence, par la déposition et l'assassinat du capitaine-général pour Charles V, le terrible comte d'Espagne.

Pour bien comprendre cet épisode aussi bizarre qu'effrayant de la guerre civile espagnole, il importe de se faire une idée nette de la situation sociale de la Catalogne et de la position du comte d'Espagne dans ce pays. La Catalogne est, par sa capitale, Barcelonne, la partie la plus riche et la plus éclairée de l'Espagne; mais elle est en même temps, par ses montagnes, la partie la plus ignorante et la plus fana-

(1) Ce récit, qui contient les révélations les plus authentiques sur la mort si mystérieuse et si tragique du célèbre comte d'Espagne, sera suivi d'autres documens sur la guerre civile en Espagne de 1834 à 1840, et sur les principaux chefs des deux partis.

tique. Le clergé y exerce une domination vraiment absolue; aveugles et passionnés eux-mêmes, les prêtres des montagnes mènent à leur gré une population aveugle et passionnée à qui ils persuadent ce qui leur plaît. Autant l'esprit républicain dominait dans le carlisme navarrais, autant l'esprit théocratique l'emportait dans le carlisme catalan. Composée en majorité de curés et de chanoines, la junte de Berga en était la plus fidèle expression.

On sait quelle violence inouie prend l'esprit de parti quand il a des prêtres pour principaux représentans. Le fanatisme de la junte de Berga avait donné à la guerre civile en Catalogne un caractère particulier de fureur. Cette junte était profondément divisée comme tout le parti carliste espagnol, et les deux grandes fractions qui la composaient, celle des nobles et celle des prêtres, se faisaient une rude guerre intestine; mais la fraction la plus ardente tendait de plus en plus à la domination, et l'évènement de Bergara, en excitant toutes les haines de la faction, décida son triomphe. Or, il s'en fallait que le comte d'Espagne, malgré sa cruauté, fût à la hauteur des membres exaltés de cette fraction, à la tête desquels étaient le chanoine Torrebadella et le curé Ferrer.

Le comte d'Espagne, il ne faut pas l'oublier, avait été capitaine-général de la Catalogne sous Ferdinand VII. On sait que le gouvernement de ce prince, tout absolu qu'il était, n'avait pas encore satisfait le parti apostolique, qui, même du vivant de Ferdinand, avait ouvertement placé ses espérances sur la tête de son frère don Carlos. Des insurrections avaient eu lieu, précisément en Catalogne, en faveur de ce parti, et elles avaient été étouffées par le comte d'Espagne; c'était le comte d'Espagne qui avait eu la plus grande part à l'exécution de Bessières; c'était lui qui avait fait périr les promoteurs de la révolte de 1827, le médecin Pallas, le colonel Rafi Vidal, le chef principal Jep dels Estañs; c'était lui encore qui avait envoyé, sans forme de procès, aux présides d'Afrique, un nombre considérable d'officiers insurgés.

Quand le comte d'Espagne prit ensuite le commandement de l'armée carliste, il trouva, au milieu de cette armée, les parens et les amis de ses victimes, et une partie de ceux mêmes qu'il avait persécutés du vivant de Ferdinand; les officiers qu'il avait envoyés aux galères étaient revenus, et servaient sous ses ordres. Tout en obéissant aux ordres de leur roi, qui avait investi le comte de l'autorité, tous ces coryphées de la foi absolutiste conservaient contre lui une haine profonde et le désir secret de la vengeance. Ces sentimens

avaient paru effacés pendant cinq ans, mais ils dormaient au fond des cœurs, car on oublie peu en Espagne, et ils se réveillèrent tout à coup, dès que la défiance qu'inspirait le comte put trouver une occasion de se manifester.

La convention de Bergara une fois signée, le comte d'Espagne ne devait pas se faire illusion. Il devait prendre promptement son parti, déposer le commandement de l'armée carliste en Catalogne et se réfugier en pays étranger, ou, s'il persistait à garder son commandement, soit qu'il voulût transiger comme Maroto, soit qu'il voulût continuer la guerre, exterminer sans retard tous les chefs du parti apostolique catalan. Comment ne l'a-t-il pas fait? C'est ce qu'il est bien difficile de savoir. Certes, ce n'est pas la crainte de verser le sang qui l'a arrêté; un pareil sentiment lui était trop étranger. A-t-il méconnu la gravité de sa situation? ou, la connaissant, n'a-t-il pas osé frapper un coup hardi, et s'est-il persuadé qu'il devait, avant tout, gagner du temps pour prendre ensuite la décision que lui indiqueraient les circonstances? Toujours est-il qu'il s'est laissé prévenir par ses ennemis, et soit aveuglement, soit peur, soit enfin qu'il ait été dominé par une fatalité plus forte que lui, il a fini par succomber.

Peu après la conclusion de la convention de Bergara, il reçut des ouvertures du gouvernement de la reine pour une transaction semblable à celle qui venait d'avoir lieu; un commissaire anglais se présenta pour traiter avec lui. Le capitaine-général de Catalogne pour la reine, don Geronimo Valdes, s'avança à la tête de ses troupes vers Berga pour accompagner le commissaire anglais, mais il s'arrêta en avant de la sierra de Viure pour éviter de laisser derrière soi la seconde division de l'armée carliste, commandée par don Manuel Ivañez, autrement appelé el Llarc de Copons, qui manœuvrait sous les sierras de Poreig. De son côté, le comte s'avança seul et sans escorte au-devant du commissaire. La conférence dura environ une heure, après quoi le comte revint à Casa Minova, où il avait placé son quartier-général au centre de ses divisions.

Quoique rien n'eût transpiré de part et d'autre sur le résultat de cette entrevue, il n'en fallut pas davantage pour provoquer les accusations des ennemis du comte d'Espagne. La présence sur la frontière de France du marquis de Mata-Florida et du colonel don José Oliana, qu'on prétendait être des agens de l'ambassadeur d'Espagne à Paris en rapport secret avec le comte, acheva de fixer les soupçons. On ne sait pas encore d'une manière certaine si Mata-Florida et Oliana avaient en effet une mission de l'ambassadeur; mais ce

qu'il y a de sûr, c'est que les absolutistes catalans l'ont cru ou supposé, et que ce fut là la cause ou le prétexte des mesures violentes qui furent bientôt prises contre le comte d'Espagne.

Cependant don Carlos lui écrivait une lettre autographe pour lui dire qu'après la trahison de Maroto, le roi plaçait toute sa confiance dans ses deux fidèles sujets, les comtes d'Espagne et de Morella, et dans leurs héroïques efforts pour sauver la bonne et sainte cause. Des copies de cette lettre furent lues à l'ordre du jour à toutes les divisions de l'armée carliste de Catalogne, et les soldats y répondirent par des acclamations en l'honneur de leur roi et de leur général. Le comte reprit aussitôt avec énergie les opérations militaires; il attaqua, prit et réduisit en cendres le bourg fortifié de Moyá; la seconde division, commandée par Yvañez, en fit autant à Copons; et, pour éviter de subir le même sort, le fort de Castell-Trésols ouvrit ses portes.

Ce redoublement de vigueur avait-il pour but d'endormir les défiances? c'est ce qui est possible et même probable; mais dans ce cas, le but n'était pas atteint. La conspiration absolutiste commençait à se former, et, suivant quelques-uns, du consentement de don Carlos lui-même. Voici ce qu'on raconte à ce sujet. On dit qu'après les évènemens de Navarre, la confiance de don Carlos dans le parti absolutiste pur s'était altérée un moment, et que, mécontent de Cabrera qui n'exécutait pas ses ordres, il avait nommé le comte d'Espagne commandant-général de Catalogne, Aragon et Valence. Cabrera, qui avait eu soin depuis long-temps de suborner à prix d'argent tous ceux qui approchaient don Carlos, aurait été immédiatement informé de cette intention, et aurait aussitôt résolu de se débarrasser de son rival.

Ce qui est certain, c'est qu'on vit un jour apparaître à Berga le fameux Arias Tejeiro, ce petit avocat galicien qui était devenu ministre de don Carlos, et qui, après avoir tout brouillé au quartier-général par son fanatisme, avait été chassé des provinces par Maroto. Après avoir passé quelque temps en France, Arias Tejeiro était allé rejoindre Cabrera. Puis, on entendit dire que Cabrera l'avait, à son tour, expulsé d'auprès de lui, et il vint se présenter au comte d'Espagne comme une victime de la plus noire persécution. Tout ce qui était maltraité par Cabrera était sûr de trouver aide auprès du comte d'Espagne; celui-ci reçut en effet très bien Arias Tejeiro, et parut en faire son conseiller et son ami.

Arias avait-il été en effet repoussé par Cabrera, ou toute cette histoire n'était-elle qu'une feinte pour obtenir un bon accueil du

comte d'Espagne? Ceux qui croient qu'il y eut alors trahison racontent ainsi ce qui se serait passé : Arias se serait mis secrètement en rapport, dès son arrivée à Berga, avec Torrebadella et les autres meneurs les plus violens de la junte, et il aurait été décidé qu'on s'adresserait à don Carlos pour lui faire des représentations. Pour ne pas éveiller les soupçons, on aurait évité de charger de cette commission un membre de la junte, et on aurait choisi pour la remplir le chanoine Espar, recteur de l'université carliste établie à Portella, et un des plus violens du parti. Espar aurait passé la frontière, serait venu à Bourges, où il aurait vu don Carlos, et aurait rapporté de cette entrevue l'autorisation verbale de déposer le comte comme traître et transactionniste.

Sa mission remplie, Espar aurait immédiatement donné avis à Cabrera du résultat, et celui-ci aurait envoyé de son quartier-général, à Berga, le colonel don Antonio Jesus de Serradilla, pour presser Arias et les autres de donner suite au complot. De son côté, Espar, craignant de se livrer au comte d'Espagne, serait venu jusqu'à la frontière, mais sans s'éloigner du territoire français, et aurait écrit de là à Torrebadella qu'il eût à mettre la main à l'œuvre. Tout ce qu'on peut dire sur cette version, c'est que les deux faits apparens sur lesquels elle repose, le voyage d'Espar en France et celui de Serradilla à Berga, sont authentiques; quant aux menées secrètes, on ne peut que les supposer. Ce Serradilla était un absolutiste ardent qui avait dû se sauver de Navarre, où il avait failli être compris dans les sanglantes exécutions d'Estella; il était l'ami intime d'Arias Tejeiro, et de l'intendant de l'armée de Catalogne, don Gaspard Dias de Labandero, qui jouera un rôle dans ce récit.

Quoi qu'il en soit, la conjuration marchait, et le comte d'Espagne ne paraissait pas s'en apercevoir. Un évènement singulier, arrivé vers cette époque, montra chez lui ou une confiance inexplicable, ou une non moins étrange dissimulation. Le colonel carliste Fontanillas, gouverneur de la forteresse de Hort, vint un jour le trouver à son quartier-général, et lui révéla tout ce qui se tramait contre lui. Le comte l'écouta avec une froide indifférence, et non-seulement il méprisa cet avis, mais il punit celui qui venait le lui donner. Il retira immédiatement au colonel le commandement de la forteresse, et le confina dans un village ouvert et sans défense de la haute montagne en lui supprimant sa paie et ses rations. Quand Fontanillas se vit aussi cruellement traité, exposé à la fois, dans le lieu où il était envoyé, à un coup de main des troupes de la reine et à la vengeance des conjurés dont il

avait dévoilé les complots, il abandonna la partie, passa la frontière, et se réfugia à Perpignan.

Cette confiance, réelle ou feinte, parut cependant s'ébranler; on vit le comte devenir peu à peu triste et taciturne. Il quitta un jour les opérations militaires, et, retournant à Berga, il appela en sa présence le brigadier Perez de Avila, commandant la première division, et lui dit ces propres paroles : « Vous saurez, mon ami, que les curés de la junte veulent me faire la barbe, j'aurai soin de les prévenir; mais, en attendant, je dois m'entourer de précautions pour ma sûreté. Choisissez un officier d'une loyauté éprouvée et quelques soldats de toute confiance, et envoyez-les chez moi. » Perez de Avila obéit; il chargea de cette mission le capitaine de grenadiers du 6e bataillon Borrés, qui, avec les meilleurs grenadiers de sa compagnie, se rendit à Berga et se présenta au comte. Celui-ci le reçut gracieusement et lui donna les instructions les plus minutieuses pour veiller à la conservation de ses jours.

Pendant quelque temps, cette escorte extraordinaire accompagna le comte partout. Lorsqu'il allait à la junte, le capitaine Borrés devait garder les avenues extérieures, et par intervalles s'introduire dans la salle des séances pour s'assurer de sa présence. Les mêmes précautions étaient prises quand le comte allait à la messe. Tout cela dura très peu. La mobilité d'esprit habituelle au comte était arrivée à un degré incompréhensible. Sans aucun motif connu, il fit appeler un matin le capitaine Borrés et lui dit sèchement : « Il est ridicule que vous m'accompagniez toujours avec vos grenadiers; je ne crains personne, vous n'avez qu'à vous retirer avec vos soldats à votre bataillon. » Sans répliquer ni faire aucune espèce d'observation, Borrés obéit, et le comte revint à son escorte ordinaire de gendarmes (1) et de cosaques (2).

Comme il se trouvait, peu de temps après, avec la division d'avant-garde et l'état-major, à *Prats de Llusanès*, une personne de confiance lui remit une lettre dans laquelle on l'avertissait que sa mort était positivement résolue. Bien que cette lettre fût anonyme, le comte en reconnut l'écriture, et il conçut une alarme réelle. Craignant qu'on n'attentât à ses jours le même soir, il fit appeler sur-le-champ les deux chefs de son escorte, il s'assura par lui-même de l'état des

(1) Le capitaine Borrés, pour avoir été pendant quelques jours chef de l'escorte extraordinaire du comte, se vit, après son assassinat, en butte à la haine implacable de la junte de Berga, et émigra pour échapper à la vengeance de ces furieux.

(2) Le comte d'Espagne avait créé en Catalogne un corps irrégulier de cavalerie qu'il appela Cosaques, et qui surpassaient ceux du Don en cruauté.

armes, il monta à cheval, et, se séparant de la division de l'état-major, il alla coucher à la maison de campagne dite *vilata de Marlès* (1).

Pendant toute cette nuit, il ne dormit ni ne se déshabilla. Il visita souvent les armes des gendarmes de son escorte, pour s'assurer si elles étaient chargées et amorcées.

A la pointe du jour, il monta à cheval et se dirigea sur Berga, où il resta cinq jours renfermé dans sa chambre, sans recevoir personne. Peut-être passa-t-il ce temps à réfléchir sur sa situation et à méditer contre ses ennemis une de ces sanglantes combinaisons qui lui étaient si familières. C'est ce que pensèrent tous ceux dont il était bien connu lorsqu'ils virent qu'il faisait venir dans Berga le bataillon n° 7, appelé *infante don Sebastian*, qui se trouvait sous les ordres du commandant don Juan Gomez; ce bataillon avait servi de modèle pour organiser et discipliner toute l'armée, et il était, jusqu'au dernier soldat, tellement dévoué à son général, qu'on l'appelait la garde royale du comte d'Espagne. L'arrivée de ce renfort à Berga remplit d'épouvante les conjurés; mais ils étaient trop avancés pour reculer, et ces précautions n'eurent d'autre résultat que de précipiter la catastrophe.

Toute démonstration ostensible était impossible, et la junte ne l'ignorait pas. Un ordre formel du prétendant n'aurait peut-être pas suffi pour ôter au comte d'Espagne le commandement de l'armée; la discipline qu'il avait établie lui répondait d'une obéissance passive. Il avait à Berga le bataillon n° 7, qui, au moindre signe de sa part, eût exterminé tous ceux qui se fussent permis la moindre manifestation. Tout près de là, à Caserras, se trouvait la 1re division aux ordres du brigadier Perez de Avila. La division d'avant-garde avec la cavalerie sous les ordres du colonel Camps était également à peu de distance de Berga. Aussi eut-on recours à la ruse pour arriver au but qu'on se proposait.

Pour que la place de Berga fût dégagée de bouches inutiles en cas de siége ou d'attaque, le comte avait décidé que la junte sortirait de la ville pour aller tenir ses séances à Avià, bourg situé à une demi-lieue de là. C'est dans ce bourg qu'était le centre de la conjuration;

(1) L'anecdote suivante fera connaître la démence du comte. Le propriétaire de Casa-Vilata de Marlès était très riche et vieux garçon; le comte le fit venir devant lui, et lui dit que, pour être utile à la société, il devait se marier et faire le bonheur de quelque honnête demoiselle. Le célibataire résista, et, pour le punir, le comte lui laissa une compagnie entière à loger et nourrir. Bientôt après nouvelle sommation, nouvelle résistance, envoi d'une seconde compagnie. Le nombre des soldats garnisaires augmentant toujours, le célibataire ne vit pas d'autre parti pour ne pas se ruiner que de prendre femme, et le comte assista à la noce. Le propriétaire de Casa-Vilata de Marlès s'est d'ailleurs très bien trouvé de ce changement de condition.

on cherchait, par tous les moyens, à y attirer le comte pour l'exécution de l'horrible projet conçu contre lui, et voici comment on y réussit.

Les séances de la junte étaient quotidiennes, mais le comte n'allait les présider que lorsqu'il voulait proposer ou appuyer quelques mesures contre le vœu de ses membres. Depuis quelque temps, il avait prié Labandero, intendant de l'armée, de se concerter avec la junte sur le moyen de donner aux troupes, le 4 novembre, pour célébrer la fête du roi don Carlos, une ration double et une gratification d'un demi-mois de solde au moins. L'intendant feignit de s'occuper de cette affaire, et toutes les fois que le comte lui en parlait, il répondait qu'on travaillait à réunir l'argent nécessaire, mais que la solution complète dépendait de la junte, et notamment de la section de comptabilité.

Bien que le comte ne reçût personne depuis son retour à Berga, il admettait toutefois l'intendant. Celui-ci, d'accord avec les conjurés, grossissait la difficulté de recueillir pour le 4 novembre la somme considérable qui était nécessaire, sans que le service ordinaires des vivres et du matériel eût à en souffrir, et il engageait le général à aller présider la junte, pour vaincre par son autorité les résistances que ce corps opposait. Le comte ne voulut pas d'abord céder aux instances de Labandero, alléguant que son intervention personnelle dans cette affaire lui paraissait inutile. Labandero ne se rebuta pas et revint plusieurs fois à la charge. Enfin, le 26 octobre, il trouva le comte à son heure fatale.... Il lui exposa qu'une partie des contributions réunies pour former la somme demandée ayant déjà reçu, d'après les instructions en vigueur, une autre destination, il n'avait pu vaincre les scrupules de la junte, et particulièrement de la section de comptabilité, mais que, suivant ce qu'il avait remarqué dans la discussion, la présence du comte ferait infailliblement cesser toutes ces hésitations. Il ajouta qu'il n'y avait pas de temps à perdre et supplia le comte de se rendre dans la soirée même à la junte avec lui, afin d'en finir une fois pour toutes.

Ce fut donc vers les six heures et demie du soir, le 26 octobre, et par conséquent à l'entrée de la nuit, que le comte d'Espagne, revêtu de son grand uniforme, accompagné de l'intendant Labandero, de son secrétaire don Louis Adell, et de l'escorte ordinaire composée de quelques gendarmes et de six cosaques montés, sortit de Berga et se dirigea vers Avia. Il était de très belle humeur, et, durant le trajet, il ne cessa pas de parler et de plaisanter...

La junte tenait ses séances dans le presbytère ou maison curiale

de Aviá, contiguë à l'église et située hors du bourg. La salle des séances se trouvait au premier étage, qui servait d'habitation au curé. Cette salle était assez grande, avec une alcôve dans le fond. Outre son escalier principal, la maison avait pour la commodité du curé, un petit escalier étroit conduisant à l'église. Il n'y avait d'autre force armée dans tout le bourg de Aviá que quelques gendarmes qui formaient l'escorte de la junte.

Le comte, en descendant de cheval, à la porte, dit à son secrétaire Adell de se trouver là sur les neuf heures pour repartir, et, accompagné de l'intendant, il monta à la salle des séances. Les gendarmes qui l'avaient escorté se placèrent au rez-de-chaussée, comme d'habitude, et les six cosaques se dirigèrent sur la maison du village qui leur était désignée pour mettre pied à terre et soigner leurs chevaux.

A son entrée dans la salle, le comte trouva le brigadier Orteu, vice-président de la junte, et quelques membres se tenant debout, qui le saluèrent avec les plus grandes démonstrations de respect et de soumission, le suppliant d'avoir la bonté d'attendre quelques minutes pour donner le temps de faire appeler les membres qui manquaient. On entama familièrement la conversation, et presqu'au même instant le chanoine Torrebadella et le curé Ferrer, membres de la junte, sortirent de la salle. Le comte dut naturellement penser que c'était pour aller avertir les membres absens. Après une courte conférence sur l'escalier, Torrebadella rentra, et Ferrer descendit au rez-de-chaussée à la tête des gendarmes qui formaient la garde de la junte, commandés par don Francisco Llabot dit Caragolet. Il fit comparaître devant lui les deux chefs de l'escorte du comte, nommés La Mota et Pallarès, et leur intima l'ordre, au nom de son excellence le comte d'Espagne, commandant-général, de livrer leurs armes et de se constituer prisonniers. Ceux-ci, qui n'avaient rien à se reprocher, témoignèrent leur étonnement; mais, réfléchissant au caractère étrange et plein de boutades du comte et ne soupçonnant aucune trahison de la part d'un membre de la junte, ils obéirent sans résistance, et furent gardés à vue dans la cave de la maison.

Ferrer ordonna ensuite aux gendarmes de l'escorte du comte de se rendre dans deux maisons de campagne isolées l'une de l'autre, qu'il leur indiqua, et de n'en pas bouger. Ils obéirent tranquillement, se divisèrent en deux escouades et prirent des directions opposées pour arriver aux points signalés, où des mesures étaient prises d'avance pour les surveiller. Un ordre semblable fut donné aux six cosaques, lesquels montèrent à cheval et se dirigèrent sur une autre maison de campagne. Ainsi débarrassé de tous les hommes qui formaient la garde

ordinaire du comte, don Francisco Llabot dit Caragolet plaça des sentinelles autour de la maison, avec la consigne de n'en permettre l'entrée et la sortie à personne sans la permission préalable du chef.

Ces dispositions prises, et après qu'on eut fait avertir les chanoines Milla et Sanpons, Ferrer entra dans la salle et annonça l'arrivée de ces deux membres de la junte, qui entrèrent en effet. Le comte ouvrit aussitôt la séance et commença à parler; mais Ferrer, se levant alors le pistolet au poing, l'interrompit d'une voix terrible, lui signifiant qu'il avait cessé, par ordre du roi, d'être commandant-général de la Catalogne, et qu'il devait livrer son épée et son bâton de commandement. Le comte, surpris, répondit cependant avec beaucoup d'énergie qu'il honorait la volonté de son souverain, que dès qu'on lui aurait montré ses ordres écrits, il résignerait le commandement, mais qu'il ne céderait point à la violence. A ces paroles, qu'il prononça en mettant la main sur la garde de son épée, on ouvrit les rideaux de l'alcôve qui se trouvait derrière lui; deux hommes armés en sortirent précipitamment et appuyèrent les canons de leurs pistolets sur sa poitrine. L'un de ces hommes était Ferrer, chirurgien de l'hôpital militaire de Berga, frère du prêtre, l'autre un étudiant en droit nommé Fransech del Pual. Le comte ne montra pas de faiblesse à cette vue, il protesta de nouveau contre ce guet-apens. Alors le curé Ferrer, tenant à la main gauche un pistolet armé, s'approcha de lui et lui asséna sur la tête un coup de poing si violent, qu'il l'étendit par terre sans connaissance. Les deux assassins, qui étaient sortis de l'alcôve, lui arrachèrent l'épée et le bâton de commandement.

Le superbe comte d'Espagne resta quelque temps par terre sans reprendre ses sens. Lorsqu'il revint à lui, il se mit sur son séant, et d'une voix plaintive il demanda un verre d'eau, qu'on lui refusa..... Tournant ses yeux abattus vers son ancien conseiller et ami, l'avocat célèbre de Barcelonne, don Ignacio Andreu y Sanz, membre de cette terrible junte, il lui demanda conseil; mais Sanz lui tourna le dos en répondant : Il est trop tard.

Tandis que ceci se passait, le secrétaire du comte, don Louis Adell, se présentait à la porte de la maison : on le laissa pénétrer à l'entrée du rez-de-chaussée sans rien lui dire; mais à peine était-il entré, qu'on se saisit de sa personne; on le fit monter au second étage, où il fut maintenu en état d'arrestation et gardé à vue pendant quatre jours sans qu'il sût ce qui venait de se passer.

Entre dix et onze heures de la nuit, les conjurés et les assassins poussèrent le malheureux comte sur l'escalier étroit conduisant de l'habitation du curé à l'église. A la porte se trouvait une mule sur

laquelle on le fit monter, et l'on se mit en route. Il partit accompagné du vice-président de la junte, don Jacinto Orteu, du chanoine don Mateo Sanpons, du prêtre don Narciso Ferrer, de son frère le chirurgien de l'hôpital militaire, de l'étudiant Fransech del Pual, et du chef de l'escorte, don François Llabot dit Carragolet, avec seize gendarmes. On prit la direction de la maison dite *Hostal* de la Rivera, auberge distante de quatre lieues de Berga, où le cortége passa le reste de la nuit, gardant à vue son prisonnier et le privant de lit et de feu.

Au moment même où l'on chargeait le comte sur sa mule à la porte de l'église, l'intendant Labandero sortait par la porte opposée et courait à Berga, avec mission de s'emparer de tous les papiers du comte et des effets qui se trouveraient dans sa maison. Les portes de Berga se fermaient à l'approche de la nuit; mais le gouverneur de cette place, Burjo, initié à la conjuration, attendait impatiemment à l'une d'elles le résultat du premier acte du complot. Burjo fit entrer l'intendant en secret, et tous deux s'acheminèrent ensemble vers la maison du comte. Il était alors plus de onze heures. La garnison et les habitans dormaient profondément. Après la saisie des papiers, on s'occupa d'assurer le succès de ce qui restait à faire.

Les portes de Berga s'ouvraient tous les jours presque au crépuscule après la diane. Le 27 octobre, elles étaient encore fermées à dix heures du matin. Les habitans et la garnison ne savaient comment expliquer cette nouveauté autrement que par l'approche de quelque corps de l'armée de Christine. Les bataillons n°s 7, 14 et 20, qui composaient la garnison, étaient fermement attachés au comte d'Espagne. Les conjurés n'étaient pas sans craindre un soulèvement si on apprenait ce qui s'était passé la veille, et ils résolurent de consigner les bataillons dans les murs de Berga et au château, jusqu'à ce qu'ils pussent appuyer par d'autres forces leurs dispositions ultérieures.

Il était environ dix heures et demie lorsqu'on entendit en dehors de Berga battre plusieurs tambours. C'était le 10e bataillon commandé par don Antonio Rius, initié à la conjuration, auquel on ouvrit les portes. A la tête de ce batailon marchaient le brigadier don José Ségarra, chef de l'état-major-général de l'armée et second du comte d'Espagne, et le colonel don Miguel Pons, mieux connu par son sobriquet d'El-Bep-al-Oli.

Le bataillon n° 10, à son entrée à Berga, resta sous les armes, et le brigadier, don José Ségarra, se fit reconnaître comme commandant-général de l'armée de Catalogne, supposant à cet effet un ordre royal de don Carlos; il eut pour remplaçant, comme chef d'état-major,

El-Bep-al-Oli. Dans le moment même on arrêta don Juan Gomez, commandant du 7e bataillon, comme partisan du comte, et l'on déchargea les autres officiers de leur obéissance, toujours au nom de don Carlos. Ainsi eut lieu sans contestation la transition du pouvoir tyrannique du comte d'Espagne à la domination absolue de la junte.

Pour prévenir toute opposition ultérieure, on fit courir le bruit que le comte d'Espagne était sur le point de conclure un accommodement avec la reine quand il avait été arrêté. On avait soin d'indiquer dans ces rumeurs les conditions qu'il stipulait pour lui et ses favoris, tandis qu'il n'avait, disait-on, demandé aucune garantie, ni fait aucune condition en faveur des ecclésiastiques et des loyaux défenseurs de la religion. On ajoutait qu'il était arrivé à la junte un ordre de don Carlos qui destituait le comte et nommait à sa place Ségarra; que le comte s'était soumis, et qu'après avoir déposé ses pouvoirs au sein de la junte, il s'était mis en route pour la France sous bonne escorte. Les jours suivans, on prétendit avoir surpris sa correspondance avec le marquis de Miraflores et don José Oliana, agent de cet ambassadeur, lesquels traitaient avec lui pour qu'il livrât à discrétion, *moyennant une forte somme*, tous les fidèles défenseurs de la cause de don Carlos et de la religion en Catalogne.

Cependant le vice-président de la junte, don Jacinto Orteu, et le chanoine Sanpons, retournaient à Berga dans la matinée du 27, après avoir donné leurs dernières instructions au curé Ferrer. Celui-ci, obligeant le comte à remonter sur sa mule, prit avec l'escorte la direction de Call Oden. Après deux heures de marche, le cortége fit halte dans un lieu isolé. Ferrer ordonna au prisonnier de descendre de sa mule et d'ôter son uniforme pour se vêtir en paysan. Celui-ci résista, et déclara formellement qu'il ne consentirait jamais qu'on le dépouillât de ses insignes; mais les soldats, obéissant à l'ordre de Ferrer, se jetèrent sur lui, le lièrent, lui arrachèrent pièce à pièce tout son uniforme, le revêtirent d'un costume grossier à l'usage des habitans pauvres de ces montagnes, et, l'ayant repoussé sur la mule, ils continuèrent leur marche. Durant cette humiliante transformation, le comte s'écria plusieurs fois : « C'est clair, on veut m'assassiner! » Mais ses bourreaux lui imposèrent silence, lui assurant qu'on le conduisait en France, bien que telle ne fût pas la direction qu'ils suivaient, car ils marchaient parallèlement à la frontière, vers la Seo d'Urgel.

Ils passèrent la nuit dans une maison de campagne située près du village de Cambrils, et ils y restèrent toute la journée du 28. Le soir ils se transportèrent à Casa-Casellas, maison de campagne située près

d'Organà, où ils restèrent toute la journée du 29 octobre. Le soir du 29, on transporta le comte dans une autre maison de campagne. Le 30, on retourna à celle de Casa-Casellas. Tous ces mouvemens mystérieux étaient évidemment calculés. On gagnait du temps pour que la junte consolidât son nouveau pouvoir; on voulait voir comment l'armée prendrait la disparition du comte, qu'à tout évènement on conservait vivant, et, en attendant, on délibérait sur le moyen de s'en défaire.

Vers les neuf heures du soir, le 30 octobre, on annonça au comte qu'on allait le transporter à la frontière de France et qu'on l'y laisserait libre. On chercha même à lui donner une espèce de satisfaction en lui faisant entendre que tous ces mouvemens avaient eu pour but d'éviter la rencontre d'une colonne de troupes christines d'Urgel qui rôdait aux alentours, et qu'on avait attendu la protection d'une escorte pour arriver à la frontière avec plus de sûreté. Un rayon d'espoir entra dans le cœur du malheureux et se refléta sur sa figure abattue.

Il était depuis une heure monté sur sa mule au milieu de la cour, attendant qu'on se mît en marche; impatienté de ce retard, il en demanda le motif à ceux qui le gardaient. On lui répondit froidement qu'on attendait l'avis de l'arrivée de l'escorte au passage convenu. Au bout d'une nouvelle heure écoulée dans la même situation, un envoyé mystérieux vint parler à Ferrer, et l'on dit au comte de mettre pied à terre parce qu'on allait passer la nuit là. Le comte augura mal de toutes ces lenteurs; le léger espoir qui avait un instant ranimé son cœur se convertit en une rage amère, et il éclata en lançant les plus violentes injures contre ses gardiens. Ceux-ci, furieux, s'élancèrent sur lui, le poussèrent dans une chambre, et voulurent l'attacher avec des cordes. Le comte avait soixante-sept ans accomplis. Ni cet âge avancé, ni ce qu'il souffrait depuis quelques jours, n'avaient abattu ses forces physiques. Loin d'être épuisées, elles étaient au contraire augmentées à tel point par le désespoir, que Ferrer et six de ses plus robustes complices eurent beaucoup de peine à le soumettre; enfin il succomba, et on l'attacha des pieds et des mains à un vieux fauteuil.

Il passa dans cette terrible situation toute la nuit du 30 et toute la journée du 31, vomissant toujours des injures contre ses bourreaux, qui se vengèrent amplement en lui crachant à la figure et en exerçant sur lui toutes sortes de violences. Vers les dix heures du soir, après l'arrivée d'un exprès à Casellas, cet horrible cortége se remit en mouvement. On détacha le comte, qui fut replacé sur sa mule, et on

lui assura avec des rires moqueurs et des cris de joie que l'heure de le conduire à la frontière *de son pays* était arrivée.

Le cortége prit la direction de la Sègre. En arrivant au *pont de la Espia,* on aperçut un groupe d'hommes embusqués, composé de quelques soldats du bataillon n° 4 (prince des Asturies), du commandant de ce bataillon, don Antonio Pons, frère du fameux Bep-al-Oli (1), du général carliste don Bartholome Porredon (2), mieux connu sous le surnom de Ros-de-Eroles (3), et de don Mariano Orteu, aide-de-camp du comte. Quand il fut entouré de cette nouvelle bande d'assassins, le comte aperçut au milieu d'eux son aide-de-camp Orteu, et en le reconnaissant il s'écria : Mariano! Ce fut sa dernière parole. Orteu répondit en lui déchargeant sur la poitrine son pistolet à bout portant, et, à ce signal, Ros-de-Eroles, Pons et les autres le criblèrent de coups de poignards. Au moment où il tombait de sa mule, le chef de la garde de la junte, don Francisco Llabot, lui enfonça son couteau dans la nuque.

Les volontaires du 4e bataillon s'étaient pourvus de cordes; on en ceignit le corps en lui liant sur la poitrine une énorme pierre, et on le jeta encore palpitant dans le fond du torrent de la Sègre.... Les meurtriers espéraient effacer ainsi jusqu'à la dernière trace de ce crime qui devait rester enveloppé d'un éternel mystère. La Providence ne le permit pas. Soit que la corde se fût rompue en frottant dans la rivière contre quelque rocher saillant, soit que la pierre se fût détachée en tombant ou qu'elle eût été dégagée par l'impétuosité du courant, il est certain que le cadavre remonta sur l'eau et fut porté la même nuit par le courant jusqu'à un amas de sable formé par la Sègre, près de Coll-de-Nargo. Les habitans du pays le trouvèrent

(1) Don Miguel Pons, dit Bep-al-Oli (mot à mot *Joseph à l'huile*), avait pris part au soulèvement carliste de la principauté de Catalogne en 1827. Arrêté par ordre du comte d'Espagne, il fut condamné aux présides d'Afrique. Le comte, l'ayant trouvé dans la faction lorsqu'il vint en prendre le commandement, commit l'erreur de croire qu'il éteindrait son ressentiment en le nommant colonel. Bep-al-Oli fut nommé brigadier et chef d'état-major-général de l'armée.

(2) Don Antonio Pons, frère du précédent, fut aussi envoyé aux présides d'Afrique pour avoir coopéré à l'insurrection carliste de 1827.

(3) Don Bartholome Porredon, dit Ros-de-Eroles (mot à mot : *le Roux d'Eroles,* du nom de son village), avait trempé dans la même conspiration et avait eu le même sort que les autres. Quand le comte arriva en Catalogne, il le trouva avec le grade de général commandant la première division, commandement qu'il lui ôta bientôt après, pour le confier à Perez de Avila. Il envoya Ros-de-Eroles à Orgaña, avec l'emploi insignifiant de commandant militaire de ce district. Ros-de-Eroles est un homme cruel, sans éducation, et d'une naissance tellement humble, que jusqu'à la guerre civile de 1820 à 1823 il a fait le service de garçon d'écurie dans une auberge des montagnes de la Cerdagne.

arrêté le matin du jour suivant. Ils le recueillirent et lui donnèrent en secret la sépulture, supposant bien, d'après sa tête blanche et ses blessures, que c'était le corps du comte d'Espagne. Telle fut la fin de cet homme qui avait fait si long-temps trembler la Catalogne entière.

Quelque discrétion qu'ils eussent eu soin de garder sur le pieux office qu'ils venaient de rendre, le bruit se répandit bientôt sur la frontière qu'un cadavre ramassé dans la Sègre avait été ainsi inhumé. Ce fut là le premier indice qui fit connaître le crime qu'on avait essayé d'enfouir dans un abîme. Les assassins n'en persistèrent pas moins à garder le plus profond silence sur ce qu'ils avaient fait; Ferrer retarda de quelques jours son retour à Berga, et quand il se présenta enfin à la junte, il fit insérer, par une dernière hypocrisie, dans *le Restaurateur catalan*, un rapport dans lequel, après avoir insulté le comte défunt, qu'il avait envoyé lui-même au fond de la Sègre, il assurait *l'avoir laissé sur le territoire étranger, en toute sûreté.*

Ces faits, et quelques autres, portent à croire qu'une main cachée poussa jusqu'à l'assassinat une conspiration qui n'avait eu pour but primitif que la déposition du comte et son renvoi en France. La plupart des conjurés paraissent avoir ignoré jusqu'au dernier moment qu'ils poussaient leur général à sa perte. Ferrer et la minorité savaient seuls ce qu'ils faisaient; soit qu'ils fussent, comme on l'a cru, les instrumens de la jalousie de Cabrera, soit qu'ils ne fussent guidés que par leur propre haine et par les souvenirs de 1827. L'obscurité dont ils se sont entourés à dessein, ajoute encore, s'il se peut, à l'horreur de leur action.

Long-temps encore, on ne parlera, dans les montagnes de la Catalogne, du vieillard bizarre, astucieux et cruel dont nous venons de raconter la mort, qu'avec une réserve superstitieuse, et l'on évitera d'y prononcer trop souvent le nom du pont tragique de la Sègre. A Berga, on a été réduit aux conjectures sur ce qui s'était passé, ou plutôt on a feint généralement d'ignorer ce que chacun devinait, mais dont il était défendu de parler. Sur la frontière de la France, on s'est attendu à tout moment, pendant plusieurs mois, à apprendre que le comte s'était sauvé par quelque chemin détourné, après avoir répandu lui-même le bruit de sa mort pour échapper aux poursuites. Mais il n'est pas donné aux hommes d'étouffer la voix du sang. Ce récit est le premier qui aura soulevé le voile dont cet attentat était couvert; l'histoire confirmera un jour la vérité des détails que nous avons donnés et éclaircira ce qui est resté encore douteux et obscur.

****

ÉTUDES HISTORIQUES

ET POLITIQUES

SUR L'ALLEMAGNE.[1]

I. — VUES GÉNÉRALES SUR L'HISTOIRE DU POUVOIR MONARCHIQUE EN ALLEMAGNE.

L'Allemagne moderne ne ressemble guère plus à l'ancienne Allemagne que la France actuelle à la France d'il y a cinquante ans, car notre grande commotion révolutionnaire y a fait presque autant de ruines et amené presque autant de changemens que chez nous. La république et Napoléon renversèrent la vieille constitution germanique, et effacèrent de leur épée victorieuse jusqu'à ce nom vénéré de saint-empire romain, inscrit dix siècles auparavant par Charlemagne sur le fronton de l'antique édifice. Long-temps foulée aux pieds du conquérant français, et traversée en tous sens par ses armées, l'Allemagne fit en 1813 un puissant effort pour secouer le joug; et, quand Napoléon fut tombé devant la coalition européenne, elle recouvra son indépendance et ses anciennes limites, mais non ses vieilles institutions. L'organisation de la confédération germanique par le congrès de Vienne ne fut point une restauration du passé, mais l'établissement d'un régime entièrement nouveau, une tentative à peu près du même genre que la monarchie constitution-

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1839.

nelle de Louis XVIII. Nous essaierons plus tard d'apprécier ce qui fut fait alors, mais nous devons auparavant faire connaître ce qui existait avant la révolution et expliquer par quelles transitions on est arrivé du saint empire de 1792 au pacte fédéral de 1815.

Qu'on nous permette d'abord quelques considérations générales sur les différentes phases de la constitution germanique.

La dignité impériale, considérée depuis Charlemagne comme un symbole de suprématie sur tous les peuples chrétiens, avait passé des Français aux Allemands, lors de la honteuse décadence des princes carlovingiens. Ce fut l'Allemagne qui au xe siècle sortit la première de l'anarchie et du désordre auxquels la chrétienté était en proie : elle en fut redevable à deux grands hommes, Henri-l'Oiseleur et Othon-le-Grand. Othon surtout rappela à l'Europe l'activité, la puissance et la gloire de Charlemagne; il se fit donner par le pape le titre d'empereur romain, qui depuis ce temps resta inséparable de celui de roi des Allemands. Quand on voit ce qu'était alors l'Allemagne comparativement aux autres pays, on s'étonne qu'elle ne soit pas restée le centre et le foyer de la vie politique de l'Europe, et qu'elle n'ait pas conservé la prééminence que semblait devoir lui assurer la possession de la couronne impériale. Mais elle ne put jamais atteindre cette unité à laquelle la France dut en grande partie son rôle si important dans l'histoire : il se rencontra dans la constitution de l'empire germanique, et sans doute aussi dans le caractère national, un principe de division dont les circonstances favorisèrent le développement. Le pouvoir central alla s'affaiblissant d'âge en âge au profit de pouvoirs secondaires, et le saint empire romain finit par n'être plus qu'un vain nom, n'établissant aucun lien sérieux entre cette foule d'états indépendans, souvent ennemis, dont se composait le corps germanique.

Il y a sous ce rapport, entre les destinées de l'Allemagne et celles de la France, un contraste frappant et qui mérite d'être étudié. En France, du xe au xive siècle, la royauté, d'abord assez faible, va toujours grandissant : d'élective qu'elle était dans le principe, elle devient héréditaire, et il n'est presque pas de règne qui ne lui apporte quelque accroissement nouveau, grace à la politique constante des descendans de Hugues Capet et aussi à un concours inoui de circonstances heureuses. A la mort du dernier fils de Philippe-le-Bel, l'avènement de la branche de Valois amène une longue guerre de succession entre la France et l'Angleterre; mais la loi salique triomphe : Charles V répare les désastres de Crécy et de Poitiers, et l'hé-

roïque pucelle efface la honte d'Azincourt. Le pouvoir royal et la nationalité française sortent plus forts qu'auparavant de cette crise d'un siècle, comme le prouve bientôt le règne de Louis XI, qui abat les dernières grandes existences du moyen-âge. Cinquante ans plus tard, la féodalité expirante s'allie à la réforme et met en péril l'unité française, qui est sauvée par le mouvement catholique et populaire de la ligue. Henri IV ne monte sur le trône qu'en renonçant à sa religion et à son parti, et bientôt après Richelieu achève de briser tout ce qui reste de résistances aristocratiques et protestantes. Le siècle de Louis XIV commence : l'autorité royale, désormais illimitée, n'a plus à craindre que son propre excès, et ce sommeil qui s'empare des pouvoirs sans contrôle et à la faveur duquel se préparent des révolutions nouvelles.

Les choses se passent tout autrement en Allemagne. D'abord, au lieu de cette série de rois de France se succédant de père en fils pendant plus de trois cents ans, on voit, dans un moindre intervalle, s'éteindre successivement trois dynasties d'empereurs. Toutes trois commencent avec éclat par des souverains habiles et forts qui établissent leur puissance de manière à faire craindre pour l'indépendance du reste de l'Europe; toutes trois déclinent par des causes à peu près semblables : la mort prématurée des souverains (1), de longues et désastreuses minorités (2), les expéditions et les conquêtes en Italie, terre funeste pour les empereurs germaniques, et surtout les luttes avec le saint-siége.

Les Othons préparèrent la querelle du sacerdoce et de l'empire, en s'emparant de la nomination des papes. La maison de Franconie reprit leurs prétentions abandonnées par saint Henri, dernier empereur de la maison de Saxe. Alors parut Grégoire VII, qui unit la cause de la liberté de l'église à celle de l'indépendance des princes allemands; ce fut lui qui, par sa résistance à Henri IV, rendit la dignité impériale vraiment élective. La lutte, apaisée par le concordat de Calixte II, recommença sous les Hohenstaufen, et les papes s'allièrent aux républiques lombardes qui maintinrent leur indépendance contre le puissant Frédéric Barberousse. Ce fut en vain que

(1) Othon II, fils d'Othon-le-Grand, Othon III, son petit-fils, meurent, l'un à vingt-neuf, l'autre à vingt-un ans. Henri III, second empereur de la maison de Franconie, n'atteint pas quarante ans; Henri VI de Hohenstaufen, fils de Frédéric Barberousse, meurt dans sa trente-deuxième année.

(2) Celles de Henri IV et de Frédéric II préparent la chute des maisons de Franconie et de Souabe.

les empereurs, devenus maîtres du royaume de Naples, prirent pour ainsi dire à revers le saint-siége et le parti guelfe : deux papes, dépossédés et fugitifs, tinrent en échec la puissance de Frédéric II, et, peu d'années après la mort de ce prince, sa race s'éteignit misérablement. Après la chute de cette illustre maison de Souabe, vint une longue période d'anarchie appelée par les historiens le grand interrègne, parce que des fantômes d'empereurs, comme Guillaume de Hollande et Richard de Cornouailles, ne peuvent être considérés comme ayant réellement exercé l'autorité impériale. Le droit d'élire l'empereur commença à devenir l'apanage exclusif d'un certain nombre de princes appelés électeurs, auxquels ce grand privilége donna une place à part et une prépondérance que celle du chef de l'état ne parvint plus désormais à balancer. Tous les membres de l'empire, évêques, princes, seigneurs, villes, travaillèrent à l'envi à se créer une position indépendante; l'anarchie se mit partout, et il n'y eut plus de droit que le droit du plus fort (1). En 1273, Rodolphe de Habsbourg fut élu, parce qu'on espérait qu'assez puissant pour rétablir l'ordre, il ne le serait pas assez pour rendre son ascendant au pouvoir impérial. Ce grand prince fit régner la justice et rendit la paix à l'Allemagne; mais il assura à sa famille le duché d'Autriche, et les électeurs, craignant que les Habsbourg ne devinssent trop forts, refusèrent d'appeler son fils à l'empire. Pendant les cent cinquante ans qui s'écoulèrent depuis la mort de Rodolphe jusqu'à l'élection d'Albert II, la jalousie des princes ne permit à aucune famille de s'affermir sur le trône impérial. Les maisons de Nassau, d'Autriche, de Luxembourg, de Bavière, vinrent s'y asseoir alternativement, mais sans pouvoir rendre la force à une autorité dont elles n'avaient que la jouissance passagère et contestée. Les empereurs, en désespoir de cause, ne s'occupèrent que de leurs états héréditaires, vendirent aux princes des priviléges exorbitans, et dissipèrent ce qui restait du domaine impérial. Presque tous passèrent leur vie à guerroyer contre des compétiteurs; deux d'entre eux furent déposés solennellement. L'empire tendit de plus en plus à devenir une république aristocratique, et la bulle d'or de Charles IV ne fit que constater l'incurable impuissance du pouvoir central. En 1438, Albert II fut élu, et la dignité impériale entra dans la maison d'Autriche pour n'en plus sortir jusqu'à l'extinction de la lignée masculine de Rodolphe de

(1) C'est ce que les Allemands appellent *Faustrecht*, droit du poignet. Plusieurs périodes de leur histoire sont caractérisées par ce nom.

Habsbourg; mais il était trop tard pour que la monarchie pût regagner ce que les siècles lui avaient fait perdre. Les états d'empire (1), grands et petits, avaient conquis presque tous les droits de la souveraineté, et ils avaient assuré leurs conquêtes par de fortes alliances entre eux. L'empire ne donnait plus à l'empereur ni autorité ni richesse; loin de pouvoir penser à se faire obéir des princes, il ne pouvait même pas obtenir leur concours pour rétablir un peu d'ordre matériel. Tous étaient en guerre les uns contre les autres; chacun se faisait justice à main armée, et les cinquante-quatre ans du règne de Frédéric III se passèrent en efforts inutiles pour faire décréter la paix publique (*Landfriede*). L'état de l'Allemagne au XVe siècle est fidèlement retracé dans ces paroles remarquables adressées aux Allemands par Silvius Énée Piccolomini : « Il y a une raison qui a affaibli votre empire et qui le réduira à rien, si vous n'y mettez ordre : les philosophes déclarent funeste le grand nombre des princes, vous en faites vos délices. Quoique vous confessiez que l'empereur est votre roi et votre seigneur, son autorité est précaire, sa puissance est nulle; vous ne lui obéissez qu'autant que vous voulez, et vous ne le voulez pas du tout. Ni villes, ni princes, n'accordent à l'empereur ce qui lui est dû; on ne lui paie point d'impôts, il n'a point de trésor. Chacun veut être chez lui modérateur et arbitre. De là vos discordes continuelles et vos guerres interminables. Si vous désirez recouvrer votre ancienne prépondérance, reprenez vos anciennes vertus, vos anciennes mœurs; surtout, préférez l'unité à la division. Rendez à votre chef spirituel et à votre chef temporel les honneurs et l'obéissance qui leur sont dus. Si vous le faites, vous reconquerrez infailliblement votre antique gloire, et vous donnerez encore des lois à plusieurs grandes nations (2). »

Maximilien Ier, prince brillant et aimable qu'on a appelé le dernier des chevaliers, parvint à rétablir l'ordre en Allemagne en faisant décréter par la diète la paix publique perpétuelle. C'est aussi sous son règne que fut fondée la chambre impériale et que l'empire fut divisé en dix cercles, mesures très utiles, mais qui, loin d'augmenter l'autorité de l'empereur, la restreignirent encore à certains égards. L'ordre de choses constitué par la bulle d'or avait jeté trop de racines dans les mœurs et les habitudes pour qu'il fût facile de ramener tant

(1) C'est au XIVe siècle que le nom d'états d'empire (*Reichsstaende*) commence à être usité en parlant des princes, seigneurs et nobles. Sous Charles IV, leurs droits et priviléges sont exprimés par le mot de supériorité territoriale (*Landeshoheit*).

(2) *Æneæ Silvii Germania,* dans *Schardii Rer. Germ. scriptor*, pag. 165.

de divergences à une véritable unité. Toutefois, il n'eût peut-être pas été impossible d'y arriver avec le temps, à cause de la tendance favorable au pouvoir monarchique qui se manifestait partout en Europe; mais l'œuvre à peine commencée fut arrêtée par la réforme, qui établit dans l'empire une division à jamais irrémédiable. Après la mort de Maximilien, les électeurs n'accordèrent leurs suffrages à Charles-Quint qu'après lui avoir lié les mains par un traité appelé capitulation, où leurs priviléges et leur indépendance étaient garantis par des promesses solennelles. De semblables promesses furent depuis lors imposées à tous les empereurs, et devinrent la condition obligée de leur élection. Charles-Quint s'occupa le moins qu'il put de l'Allemagne, où il vint rarement et où il ne résida jamais long-temps; il abandonna à son frère Ferdinand les possessions de sa maison dans ce pays, et le nomma son lieutenant dans le gouvernement de l'empire. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Amérique, absorbèrent tous ses soins : il ne put donner aux affaires d'Allemagne qu'une attention distraite et partagée, et laissa ainsi son libre cours à une révolution religieuse qui devait changer la face de l'Europe. La réforme fut favorisée par les princes parce qu'elle leur promettait de les rendre plus maîtres chez eux et d'augmenter leurs richesses aux dépens de celles de l'église. Quelques maisons princières en retirèrent en effet de grands avantages, mais c'en fut fait de l'unité de l'Allemagne, et par conséquent de son importance politique en Europe. Six ans après le jour où Luther avait brûlé à Wittemberg la bulle du pape qui le condamnait, deux ligues, l'une catholique, l'autre protestante, étaient en présence avec des forces à peu près égales. Quelques années plus tard, les protestans formaient une alliance avec le roi de France pour faire la guerre à l'empereur, et donnaient l'exemple, trop souvent imité depuis, d'appeler l'étranger à intervenir dans les affaires de leur patrie. L'alliance française leur valut la paix de religion qui constitua politiquement le protestantisme et établit deux états dans l'état; elle coûta à l'empire les trois évêchés lorrains, dont la France resta en possession. Sous le régime de la paix de religion, la réforme fit des progrès rapides, neutralisés seulement par les divisions entre les sectes protestantes et par l'activité et le prosélytisme habile des jésuites. Presque tous les princes laïques embrassèrent la réforme; mais la maison d'Autriche, restée catholique, conserva la dignité impériale, et aucune des deux religions ne put devenir prédominante. Enfin, après un demi-siècle de controverses, de querelles sans fin, de troubles sans cesse renaissans, on en appela aux armes, et la

guerre de trente ans éclata. Cette guerre, bien plus politique que religieuse, se serait décidée au profit de la maison d'Autriche et du pouvoir impérial, sans l'intervention de la Suède et de la France, qui, poussées par des motifs bien différens, firent pencher la balance en faveur du protestantisme et de l'indépendance des princes. Le traité de Westphalie modifia la constitution germanique de manière à relâcher encore le lien déjà si peu serré qui unissait les divers membres de l'empire. Les deux partis qui avaient si long-temps combattu restèrent en présence, avec la dénomination légale de *corps des catholiques* et de *corps des évangéliques*. Les princes acquirent tous les droits de la souveraineté, notamment celui de faire la paix et la guerre, et de s'allier entre eux et avec les étrangers. La France et la Suède furent chargées de garantir l'exécution du traité, ce qui leur conférait en quelque sorte la tutelle de l'empire. A dater de cette époque, les princes allemands tendirent de plus en plus à se considérer comme n'ayant entre eux d'autres rapports que ceux qui existaient entre les divers états de l'Europe; ils ne tinrent plus compte que de leurs intérêts particuliers, et se firent rarement scrupule de leur sacrifier ceux de l'empire; aussi fut-il toujours facile aux puissances étrangères de les armer les uns contre les autres, et de paralyser ainsi les forces du corps germanique. Ce fut particulièrement la France qui profita de cet état de choses pour établir sa prépondérance en Europe. Louis XIV enleva aux deux branches de la maison d'Autriche l'Alsace, la Franche-Comté, une partie de la Flandre et du Hainaut. Grace à la position que lui avait faite le traité de Westphalie, il ne cessa de s'immiscer secrètement ou publiquement dans les affaires de l'empire; ses guerres eurent souvent l'Allemagne pour théâtre, et les dévastations opérées par ses ordres sur les bords du Rhin ont laissé une tache à sa mémoire. La fin du règne de ce prince fut marquée par des revers aussi signalés que l'avaient été ses victoires : toutefois l'Allemagne n'y gagna presque rien, et le traité de Rastadt n'enleva à la France qu'une très faible partie de ses nouvelles acquisitions. C'est que le saint-empire était devenu un vain nom qui ne représentait rien de réel, et que le corps germanique, en vertu de sa constitution, ne pouvait trouver ni mandataires ni alliés sérieux dans les congrès où se débattaient les grands intérêts européens. Les plus puissans de ses membres, occupés uniquement de leurs plans particuliers d'agrandissement, semblaient avoir oublié qu'ils avaient une patrie commune : il y avait une politique autrichienne, prussienne, bavaroise, saxonne; il n'y avait pas de politique

allemande. Cette séparation d'intérêts entre les divers états dont se composait l'empire devint de jour en jour plus tranchée, ainsi que le prouve l'histoire du XVIII[e] siècle, toute remplie de guerres entre Allemands, comme la guerre de la succession d'Autriche et surtout la guerre de sept ans, où Frédéric-le-Grand rompit la paix publique, arma le nord de l'Allemagne contre *l'empereur et l'empire*, et se joua impunément des règles les plus fondamentales de la constitution germanique. Ce prince, en dépouillant l'Autriche d'une de ses plus belles provinces et en élevant la Prusse au rang des grandes puissances européennes, détruisit ce qu'on appelait l'équilibre de l'Allemagne, et le chef de l'empire eut désormais un rival (1). Lorsque plus tard Joseph II, monarque entreprenant et tracassier, voulut rendre à la maison d'Autriche son ancienne prépondérance, soit en faisant revivre quelques-unes des prérogatives de la dignité impériale, soit en concentrant ses forces par l'échange de la Belgique contre la Bavière, Frédéric l'arrêta dans ses projets en formant contre lui la fameuse alliance des princes (*Fürstenbund*), et, sous prétexte de défendre la liberté allemande, assura à la Prusse tous les avantages de sa nouvelle position. Les choses en étant venues là, on pouvait prévoir dans un temps donné la dissolution de l'empire germanique et la rupture définitive du lien dérisoire qui était censé en unir les diverses parties. Le vieil édifice n'aurait pas tardé à s'écrouler de lui-même, et la révolution française ne fit sans doute qu'avancer de quelques années le moment de sa chute.

II. — L'ANCIENNE CONSTITUTION DE L'EMPIRE GERMANIQUE.

Pour qu'on puisse se rendre compte des changemens opérés en Allemagne à la suite de nos victoires, il faut donner quelques explications

(1) Voici ce que disait déjà avant la guerre de sept ans l'auteur du *Droit public germanique*, imprimé à Amsterdam en 1749 : « La balance politique est un pur être de raison, une chimère; mais elle est surtout impossible dans un même état. Tant que la maison de Brandebourg balancera le pouvoir de la maison d'Autriche, l'empire doit s'attendre à voir rallumer des querelles mal éteintes et à être le théâtre des démêlés de ces deux rivales. Elles ont toutes deux leurs partisans et leurs alliés au dedans et au dehors. La dignité impériale, rentrée dans la maison d'Autriche, a ramené dans ses intérêts la plus grande partie des états d'Allemagne. Indépendamment des avantages qu'elle peut tirer des moindres démarches de sa rivale, la seule puissance où celle-ci est parvenue fournira toujours un prétexte suffisant pour animer les esprits contre elle, par la crainte de voir *imperium in imperio*, comme parlent les politiques. »

sur ce qu'était la constitution de l'empire à la fin du XVIIIe siècle. Le saint empire romain, tel était le nom qu'on lui donnait depuis le moyen-âge, se composait à cette époque de trois cent soixante-seize portions (1) de grandeur très inégale, dont chacune avait légalement une existence indépendante et ne tenait aux autres que par un lien de moins en moins étroit (2). De ce nombre étaient deux cent quatre-vingt-seize états d'empire (*Reichsstaende*), ayant une part directe à la souveraineté. Les autres ne conféraient pas à leurs possesseurs la participation au gouvernement, mais elles n'en jouissaient pas moins d'une véritable indépendance, parce qu'elles relevaient uniquement de l'empereur dont la suzeraineté était peu gênante.

Le chef de l'empire se distinguait par les titres les plus pompeux: il s'intitulait empereur des Romains, toujours auguste, et roi d'Allemagne; il prétendait être le chef de tous les princes chrétiens et le vicaire de Dieu au temporel, prétentions fondées sur la constitution de l'Europe au moyen-âge, mais qui, même à cette époque, n'étaient jamais arrivées à une réalisation durable, et qui, au XVIIIe siècle, n'étaient plus qu'un vain souvenir. Il fallait qu'il eût été élu à la majorité des voix par les huit princes qui avaient la qualité d'électeurs. Pendant trois cents ans, la dignité impériale était restée dans la maison d'Autriche; toutefois, depuis Matthias, l'empereur s'engageait toujours à ne pas tenter de rendre la couronne héréditaire dans sa famille. Du reste, le pouvoir impérial avait été réduit à si peu de chose, et les charges en surpassaient tellement les bénéfices, que personne n'était intéressé à disputer aux Habsbourg *cette belle épouse sans dot* qu'on appelait l'empire. Notre Henri IV disait déjà, à la fin du XVIe siècle, qu'il aurait mieux aimé être doge de Venise qu'empereur d'Allemagne, et, depuis l'époque où il tenait ce langage, la puissance du chef de l'empire n'avait pas cessé de décroître. Il serait plus long d'énumérer les droits qu'il n'avait pas que de dire ceux dont il jouissait. Aucune parcelle du territoire allemand n'était soumise à son administration immédiate. Il n'avait pas, à proprement parler, de sujets; il ne possédait ni domaines, ni revenus, et Joseph II, en faisant revivre quelques vieilles taxes, ne put lever que la somme ridi-

(1) Ce chiffre serait bien plus élevé si l'on comptait comme partie intégrante de l'empire chaque terre immédiate comprise dans les quatorze cantons équestres. Le nombre de ces terres était de plus de quinze cents.

(2) Plusieurs de ces portions de territoire appartenaient souvent au même prince; mais c'était un fait accidentel et variable qui ne les empêchait pas de conserver leur existence propre comme membres de l'empire.

cule de treize mille florins (1). Le peu de prérogatives qu'on lui avait laissées, comme le droit de donner des titres de noblesse et quelques autres, étaient sujettes à des restrictions qui leur ôtaient toute leur valeur, et il ne lui restait guère des attributs ordinaires de la souveraineté que des noms pompeux et des honneurs. Quant aux objets importans, comme la législation, l'administration générale, la paix ou la guerre, il ne pouvait prendre de décision que d'accord avec les états d'empire, ses co-souverains. Il est vrai que lorsqu'une guerre avait été décrétée, c'était lui qui la soutenait presque seul avec ses troupes et à ses frais, car ce n'était qu'à grand' peine et seulement par la prière et les négociations qu'il pouvait obtenir de l'empire de faibles secours en hommes et en argent. Il avait, à la vérité, la haute inspection des tribunaux suprêmes de l'empire; mais cela même avait été réduit à peu de chose, par suite d'une foule de précédens passés en usage. Le vice-chancelier, sans la proposition et la coopération duquel il lui était interdit de mettre la main aux affaires de l'empire, et tous les officiers de la chancellerie impériale étaient nommés par l'archevêque de Mayence en qualité de grand chancelier, et prêtaient serment à celui-ci comme à l'empereur. En un mot, pour qu'il ne fît pas le mal, on lui avait ôté la possibilité de rien faire.

L'autorité suprême résidait dans la diète (*Reichstag*), assemblée de tous les états d'empire ou de leurs représentans. La qualité d'état d'empire, qui donnait le droit de siéger et de voter à cette assemblée, ne dépendait pas de la puissance, du nombre des sujets, de la quotité des revenus, ni d'aucune autre circonstance de ce genre. C'était un privilége spécial qu'avaient certaines familles et certaines villes, et dont l'origine était si ancienne, qu'il ne pouvait se constater que par l'exercice qui en avait eu lieu de temps immémorial. Un petit nombre seulement, et des moins importans, le possédaient en vertu d'une collation de l'empereur et de l'empire, depuis une époque connue et plus ou moins récente. La diète se divisait en trois colléges, celui des électeurs, celui des princes et celui des villes. Chacun d'eux avait ses assemblées et ses délibérations séparées où les décisions se prenaient à la majorité des voix. Quand les trois colléges étaient d'accord, il en résultait une résolution ou *placitum* de l'empire (*Reichsgutachten*), qui après la ratification de l'empereur devenait un décret ou *conclusum* (*Reichsschluss*).

(1) Voyez Dohm, *Denkwürdigkeiten meiner Zeit*, tom. III.

Les électeurs étaient primitivement au nombre de sept, et la bulle d'or de Charles IV les compare à *sept flambeaux qui doivent éclairer le saint-empire dans l'unité des sept dons de l'esprit* (1). C'étaient les trois archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le marquis ou margrave de Brandebourg. Deux autres électorats, celui de Bavière et celui de Hanovre, avaient été créés depuis, l'un après la guerre de trente ans, l'autre à la fin du XVII[e] siècle. En 1777, le nombre des électeurs avait été réduit à huit par la réunion de l'électorat palatin et de celui de Bavière sur une seule tête. Les électeurs possédaient les prérogatives les plus étendues. C'étaient eux qui, avant d'élire l'empereur, lui imposaient, sous le nom de capitulation, le traité où il s'interdisait toute tentative pour relever la puissance impériale. Ils étaient ses conseillers obligés, et il ne pouvait rien faire sans leur avis et leur consentement, tandis qu'eux, au contraire, pouvaient s'assembler et délibérer sur les affaires de l'empire sans sa permission. Les rois les traitaient de frères : l'empereur, par un usage bizarre, les appelait ses neveux et ses oncles. Le droit électoral était attaché au territoire, non à la personne, ni à la famille; c'est pourquoi tous les électeurs possédaient un certain district qui était proprement l'électorat.

Le second collége de la diète, appelé collége des princes, se composait, en 1792, de cent votans. Sur ce nombre il y avait quatre-vingt-quatorze suffrages personnels, c'est-à-dire donnés individuellement par les possesseurs de certaines seigneuries laïques ou ecclésiastiques, et six voix curiales ou collégiales appartenant à deux bancs de prélats et à quatre bancs de comtes. Sur les quatre-vingt-quatorze voix personnelles, trente-trois appartenaient à des ecclésiastiques, en vertu de leur élection comme évêques ou abbés, et soixante-une à des seigneurs laïques portant les titres de ducs, landgraves, margraves et princes. Ces soixante-une voix se trouvaient réparties entre quarante princes seulement, dont quelques-uns avaient déjà leur voix dans le collége électoral. Ainsi le roi de Prusse en avait sept, l'archiduc d'Autriche trois, l'électeur de Bavière six, le roi d'Angleterre six, etc. Cela venait de ce que, dans le XVII[e] siècle, on

(1) Septem electores sacri imperii per quos velut septem candelabra lucentia in unitate spiritus septiformis sacrum illuminari debet imperium. (*Bull. aur. Proœmium*). C'est une allusion au candelabre à sept branches du temple de Jérusalem et aux sept chandeliers de l'Apocalypse. Le Saint-Esprit est appelé *septiformis munere* dans l'hymne *Veni Creator*.

avait attaché la qualité d'état d'empire, non plus aux personnes, comme dans les temps anciens, mais aux seigneuries (1). Les choses avaient été ainsi réglées pour que l'extinction des familles princières ne diminuât pas le nombre des votans, et ne donnât pas aux empereurs la facilité de faire une majorité à leur dévotion, en élevant un grand nombre de leurs créatures à la dignité d'états d'empire. Cette dignité était, du reste, fort difficile à acquérir, parce qu'on ne pouvait obtenir voix et séance à la diète qu'avec son consentement exprès, et, dans le cours des deux derniers siècles, elle n'avait été conférée qu'un petit nombre de fois. Parmi les princes non électeurs, les plus puissans étaient les landgraves de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt, le margrave de Bade, les ducs de Wurtemberg et de Mecklembourg, l'archevêque de Salzbourg, les évêques de Munster, de Bamberg et de Wurzbourg. Le roi de Danemark et le roi de Suède avaient chacun une voix dans le collége des princes, l'un pour le Holstein, l'autre pour la Poméranie antérieure.

Le troisième collége de la diète était celui des villes impériales : elles étaient au nombre de cinquante-une et formaient deux bancs, celui des villes du Rhin et celui des villes de Souabe. Les formes de la délibération semblaient placer le collége des villes dans un rang inférieur à celui des deux autres colléges : toutefois le traité d'Osnabruck leur avait accordé voix décisive aux diètes, et leur concours était nécessaire pour un *placitum* d'empire.

La diète, composée des élémens que nous venons d'énumérer, siégeait à Ratisbonne. Devenue permanente depuis 1663, elle ne ressemblait guère à ces diètes orageuses du moyen-âge et du XVIe siècle, où les empereurs et leurs puissans feudataires venaient en personne débattre leurs intérêts et vider leurs différends. Ni le chef de l'empire, ni aucun des princes, si petit qu'il fût, ne se montrait plus à la pacifique assemblée, et leurs délégués seuls y paraissaient. Le cérémonial, les querelles de préséance, mille formalités minutieuses, prenaient le meilleur du temps de la diète, et les affaires s'y traitaient avec une lenteur devenue proverbiale. Il est vrai qu'on ne lui demandait guère son concours quand il s'agissait de choses vraiment impor-

(1) L'année 1582 avait été prise pour année normale, et il avait été convenu que tous les fiefs dont les titulaires avaient eu voix et séance à la diète de cette année, conféreraient à leurs possesseurs la qualité d'états d'empire, de telle manière que celui qui par héritage ou autrement acquerrait plusieurs de ces fiefs multiplierait par là le nombre de ses voix à la diète. *Multiplicatis territoriis vota multiplicantur*, était devenu un axiome du droit public allemand.

tantes, et que toutes les grandes questions de politique intérieure et extérieure se décidaient sans elle dans le conseil privé des princes. Le temps et les évènemens avaient rendu ceux-ci à peu près aussi indépendans de l'empire que de l'empereur : à mesure que l'unité politique de l'Allemagne avait disparu pour faire place à un équilibre toujours menacé entre des forces rivales, la diète, qui représentait cette unité, avait vu son pouvoir décroître et sa sphère d'activité se rétrécir. Ses prérogatives constitutionnelles étaient restées très étendues en théorie; mais dans la pratique elles se réduisaient à peu de chose, parce qu'il y avait mille moyens d'entraver et même de paralyser son action (1). Il est inutile d'exposer ici quelles étaient les formes des délibérations de la diète : qu'il suffise de dire que les décisions s'y prenaient à la majorité des voix, excepté lorsqu'il s'agissait de matières religieuses et ecclésiastiques. Dans ce cas, les catholiques et les protestans se séparaient en deux corps qui délibéraient à part et traitaient les affaires à l'amiable (2).

Les institutions judiciaires de l'empire n'avaient guère conservé plus de vie réelle que ses institutions politiques. Il y avait deux tribunaux suprêmes : la chambre impériale, dont la résidence était à Wetzlar dans les derniers temps, et le conseil aulique, siégeant au lieu où résidait l'empereur. Ces deux tribunaux jugeaient souverainement les différends entre les états d'empire; ils pouvaient aussi réformer, en matière civile, les sentences des tribunaux des princes, à moins que ceux-ci n'eussent *le droit de ne pas appeler* (*jus de non appellando*), en vertu duquel les juges nommés par eux prononçaient en dernier ressort. Tous les électeurs jouissaient de ce droit, ainsi que les plus puissans d'entre les autres princes. La chambre impériale, établie par Maximilien à la fin du XVe siècle, avait exercé à cette époque des pouvoirs très étendus; plus tard, ses prérogatives les plus importantes avaient été transportées à la diète; son action s'était affaiblie et ralentie, et elle était tombée en décadence comme l'autorité impériale elle-même.

(1) Sous Joseph Ier, les villes libres furent admonestées à cause de leur négligence à se faire représenter à la diète, ce qui prouve qu'elles attachaient peu d'importance à ce qui se faisait dans cette assemblée.

(2) « Dans les causes de religion, et en toutes les autres affaires où les états ne peuvent être considérés comme un corps, les états catholiques et ceux de la confession d'Augsbourg se divisent en deux partis; la seule voie à l'amiable décidera les différends, sans s'arrêter à la pluralité des suffrages. » (Traité d'Osnabruck, art. V, § 19.)

Quoique les assemblées et les tribunaux de l'empire fussent bien déchus de leur ancienne autorité, surtout à l'égard des princes les plus considérables, ils assuraient à la foule des petits états répandus sur la surface de l'Allemagne une protection souvent efficace contre l'ambition envahissante de leurs voisins plus puissans. Les sujets des princes de second ordre y trouvaient un secours contre l'oppression et l'arbitraire de leurs maîtres. Dans les villes impériales, et même dans des états de plus grande importance, l'intervention de l'empire avait plus d'une fois garanti des droits menacés, résolu des difficultés graves, et pacifié des querelles intestines. Enfin il y avait là certains résultats salutaires qui ne pourraient être atteints avec la meilleure volonté du monde par les nouvelles institutions de la confération germanique.

Après avoir exposé les rapports établis par la constitution de l'empire entre les diverses parties qui le composaient, il faut faire connaître sur quelles prérogatives s'appuyait la puissance de ses principaux membres. Le droit des états d'empire sur les pays qui leur étaient soumis s'appelait *supériorité territoriale* (*Landeshoheit*), et différait peu de la souveraineté absolue. Les états étaient vassaux, non de l'empereur, mais de l'empire; ils possédaient leurs fiefs par droit d'hérédité, non en vertu de l'investiture qui ne pouvait leur être refusée, et qui n'était plus qu'une pure cérémonie. Il y avait quelque différence entre la supériorité territoriale dont jouissaient les électeurs, et celle des villes, des comtes, des abbés et abbesses, qui avaient à la diète une simple voix collégiale. Néanmoins cette supériorité donnait presque toujours le droit de vie et de mort sur les sujets, celui de faire des lois et ordonnances, même contraires au droit commun, de lever des impôts, de battre monnaie, de faire des alliances avec les étrangers, d'entretenir telle quantité de troupes qu'on jugeait à propos, enfin de soutenir ses prétentions les armes à la main, particulièrement hors de l'empire. Quant aux différends entre les états, on devait, dans la règle, en remettre la décision à la diète ou aux tribunaux suprêmes; mais la conquête de la Silésie par Frédéric-le-Grand avait montré que cette règle était sans force, et que les puissans pouvaient la violer impunément.

Presque toutes les principautés allemandes avaient eu originairement une constitution analogue à celle de l'empire: des états territoriaux ou provinciaux (*Landstaende*) tenaient en face du prince la même place que les états d'empire (*Reichsstaende*) en face de l'empereur; mais la puissance de ces états était toujours allée en décli-

nant depuis la guerre de trente ans et le traité de Westphalie. Le pouvoir des princes s'était accru à leurs dépens comme aux dépens de l'empereur et de l'empire (1), et ils avaient perdu successivement leurs prérogatives les plus importantes; quelquefois même ils avaient tout-à-fait disparu. Leur influence presque partout avait fait place à la prépondérance des courtisans ou à celle d'une hiérarchie de fonctionnaires publics.

Les villes impériales étaient états d'empires et jouissaient de la supériorité territoriale et de tous les droits qui y étaient attachés. Elles avaient joué un grand rôle dans le moyen-âge, au temps de la ligue hanséatique et de la confédération des villes rhénanes; mais, depuis le XVIe siècle, elles n'avaient fait que déchoir. Leur prospérité commerciale avait notablement diminué par suite de la prépondérance maritime de la Hollande et de l'Angleterre; leur importance politique avait décliné avec leurs richesses, et la jalousie des princes qui se souvenaient du temps où ils trouvaient en elles de puissantes rivales, avait tout fait pour les réduire à une position subalterne. Elles étaient au nombre de cinquante-une, formant autant de petites républiques qui se gouvernaient comme elles l'entendaient, sauf leur dépendance, peu incommode, de l'empereur et de l'empire. La plupart avaient des constitutions aristocratiques et étaient soumises au joug d'un patriciat bourgeois fort exclusif.

Le tableau des institutions de l'empire germanique serait incomplet si l'on n'ajoutait quelques mots sur la noblesse immédiate, appelée chevalerie d'empire (*Reichsritterschaft*), qui, sans avoir jamais pu obtenir voix et séance à la diète, possédait une existence tout-à-fait indépendante, puisque ses membres ne reconnaissaient d'autre suzeraineté que celle de l'empereur. Les gentilshommes immédiats jouissaient, soit comme individus, soit comme corps, des prérogatives les plus essentielles attachées à la supériorité territoriale. Ils formaient trois cercles : celui de Franconie, celui de Souabe et celui du Rhin; ces trois cercles se subdivisaient en quatorze cantons équestres (*Rittercantone*), comprenant plus de quinze cents petits fiefs.

Nous en avons assez dit pour que nos lecteurs puissent se faire une idée de tout ce qu'il y avait d'irrégulier et de bizarre dans la constitution de l'empire, et ils ne s'étonneront pas de l'embarras où

(1) L'empereur François Ier, dans sa capitulation (art. XV), s'engage à ne pas souffrir les usurpations des états provinciaux au détriment du seigneur territorial. Pourtant le pouvoir des princes à cette époque (1745) était peu menacé de ce côté.

étaient les publicistes quand ils voulaient la rattacher aux différentes formes politiques qui avaient des noms dans l'école. C'était, suivant les uns, une monarchie tempérée, suivant les autres, une monarchie mixte, ou bien encore une république aristocratique; les plus hardis l'appelaient un gouvernement monstrueux qu'on ne pouvait classer dans aucune catégorie. En effet, les mots de monarchie ou de république indiquent une unité nationale, une force centrale quelconque, une action commune, toutes choses qui n'existaient réellement pas dans la constitution germanique. L'empereur, enchaîné par les capitulations, n'avait hors de ses états héréditaires aucune des prérogatives que possède le souverain dans les monarchies les plus limitées. La diète, toute puissante en théorie, était organisée de manière à ce que tous ses mouvemens fussent paralysés. Réduite à s'occuper d'affaires subalternes, elle avait perdu successivement toutes ses attributions politiques, et ce n'était plus qu'un fantôme d'assemblée nationale qui, dans le coin où elle était reléguée, n'attirait les regards de personne. Tout ce qui émanait de l'ensemble du corps germanique, tout ce qui était censé représenter un effort commun et tendait à maintenir un lien entre les différentes parties, portait le même caractère de décrépitude et d'impuissance. Les impôts d'empire n'étaient pas payés; l'armée d'empire était un sujet de risée; les tribunaux d'empire avaient vu leur juridiction resserrée dans d'étroites limites par les priviléges des princes, et, quoiqu'ils marchassent encore, ils n'étaient plus que l'ombre de ce qu'ils avaient été. Pendant que le corps dépérissait, les membres s'étaient agrandis outre mesure, et chacun tirait à soi. L'Autriche et la Prusse, à la fois puissances allemandes et puissances européennes, ne se disputaient la prépondérance en Allemagne que pour augmenter leur influence dans les affaires générales de l'Europe. Les autres états cherchaient, à leur exemple, à augmenter leur importance, et se mêlaient pour cela à toutes les intrigues intérieures et extérieures, ce qui n'aboutissait le plus souvent qu'à faire de l'Allemagne le champ de bataille universel. Les inimitiés des princes, en se communiquant aux peuples, semblaient avoir éteint chez eux le sentiment de la nationalité, auquel la réforme et la guerre de trente ans avaient porté un coup si terrible, que les Allemands, habitués à combattre les uns contre les autres, ne donnaient même pas à leurs querelles le nom de guerres civiles. Indépendamment du mur de séparation élevé par la religion entre les protestans et les catholiques, les Autrichiens haïssaient les Bavarois, les Saxons détestaient les Prussiens; l'hostilité, ou tout au

moins l'indifférence, régnaient de cercle à cercle, de ville à ville, de principauté à principauté, et l'empire, livré à d'irrémédiables dissensions, s'approchait chaque jour du terme où devait s'accomplir sur lui l'oracle évangélique, si profond dans sa simplicité : *Tout royaume divisé en lui-même sera ruiné.*

III. — ÉTAT MORAL DE L'ALLEMAGNE A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE.

La France fut l'instrument de la destruction de l'empire, et elle le fut moins encore par ses armes que par ses idées. Quelque forte que fût la révolution, ses premiers coups n'auraient pas renversé si aisément le vieil édifice germanique, si les fondemens n'en eussent été minés par un travail analogue à celui qui prépara chez nous la ruine de l'ancienne monarchie. A la fin du XVIII[e] siècle, le mépris du passé et l'impatience du présent régnaient en Allemagne comme en France : on répétait avec complaisance la plaisanterie de Voltaire sur le saint-empire romain, *qui n'était ni saint, ni empire, ni romain.* Les défauts, frappans, il est vrai, des vieilles institutions, étaient devenus un sujet habituel de raillerie (1), et on fermait les yeux sur ce que leur action avait de doux et de tutélaire. Ceux même qui vivaient de ces institutions étaient les premiers à les attaquer; et, au lieu de rechercher ce qu'il était possible de faire pour les réformer et les améliorer, les esprits se laissaient emporter à un désir effréné d'innovations qui ne reculait pas devant l'idée d'un bouleversement complet. C'est que nulle part plus qu'en Allemagne on n'avait adopté la philosophie française avec son mépris superbe pour la religion, ses récriminations amères contre l'ordre social et ses plans aventureux pour une refonte radicale de l'humanité. Quelques détails sur la manière dont les nouvelles doctrines s'étaient propagées, et sur leurs premiers résultats, sont nécessaires pour donner une idée précise de l'état moral du pays.

Parmi les causes qui disposèrent les esprits à accueillir favorablement cette philosophie, il faut mettre au premier rang l'influence de Frédéric-le-Grand. On connaît ses rapports intimes avec Voltaire et les encyclopédistes, sa prédilection pour les idées françaises et la langue française : puissante recommandation pour tout ce qui

(1) On lisait beaucoup alors les *Staatsanzeige* de Gœttingue, où le savant Schlœzer signalait sans pitié les misères des petits états d'empire et attaquait les vices de la constitution germanique, qu'il contribua beaucoup à discréditer.

venait de l'autre côté du Rhin auprès des admirateurs et des imitateurs du grand homme. Ennemi du christianisme dès sa jeunesse, par suite de la façon maussade dont les prédicateurs calvinistes de son père le lui avaient enseigné, il était pourtant trop habile politique pour travailler directement à l'anéantir dans ses états; mais il ne pouvait cacher le dégoût que lui inspiraient les controverses religieuses; il se moquait volontiers de l'orthodoxie protestante et trouvait quelque plaisir à la laisser attaquer. Aussi accorda-t-il à ses sujets la liberté de la presse en ce qui touchait les matières religieuses : il est vrai que les excursions dans le champ de la politique leur étaient interdites, et qu'on n'eût pas été bien venu à se plaindre du despotisme souvent oppresseur de l'administration civile et militaire, ou à réclamer contre les principes qui avaient présidé au partage de la Pologne (1). A la faveur de la tolérance ou de l'indifférence du roi, une foule d'écrivains se mirent à battre en brèche l'église protestante, qui, tout en proclamant en principe la liberté d'examen, voulait emprisonner les esprits dans la lettre des confessions de foi; et, poussant plus loin leurs attaques, ils essayèrent d'ébranler les fondemens du christianisme. Le principal organe des novateurs fut un ouvrage périodique intitulé : *Bibliothèque allemande universelle*, publié à Berlin par Frédéric Nicolaï, et dont l'influence fut très grande dans toute l'Allemagne. Le mouvement parti de la Prusse s'étendit promptement à tous les pays protestans, qui déjà regardaient Berlin comme leur capitale intellectuelle. Il y eut partout une espèce de croisade contre la religion chrétienne, dont l'origine divine fut niée, dont on contesta les bases historiques, dont on discrédita les livres sacrés, et dans laquelle on ne voulut reconnaître que l'œuvre d'un ambitieux imposteur, ou tout au plus celle d'un sage philanthrope qui avait trompé le genre humain pour le rendre meilleur. Il y eut en général entre l'incrédulité allemande et l'incrédulité française la même différence qu'entre le caractère des deux nations : chez nous, elle eut le ton moqueur, l'allure leste et cavalière, le ridicule fut son arme la plus habituelle; chez nos voisins, elle fut plus grave, plus raisonneuse, plus scientifique; mais, malgré quelques nobles protestations, elle ne fut ni moins générale ni moins active. Ce travail universel de destruction, auquel prirent part les hommes les plus remarquables du temps, ne pouvait manquer de produire une grande

(1) « Raisonnez tant que vous voudrez et sur quoi vous voudrez, disait-il, pourvu que vous obéissiez. »

fermentation dans les esprits, un profond dégoût de l'organisation sociale existante et je ne sais quel pressentiment d'un avenir inconnu dont la littérature nationale, alors dans tout l'éclat de la jeunesse, était souvent la vive expression (1).

Les pays catholiques de l'Allemagne ne furent pas moins remués que les pays protestans par les idées nouvelles, qui eurent cette fois pour instrument le fils de la pieuse Marie-Thérèse, le chef de la catholique maison d'Autriche, l'empereur Joseph II. Séduit plutôt par les doctrines philanthropiques et économiques de la philosophie contemporaine que par ses théories religieuses, ce prince voulut refaire à neuf, pour ainsi dire, les peuples dont la Providence lui avait confié le gouvernement, et crut pouvoir accomplir en quelques années ce qui ne peut être que l'œuvre des siècles. Jamais réformateur placé à la tête d'un grand empire ne fut plus entreprenant ni plus actif : législation, administration, éducation publique, finances, il bouleversa tout et réorganisa tout sur un nouveau plan (2); mais sa plus grande entreprise fut celle de changer dans ses états la discipline de l'église catholique et de substituer partout son autorité à celle du pape. Toutes les libertés ecclésiastiques étaient à ses yeux des abus, et il n'y en eut aucune sur laquelle il ne portât la main. On dit même qu'il eut quelque temps la pensée de se séparer de Rome; mais la résistance du clergé à ses premières réformes, le mécontentement du peuple qui, dans les Pays-Bas autrichiens, se manifesta par des insurrections, mille obstacles de tout genre qui entravèrent l'exécution de ce que la théorie présentait comme si facile, l'éclairèrent sur les dangers d'une semblable entreprise : il s'arrêta au moment de franchir les dernières limites et fit même quelques pas en arrière. Sa première ardeur s'étant un peu refroidie devant les difficultés, il s'arrangea avec le pape, qui lui accorda à peu près tout ce qu'il demandait (3) : l'Autriche resta catholique, et l'empereur, laissant un peu respirer l'église, porta d'un autre côté son zèle aven-

(1) Il suffit de citer l'*Éducation du genre humain* de Lessing, les premiers drames de Schiller, surtout *les Brigands* et *Don Carlos*, le *Werther* de Goethe, etc., etc.

(2) Dans les trois premières années de son règne, il avait déjà lancé trois cent soixante-seize ordonnances générales, applicables à tous ses états, sans compter celles qui ne s'appliquaient qu'à des parties séparées de la monarchie autrichienne. Il y a un *Manuel* sur les ordonnances rendues par lui de 1781 à 1786, qui remplit six volumes in-8°.

(3) Benoît XIV disait : « Je me réjouis quand les princes veulent bien encore me demander ce que je ne puis pas les empêcher de me prendre. »

tureux. Est-il besoin de dire que les tentatives du réformateur impérial ajoutèrent beaucoup à la confusion et à l'inquiétude qui régnaient déjà dans les esprits, qu'elles furent un puissant encouragement pour les novateurs de toute espèce au dedans et au dehors de la monarchie autrichienne, et qu'en diminuant le respect des peuples pour l'autorité spirituelle et temporelle, elles frayèrent la voie aux bouleversemens qui se préparaient?

La double influence des réformes de Joseph II et du mouvement philosophique français ne se fit sentir nulle part avec plus de force que dans les principautés ecclésiastiques du Rhin, et, chose étrange, ce fut avec la faveur et l'appui des électeurs archevêques. Possédant, en vertu des lois de l'empire, la plénitude de l'autorité temporelle, ces princes supportaient impatiemment que leur autorité spirituelle fût limitée par la primauté du pape, et ils auraient désiré se rendre aussi indépendans à son égard dans l'église qu'ils l'étaient dans l'état à l'égard de l'empereur. Il résulta de là que la conduite de Joseph II eut pour approbateurs et pour imitateurs les premiers dignitaires de l'église germanique. Une querelle de juridiction s'étant élevée entre les électeurs ecclésiastiques et le nonce du pape, ces princes tinrent à Ems un congrès où on les vit, d'accord avec le quatrième archevêque d'Allemagne, celui de Salzbourg, définir suivant des maximes tout-à-fait schismatiques les limites respectives de leur autorité et de celle du saint-siége. Moins de vingt ans après cette levée de boucliers contre Rome, les quatre prélats avaient perdu non-seulement leurs belles et riches principautés, mais encore leurs siéges archiépiscopaux.

Indépendamment de leurs attaques contre l'autorité du pape, les électeurs ecclésiastiques encourageaient ou toléraient la propagation de la nouvelle philosophie française, qu'ils laissaient enseigner dans leurs universités, en même temps que les livres et les journaux travaillaient à la répandre dans le peuple. Pendant que l'archevêque de Mayence accueillait avec distinction à sa cour le fameux abbé Raynal, les chanoines à seize quartiers et la noblesse des électorats travaillaient de concert à faire des prosélytes aux doctrines prêchées par cet écrivain et par les philosophes du temps.. Les écrits les plus hardis étaient ceux qu'ils recherchaient et vantaient le plus; les bustes de Voltaire et de Rousseau avaient remplacé dans leurs appartemens les images de la mère du Christ et celles des saints apôtres; ils ne juraient que par Mably, Rousseau, Raynal et Helvétius, traitaient de préjugés surannés toutes les vieilles idées, parlaient avec enthousiasme de

liberté et d'égalité; enfin, ils mettaient toute leur influence au service d'une doctrine dont la première conséquence devait être le renversement de toute existence semblable à la leur. Peut-on s'étonner, après cela, des vives sympathies que la révolution française excita parmi les populations rhénanes?

Il y eut pourtant un état catholique où les idées de réformation sociale ne trouvèrent point d'appui dans le prince ni dans ceux qui l'entouraient : ce fut la Bavière, où régnait Charles-Théodore, que la réunion sur sa tête des deux couronnes électorales appartenant à la maison de Wittelsbach avait rendu l'un des plus puissans princes de l'Allemagne. L'électeur, trop vieux et trop ami du repos pour se faire réformateur, se préoccupait peu du mouvement intellectuel de l'époque et laissait les choses dans l'état où ses prédécesseurs les avaient mises : son gouvernement n'était ni brillant ni habile; mais le peuple bavarois était profondément attaché à la foi de ses pères (1), et le clergé avait conservé une grande influence dont il se servait pour combattre les nouvelles doctrines, ou plutôt pour en empêcher la propagation. Rencontrant là une résistance inattendue au lieu de l'accueil enthousiaste qu'elles recevaient ailleurs, ces doctrines furent obligées de se frayer une voie clandestine et pour ainsi dire souterraine : c'est ce qui donna naissance à la secte des illuminés. Adam Weishaupt, professeur à Ingolstadt, fonda en 1776 une association secrète dans le but insensé d'anéantir non-seulement le christianisme, mais toute espèce de religion, et de ramener le genre humain à cet état d'indépendance sauvage que quelques philosophes du temps appelaient l'état de nature, et qui avait précédé, selon eux, l'établissement des sociétés. Il s'attacha à frapper les imaginations par l'attrait du mystère, par les formes imposantes d'une initiation successive aux secrets de la secte, et par des récits fantastiques sur sa prétendue antiquité et sur la part qu'elle avait eue, à l'insu des profanes, dans toutes les grandes choses qui s'étaient faites pendant le cours des siècles. L'organisation de cette secte était très forte : l'obéissance aveugle en était la première loi, et l'espionnage réciproque le moyen habituel. Du reste, on ne savait pas à qui l'on obéissait; les chefs restaient cachés dans un sanctuaire impénétrable dont on ne devait lever le voile qu'après de longues épreuves, lorsqu'on se serait montré

(1) En 1782, le pape Pie VI, revenant de Vienne, s'arrêta quelques jours à Munich, où il fut si frappé de la piété du peuple, qu'il appela cette ville la Rome allemande.

digne de participer aux sublimes connaissances qu'ils tenaient en réserve pour le bonheur du genre humain. Weishaupt et ses adeptes firent preuve d'une rare habileté dans l'art de s'emparer des esprits, et ils gagnèrent un grand nombre de prosélytes dans toutes les classes de la société (1) : ils en firent jusque dans le clergé catholique, notamment Dalberg, depuis coadjuteur de Mayence, et plus tard prince primat. Mais les progrès de l'illuminisme furent bientôt arrêtés, et son existence menacée par les querelles qui s'élevèrent entre les chefs : quelques-uns, l'ayant abandonné, l'attaquèrent publiquement par des écrits auxquels Weishaupt eut l'imprudence de répondre. Cette polémique attira l'attention du gouvernement bavarois, et le conduisit à des découvertes par suite desquelles la secte fut supprimée en 1785 et ses membres poursuivis comme conspirateurs et ennemis de l'ordre social. On avait saisi un grand nombre de documens écrits, dont plusieurs furent livrés à l'impression, afin d'éclairer le public sur l'illuminisme, et de faire connaître ses plans secrets dans toute leur folie et toute leur perversité ; mais cette publication ne produisit presque pas d'effet, soit à cause du peu de crédit dont jouissait dans l'opinion le gouvernement bavarois, soit plutôt à cause de l'affinité qui existait entre les doctrines des illuminés et celles qui avaient la faveur publique. La plupart des gens considérables du temps pensaient, comme eux, qu'il fallait se débarrasser de la religion et de l'église. Quant à leurs plans politiques, on les tournait presque en ridicule, en pensant à la police vigilante et aux belles et bonnes troupes qui veillaient à la sûreté des trônes. Il résulte de là que les illuminés ne furent sérieusement poursuivis qu'en Bavière, quoiqu'ils eussent des ramifications dans toute l'Allemagne. Aucun autre prince que Charles-Théodore n'inquiéta ceux qui pouvaient se trouver dans ses états, et les tribunaux d'empire ne jugèrent pas à propos de prendre connaissance de cette affaire. « La plupart des membres de la secte, dit Menzel, persévérèrent dans son esprit ; ils continuèrent à poursuivre, chacun de son côté, les fins qu'elle s'était proposées, et ils aidèrent de tout leur pouvoir la révolution qui, quelques années plus tard, changea la face de l'empire (2). »

(1) « O hommes ! que ne peut-on pas vous faire accroire ? » s'écriait Weishaupt, étonné lui-même de ses succès, en recevant les rapports que le duc de Saxe-Gotha, admis dans l'ordre comme novice, adressait à ses supérieurs inconnus, ou bien en lisant la *Confession générale* envoyée par un juge de la chambre impériale. Voyez le recueil intitulé *Nachtrag zu den Originalschriften der Illuminaten.*

(2) Karl Adolf Menzel, *Geschichte unserer Zeit*, tom. I, pag. 24.

IV. — PREMIÈRES GUERRES DE LA RÉVOLUTION. — LEURS CONSÉQUENCES EN ALLEMAGNE. — TRAITÉS DE BALE ET DE LUNÉVILLE.

D'après ce que nous venons de dire sur l'état des esprits en Allemagne à la fin du XVIII[e] siècle, il est facile de comprendre quelle impression y produisit la révolution française. Ce fut d'abord un enthousiasme à peu près universel, surtout dans la classe moyenne sur laquelle les mots de liberté et d'égalité exerçaient une séduction assez naturelle, et parmi les gens de lettres dont l'imagination, frappée de la grandeur du drame qui se déroulait devant leurs yeux, croyait voir dans un prochain avenir l'accomplissement inespéré de toutes les promesses de la philosophie moderne. Cet enthousiasme se refroidit sans doute à mesure que la révolution se montra sous un aspect plus sombre et plus sanglant; mais il resta toujours dans un grand nombre d'esprits une sympathie secrète pour la cause de la démocratie française, qui pénétra jusque dans les conseils des souverains et ne contribua pas peu à y porter l'irrésolution et le découragement.

Il existait trop de liens de toute espèce entre toutes les nations européennes pour que la révolution pût se développer sans changer les rapports de la France avec les états voisins, et sans amener quelques-uns de ces conflits que la guerre seule peut trancher. L'assemblée constituante, dès ses débuts, porta la main sur les droits de l'empire germanique, en étendant la mesure générale qui supprimait la féodalité aux possessions que plusieurs princes allemands avaient conservées dans les provinces cédées à la France au XVII[e] et au XVIII[e] siècles (1). Les parties lésées se plaignirent amèrement de cette atteinte portée aux traités, d'abord près du roi de France qui n'était déjà plus le maître, puis près de l'empereur Joseph II, alors occupé à faire la guerre aux Turcs, et dont la mort, arrivée bientôt après, fut suivie d'un interrègne de sept mois. Cette première querelle fut bientôt envenimée par de nouveaux griefs. Lorsque les progrès de la révolution poussèrent une partie si considérable de la noblesse et du

(1) Ces provinces étaient l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté et le Hainaut. Les princes possessionnés étaient les trois électeurs ecclésiastiques, le grand-maître de l'ordre Teutonique, les évêques de Strasbourg, de Spire et de Bâle, les ducs de Deux-Ponts et de Wurtemberg, le margrave de Bade, les princes de Nassau, de Hesse-Darmstadt, et quelques autres.

clergé à fuir le sol de la France, les émigrés reçurent l'accueil le plus favorable chez les princes ecclésiastiques du Rhin qui étaient au nombre de ceux dont l'assemblée constituante avait violé les droits. La ville de Coblentz, appartenant à l'électeur de Trèves, devint pour ces exilés non-seulement un lieu de refuge, mais encore un quartier-général d'où les frères de Louis XVI, considérant le roi comme captif, provoquaient tous les princes de l'Europe à s'unir pour le délivrer, et où ils organisaient une petite armée de gentilshommes destinée à marcher aux premiers rangs des ennemis de la révolution. Il y avait, dans une pareille situation, comme un commencement d'hostilités de la part de l'empire germanique. L'assemblée nationale s'en plaignit vivement, et le ministère français adressa à l'empereur des réclamations auxquelles il ne fut donné qu'une satisfaction incomplète.

Ce ne fut que dans le courant de l'année 1791 que les cabinets de Vienne et de Berlin, arrêtés jusque-là par les embarras où les avait jetés leur politique égoïste et ambitieuse à l'égard de la Pologne et de la Turquie, commencèrent à s'occuper sérieusement de ce qui se passait en France et pensèrent à une intervention, soit par voie diplomatique, soit même à main armée, si la chose devenait nécessaire. Quand l'arrestation de Louis XVI à Varennes eut bien constaté la captivité de ce monarque, l'empereur Léopold et le roi de Prusse, oubliant leur ancienne inimitié, travaillèrent de concert à amener une coalition entre tous les souverains pour rendre au roi de France, sinon son pouvoir, au moins sa liberté. Cette pensée donna naissance à la déclaration de Padoue (6 juillet 1791) et à la fameuse conférence de Pilnitz. Frédéric-Guillaume II, animé alors d'un zèle sincère pour la cause de Louis XVI et de Marie-Antoinette, voulait une invasion immédiate du territoire français. Léopold, circonspect et temporiseur, craignant de mettre en danger par une attaque aussi brusque la vie de son beau-frère et celle de sa sœur, désirait qu'on attendît encore et fondait quelques espérances sur la lutte du parti constitutionnel français contre les jacobins. Il parvint à faire adopter ses vues par son allié; néanmoins les importunités des chefs de l'émigration arrachèrent aux deux souverains une déclaration où leurs intentions pacifiques se montraient trop à découvert pour ne pas détruire tout l'effet de leurs menaces, et qui n'était propre qu'à irriter le parti révolutionnaire sans l'effrayer. Peu de temps après, Louis XVI ayant accepté la constitution faite par l'assemblée nationale, l'empereur

parut persuadé que cette acceptation avait été faite librement (1) : il écrivit dans ce sens à tous les souverains, et donna des ordres pour la dispersion et le désarmement des émigrés, malgré les vives réclamations des princes français, qui se plaignaient de la non exécution des promesses de Pilnitz. Frédéric-Guillaume agit dans le même sens et déclara qu'on ne ferait pas la guerre à la France si elle n'attaquait pas l'empereur et l'empire. Les deux cours étaient alors d'accord sur ce point, qu'il ne fallait pas provoquer la révolution au combat, mais seulement se tenir sur la défensive et prendre conseil des évènemens.

Pendant que les vues pacifiques prenaient le dessus à Vienne et à Berlin, il n'en était pas de même à Paris, où tous les partis poussaient à la guerre. Les royalistes la désiraient par suite de l'illusion qu'ils s'étaient faite dès le commencement sur la force de l'esprit révolutionnaire : ils pensaient qu'une armée désorganisée et abandonnée du plus grand nombre de ses officiers ne tiendrait pas contre les soldats aguerris de l'Autriche et de la Prusse, se présentant non en conquérans, mais en libérateurs, et ayant pour avant-garde la fleur de la noblesse française conduite par les frères du roi. La plupart des constitutionnels et une portion du ministère espéraient que la guerre réunirait tous les partis, rendrait quelque force au pouvoir, et, jetant à l'extérieur l'ardeur inquiète de la nation, leur permettrait de la discipliner et de s'en rendre maîtres. Les révolutionnaires exaltés, guidés par un instinct plus sûr, y voyaient au contraire un moyen de redoubler l'agitation intérieure, de rendre promptement le roi suspect de connivence avec les ennemis de la France, et d'arriver par là au renversement définitif de la monarchie. Aussi vit-on partir du club des jacobins les provocations les plus violentes contre l'empereur et contre tous les souverains : répétées dans le sein de l'assemblée législative par Brissot et par quelques autres, ces provocations entraînèrent bientôt cette assemblée, et par elle le ministère, à des démarches qui firent disparaître tout espoir de conserver la paix. Léopold, toujours décidé à ne pas prendre l'offensive, resserra son alliance avec la Prusse par le traité du 7 février 1792, et fit dans les Pays-Bas et dans le Brisgau des préparatifs de défense qui rendirent de plus en plus irritantes les relations diplomatiques entre la France et l'Autriche. La mort subite de ce prince précipita plutôt qu'elle ne l'arrêta la marche des évè-

(1) La captivité du roi était devenue moins rigoureuse depuis l'acceptation de la constitution, et le parti modéré parut un moment reprendre l'ascendant.

nemens; mais, avant même que la nouvelle en fût arrivée à Paris, l'assemblée législative avait provoqué une révolution ministérielle qui rendait inévitable une rupture prochaine. Delessart, ministre des affaires étrangères, fut mis en accusation comme ayant trahi l'honneur et les intérêts de la France, et remplacé par Dumouriez. Cet homme habile et ambitieux, porté au pouvoir par le parti exalté, présenta au cabinet de Vienne des demandes qu'il savait être inadmissibles, et que le jeune successeur de Léopold repoussa avec colère. Louis XVI fut alors forcé par son conseil de proposer la déclaration de guerre au roi de Hongrie et de Bohême (1), qui fut décrétée à la presque unanimité par l'assemblée législative (20 avril 1792). Ainsi fut donné le signal de ce combat terrible qui devait, pendant près d'un quart de siècle, ensanglanter successivement toutes les parties du continent européen et dans lequel allait périr jusqu'au nom du vieil empire germanique.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter en détail des guerres dont le récit se trouve partout : nous n'en mentionnerons les faits principaux que pour faire comprendre la politique suivie par les puissances coalisées contre la France et les phases diverses de cette politique. Nous aurons à nous occuper plus spécialement de celle des cours allemandes. Nous verrons comment la division profonde établie par la constitution même de l'empire entre les membres du corps germanique, porta ses fruits au moment du danger, comment elle empêcha entre eux toute union sérieuse, et comment elle finit par amener la destruction complète de l'ancien ordre de choses.

Quant à la politique de la France, les bases en avaient été posées dès 1792 par Dumouriez dans son rapport au comité diplomatique de l'assemblée législative. Il avait fort bien vu qu'il existait en Allemagne trois intérêts distincts : celui du corps germanique proprement dit, celui du roi de Prusse et celui de la maison d'Autriche. Or, selon lui, le corps germanique n'avait rien à gagner dans une guerre, qui, en supposant qu'elle fût heureuse, ne pouvait profiter qu'aux grands états; l'alliance du roi de Prusse avec l'empereur était trop contraire aux antécédens et aux intérêts du cabinet de Berlin pour pouvoir être de longue durée; enfin l'Autriche, livrée à elle-même, avait trop d'embarras de toute espèce, pour pouvoir tenir tête à la France. Il résultait de là qu'il fallait travailler à isoler cette puissance, d'une part en faisant des traités particuliers avec les membres du corps

(1) François II n'était pas encore élu empereur.

germanique (1), d'autre part en ménageant la Prusse, en affectant de séparer toujours sa cause de celle de l'Autriche, et en laissant ainsi la porte ouverte aux négociations dès qu'on s'apercevrait d'un refroidissement inévitable dans une alliance aussi peu naturelle. Ces vues dominèrent toute la politique de la France à l'égard de l'Allemagne pendant les guerres de la révolution, et les évènemens se chargèrent de lui donner raison.

La déclaration de guerre du 20 avril 1792 amena la rupture avec le roi de Prusse, lié à l'Autriche par un récent traité d'alliance, et qui d'ailleurs attendait avec impatience le moment où il pourrait prendre les armes contre la France révolutionnaire. Une première attaque des Français en Belgique ayant été repoussée par les Autrichiens, on se figura qu'on arriverait à Paris presque sans coup férir; on se flatta, surtout à Berlin, qu'une armée prussienne commandée par le duc de Brunswick, élève du grand Frédéric, n'aurait qu'à se montrer pour mettre en déroute *l'armée des avocats* (2). Il est sûr que la France, avec ses troupes désorganisées et composées en grande partie de nouvelles recrues, était mal préparée à se défendre; mais les forces que la coalition mit sur pied n'étaient pas en rapport avec le but qu'elle se proposait. L'imprudent manifeste du duc de Brunswick, rédigé sous l'inspiration des émigrés, excita dans les populations françaises une exaltation patriotique poussée jusqu'à la fureur. L'irrésolution des coalisés, la lenteur de leurs mouvemens, laissèrent à leurs adversaires le temps de se reconnaître et de s'organiser. L'adresse et l'habileté de Dumouriez firent le reste. L'armée prussienne était presque à moitié chemin de Paris, lorsque ce général, connaissant la répugnance qu'inspirait cette guerre aux conseillers de Frédéric-Guillaume, se mit secrètement en rapport avec eux (3). Ses négociations artificieuses contribuèrent, bien plus que la canonnade de Valmy, à amener une retraite que le mauvais temps et le manque

(1) Plusieurs des princes dépouillés par le décret de l'assemblée constituante s'étaient montrés disposés à entrer en arrangement.

(2) « N'achetez pas trop de chevaux, disait à Massenbach, vers la fin de mai, le favori du roi Bischoffwerder; la comédie ne sera pas longue. Les fumées de la liberté se dissipent déjà à Paris; l'armée des avocats est solidement battue dans les Pays-Bas; nous serons de retour chez nous à l'automne. »

(3) Le duc de Brunswick avait été opposé à la guerre dès le commencement, et ne la faisait qu'à contre-cœur. Les conseillers les plus intimes du roi, notamment Haugwitz et Lucchesini, désiraient vivement qu'il se retirât de la coalition.

de vivres rendirent désastreuse pour les troupes prussiennes (1). Au moment où Frédéric-Guillaume repassait la frontière et rentrait dans le Luxembourg, les Français, appelés par les révolutionnaires des bords du Rhin, envahissaient le Palatinat sous les ordres de Custine, et la trahison leur livrait Mayence, l'un des principaux boulevards de l'empire germanique. Quelques jours plus tard, Dumouriez, libre de porter toutes ses forces sur les Pays-Bas, battait les Autrichiens à Jemmapes, et la Belgique soulevée se livrait à lui tout entière. La république avait été proclamée à Paris le lendemain du combat de Valmy, et le procès de Louis XVI commençait au moment même où se livrait la bataille de Jemmapes.

Les résultats inattendus de la campagne de 1792 fortifièrent la révolution en France, et commencèrent à décourager ses adversaires; mais la convention, enivrée de ses succès, jeta le gant à l'Europe par son fameux décret du 19 novembre, où elle offrait son secours à tous les peuples qui se révolteraient contre leurs gouvernemens, et par celui du 15 décembre, qui ordonnait l'incorporation des pays conquis à la république. Elle mit bientôt le comble à ces audacieuses provocations en faisant tomber la tête de Louis XVI. Alors il se forma entre toutes les puissances européennes une ligue dont l'Angleterre devint l'ame, ligue qui n'eut plus pour but, comme la coalition de 1792, le rétablissement de l'ordre en France, mais la restauration du vieil équilibre européen, renversé par les conquêtes de la république, et la défense de tous les trônes menacés par les éruptions du volcan révolutionnaire. Tout le poids de la guerre tomba encore sur l'Autriche et sur la Prusse, ayant cette fois l'Angleterre pour trésorière et la Russie pour arrière-garde. L'Autriche se prépara à reconquérir les Pays-Bas et à prendre vigoureusement l'offensive; la Prusse, qui avait une partie de ses forces occupée en Pologne, se chargea seulement de préserver l'Allemagne. Il fut convenu que les armées des deux puissances agiraient séparément, et n'obéiraient qu'à leurs propres chefs : c'était enlever aux opérations militaires l'unité dont elles auraient eu besoin, et préparer des divisions qui, en effet, ne tardèrent pas à éclater. Quant à l'empire germanique, il y avait une telle lenteur dans les mouvemens de ce corps décrépit, que sa déclaration de guerre à la France ne fut faite que six mois après la violation de son territoire et la prise de Mayence. Les états

(1) Voyez sur la campagne de 1792 les détails curieux donnés dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, tom. I et II.

d'empire, à peu d'exceptions près, mirent très peu de zèle à fournir leurs contingens; la plupart firent preuve d'une mauvaise volonté évidente, et ne furent décidés à faire quelques efforts que par les subsides de l'Angleterre. L'électeur de Bavière, le prince le plus puissant de l'Allemagne après l'empereur et le roi de Prusse, se distingua par son apathie égoïste et son indifférence marquée pour la cause commune. Dès l'an 1793, il essaya de se retirer du combat et d'obtenir sa neutralité par un arrangement avec la république.

La campagne de 1793 commença malheureusement pour la France. Une seule bataille lui enleva la Belgique, qu'une seule bataille lui avait donnée l'année précédente. Dumouriez vaincu échoua dans une tentative qui n'aurait peut-être pas réussi à un chef victorieux, celle de soulever ses soldats contre la convention : il fut obligé de s'enfuir pour échapper à la guillotine. Le prince de Cobourg, général autrichien, au lieu de profiter du désordre où cette défection avait jeté l'armée républicaine pour s'avancer hardiment au cœur de la France, s'amusa à une guerre lente et méthodique, qui laissa à la convention le temps de se reconnaître. Elle employa toutes les ressources de sa sanglante dictature pour jeter à la frontière tous les hommes en état de porter les armes, réduits à chercher dans les camps un asile contre l'échafaud. La levée en masse fournit des soldats, l'emprunt forcé et les confiscations fournirent de l'argent; les généraux, surveillés par des représentans et menacés de la guillotine, contre laquelle la victoire même n'était pas toujours une défense, furent poussés à des efforts désespérés; le génie de Carnot donna à la guerre une direction toute nouvelle, qui déconcertait la tactique routinière des généraux ennemis; enfin l'énergie sauvage du comité de salut public fit face à tous les dangers qui menaçaient la république au dedans et au dehors, et communiqua aux armées françaises une fureur belliqueuse que les défaites même semblaient exalter encore. A la fin de 1793, les coalisés n'avaient obtenu en Flandre que des résultats sans importance, tandis que sur la frontière d'Allemagne leurs premiers succès avaient été suivis de revers inattendus. L'Alsace avait été délivrée et le Palatinat reconquis; les Autrichiens avaient repassé le Rhin à Philisbourg, et les Prussiens s'étaient retirés sous le canon de Mayence. En présence de l'unité vigoureuse imprimée aux mouvemens des armées républicaines, il n'y avait dans les conseils des alliés que divisions, jalousies et incertitudes. Les vues égoïstes et intéressées s'étaient trahies : l'Autriche, en laissant voir l'intention de reprendre à la France les conquêtes de Louis XIV, avait excité la

défiance du cabinet de Berlin; le refroidissement entre les deux cours avait amené le manque de concert entre les généraux; puis, à la suite, des revers communs, des querelles scandaleuses et d'amères récriminations (1).

L'expérience ayant fait reconnaître aux coalisés les inconvéniens de la lenteur et de la tactique pédantesque qui avaient présidé jusque-là à tous leurs mouvemens, on résolut d'adopter pour la campagne de 1794 un plan plus hardi, d'après lequel l'armée des Pays-Bas devait marcher sur Paris sans s'arrêter aux places fortes intermédiaires. Ce système, qui aurait pu réussir les années précédentes, venait trop tard cette fois (2). D'abord la convention ne pouvait plus être prise au dépourvu, et elle avait désormais à opposer à ses ennemis de formidables moyens de défense; puis il manquait à la coalition un général en chef capable de faire taire toutes les rivalités et d'imprimer une direction une et forte; enfin le découragement et la division régnaient dans les cabinets. Celui de Vienne, dirigé par Thugut, pensait moins à dompter la révolution qu'à arracher à la France quelques lambeaux de territoire, et ne prêtait point un concours sincère aux projets stratégiques dont on se berçait à l'armée. Le roi de Prusse, de son côté, était dégoûté de la guerre par l'issue des campagnes précédentes; ses ressources étaient épuisées, et la tournure que prenaient les affaires de Pologne appelait de ce côté toute son attention. Déjà quelques démarches significatives pouvaient faire prévoir qu'il saisirait la première occasion favorable pour se retirer de la coalition. L'inaction calculée de ses troupes après le combat de Pirmasens permit à la convention de porter rapidement sur la Sambre une partie de l'armée de la Moselle et de déconcerter, par la supériorité des forces françaises, toutes les tentatives des Autrichiens. L'empereur François II, qui était venu à l'armée de Belgique, la quitta décou-

(1) Le duc de Brunswick demanda son rappel : sa lettre au roi de Prusse, datée du 6 janvier 1794, est fort remarquable : « Je n'espère pas, disait-il, qu'une troisième campagne donne des résultats plus avantageux, parce que les causes qui ont divisé jusqu'ici les puissances, entravé les mouvemens des armées et empêché les mesures nécessaires, n'ont pas cessé d'exister... Quand une nation comme la France est poussée à de grandes actions par la terreur et l'enthousiasme, il faudrait au moins unité de volonté et de principes dans les démarches des alliés; mais quand au lieu de cela chaque armée agit pour soi, sans plan fixe, sans unité, sans système et sans méthode, les résultats seront toujours ce que nous les avons vus à Dunkerque, à Maubeuge, à Lyon, à Toulon et à Landau. »

(2) C'est ce qui inspira à Rivarol ce mot si vrai et si piquant : « Les coalisés sont toujours en retard d'une idée, d'une année et d'une armée. »

ragé, et dès lors le sort des Pays-Bas fut décidé dans la pensée des ministres viennois. Les habitans de ces provinces n'ayant pas répondu à l'appel adressé à leurs états pour un armement général de la nation, les mouvemens du généralissime prince de Cobourg n'eurent plus au fond d'autre objet que d'amener et de motiver l'abandon d'un pays que rien ne pouvait émouvoir en faveur de l'Autriche. La prise de Charleroi et la défaite de Fleurus (16 juin 1794) décidèrent le général autrichien à une retraite que rien ne rendait encore nécessaire, et à laquelle s'opposèrent en vain les Anglais et les Hollandais (1). Il se retira derrière la Meuse, pendant que l'armée anglo-hollandaise se repliait sur le Brabant septentrional.

Les généraux de la république, par l'ordre du comité de salut public, s'arrêtèrent aussi à la Meuse, et l'on reprit les places françaises conquises par les alliés. Pendant ce temps, le général prussien Moellendorf, attaqué à Kaiserslautern, avait dû céder au nombre et à l'impétuosité des troupes françaises, et s'était replié sur Mayence. C'était le contre-coup de la retraite du prince de Cobourg. Frédéric-Guillaume ayant résisté aux instances des commissaires anglais, qui voulaient que ses troupes se portassent sur la Sambre, les Autrichiens, laissés à eux-mêmes, abandonnèrent la ligne de la Meuse pour se retirer derrière la Roer : les Français les poursuivirent et les battirent près de Juliers, ce qui les décida à repasser le Rhin le 2 octobre. C'est alors que le roi de Prusse renonça formellement aux subsides de l'Angleterre, affaiblit son armée du Rhin pour pouvoir achever la soumission de la Pologne et commença à faire des ouvertures à la république (2). Au mois de novembre, toute la rive gauche du Rhin était au pouvoir des Français, à l'exception de Luxembourg et de

(1) Lord Cornwallis déclara, dans sa correspondance avec le marquis d'Hertford, qu'ayant protesté contre l'exécution de pareils ordres, on lui avait répondu que l'empereur abandonnait les Pays-Bas à leur sort, comme des provinces réfractaires qui ne voulaient contribuer en rien à leur propre défense. « Un peuple engoué des principes jacobins, lui avait dit le comte de Metternich, qui, malgré plusieurs exhortations pressantes de courir aux armes pour défendre sa religion, sa souveraineté et lui-même, refuse de s'armer, et se présente au joug de l'étranger en chantant : *Ça ira*, est un phénomène réservé à nos jours de désolation. »

(2) Le 14 octobre, Moellendorf déclara à ses troupes, dans un ordre du jour, que, « le traité des subsides avec l'Angleterre ne subsistant plus, tout ce qui se faisait actuellement ne servait plus qu'à maintenir l'honneur des armes prussiennes; que si l'ennemi tentait quelque entreprise contre l'armée, elle devait se battre d'autant mieux, que son général en chef pouvait lui promettre de bons quartiers d'hiver et une paix prochaine. »

Mayence, et Pichegru, poussant devant lui les Anglais et les Hollandais, se préparait à envahir la Hollande. Un hiver prématuré rendit inutile à ce pays sa barrière de fleuves et de marécages, que les troupes françaises franchirent sur la glace. Pichegru, favorisé par le parti opposé à la maison d'Orange, entra à Amsterdam le 19 janvier 1795, et la Hollande devint par le fait une province française. Pendant ce temps, les cours de Vienne et de Berlin, comme pour se consoler de leurs revers, achevaient avec la Russie le partage de la Pologne.

Le résultat le plus important des victoires des Français fut la paix de Bâle, où l'on vit le successeur de Frédéric-le-Grand, le zélé promoteur de la croisade de 1792, traiter le premier de puissance à puissance avec la révolution. La défection du roi de Prusse enleva à la coalition une partie considérable de ses ressources et de ses moyens d'attaque : elle l'affaiblit surtout moralement en montrant à tous les yeux que les intérêts tenaient une bien plus grande place que les principes dans l'alliance des puissances contre la révolution, et que la foi et l'honneur monarchiques étaient bien moins enthousiastes et bien plus accommodans que les convictions républicaines. Dès la fin de 1794, Frédéric-Guillaume II avait commencé à négocier avec la convention. Depuis ce temps, les Français avaient envahi la Hollande, ils avaient chassé le stathouder, beau-frère du roi de Prusse, et renversé un ordre de choses établi et garanti par lui-même huit ans auparavant (1). Mais ni cette conquête, qui enlevait à Frédéric-Guillaume un allié important et effaçait un titre de gloire des armes prussiennes, ni les efforts de l'Angleterre et de l'Autriche pour l'empêcher de traiter séparément, ne purent prévaloir sur son désir passionné de se débarrasser de la guerre avec la France. Le traité de Bâle fut signé le 15 avril. Frédéric-Guillaume s'engageait à vivre en paix, amitié et bonne intelligence avec la république, tant comme roi de Prusse que comme membre de l'empire germanique, et à laisser les Français en possession provisoire des provinces prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin, ajournant tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces jusqu'à la pacification générale entre la France et l'empire. De son côté, la république s'engageait à retirer ses troupes des posses-

(1) En 1787, le parti opposé à la maison d'Orange ayant forcé le stathouder à renoncer à sa dignité, le roi de Prusse avait fait entrer ses troupes en Hollande et rétabli le stathoudérat héréditaire. Cette expédition brillante avait consolidé et augmenté le renom militaire des Prussiens, et il s'en était suivi un traité par lequel Frédéric-Guillaume garantissait la constitution des Provinces-Unies.

sions prussiennes situées sur la rive droite du Rhin, et à *accueillir les bons offices du roi en faveur des princes et états de l'empire germanique qui désireraient entrer directement en négociation avec elle, et qui, pour cet effet, avaient déjà réclamé ou réclameraient encore l'intervention du roi.* Cet article, suivant l'expression d'un publiciste (1), donnait le signal du *sauve qui peut* aux princes allemands, et les plaçait sous la protection de la Prusse. Une convention additionnelle, signée six semaines plus tard, conféra à cette puissance le protectorat de l'Allemagne du nord, en déclarant neutres tous les pays compris au-delà d'une ligne de démarcation qui renfermait les cercles de Westphalie, de haute et basse Saxe avec une partie de la Franconie et des deux cercles du Rhin; cet arrangement assura contre toute attaque les frontières septentrionales de la France. C'était un véritable schisme dans l'empire, dont une moitié s'assurait les bienfaits de la paix, tandis que l'autre continuait à supporter tout le fardeau de la guerre. La Prusse trahissait encore plus formellement les intérêts de l'Allemagne dans les articles secrets du traité de Bâle où elle se faisait garantir une indemnité à sa convenance dans le cas où la république porterait ses limites jusqu'au Rhin, sacrifiant ainsi d'avance l'intégrité de l'empire germanique. Le gouvernement français comprit toute la portée des concessions que lui faisait le cabinet de Berlin, et Rewbell, faisant son rapport à la convention au nom du comité de salut public, s'exprima à ce sujet en termes très significatifs (2).

La paix de Bâle fit un grand effet en Europe, et elle y fut en général sévèrement jugée. L'Autriche et les états de l'Allemagne méridionale se plaignirent vivement de cet abandon de la cause commune. Ils faisaient ressortir tout ce qu'il y avait de scandaleux à voir des membres du corps germanique abjurer ouvertement les devoirs que leur imposait cette qualité, mépriser les réquisitions de la diète, refuser leur secours à l'empereur et à l'empire, et séparer solennellement leurs intérêts de ceux de la communauté; ils rapprochaient

(1) *Gagern. mein Antheil an der Politik,* t. I., p. 60.

(2) « Nous n'avons pas oublié un instant, dit-il, que si les vœux du peuple français étaient pour la paix, ce ne pouvait être que pour une paix glorieuse qui ne pût compromettre la dignité, ni blesser les intérêts de la république. Il fallait aussi lier par son propre intérêt au maintien de la paix ce gouvernement qui reprenait des sentimens d'amitié qu'il n'aurait jamais dû rompre. Nous nous y sommes portés d'autant plus volontiers, que toutes les relations prouvent que la nation prussienne n'a laissé échapper aucune occasion, dans tout le cours de cette guerre, de nous donner des témoignages d'affection et d'estime qu'un intérêt malentendu n'avait pu parvenir à altérer. »

avec amertume de la conduite actuelle de Frédéric-Guillaume celle qu'il avait tenue en 1792, son ardeur belliqueuse contre la révolution française, surtout ses efforts incessans pour entraîner à tout prix ses coétats dans cette même guerre dont il leur laissait maintenant toutes les charges. Le roi de Prusse, de son côté, alléguait, pour se justifier, l'épuisement de ses ressources, les souffrances de ses peuples, la conviction acquise à la suite de trois campagnes que le but pour lequel on avait pris les armes était impossible à atteindre; il récriminait contre l'Autriche, qui, selon lui, continuait la guerre bien moins dans l'intérêt de l'empire que pour ne pas sacrifier ses provinces des Pays-Bas. Tout cela fut dit expressément ou du moins insinué dans un écrit adressé par le roi à la diète de Ratisbonne. Mais l'opinion publique ne prit pas le change, et, loin de voir dans le traité de Bâle un de ces sacrifices nécessaires qu'imposent des revers éclatans et de grands désastres, elle persista à y reconnaître l'œuvre d'une politique égoïste et intéressée qui se retirait du combat avant la fin pour ne pas prendre sa part des pertes communes, et qui s'assurait par la défection plus d'avantages peut-être que n'en eût apporté la victoire. Dans le fait, la conduite de la Prusse annonçait et préparait la dissolution de l'empire : elle montrait à tous les yeux l'impuissance de sa constitution, la misère de ses lois, la faiblesse du lien qui était censé unir ses divers membres, l'hostilité réelle et profonde qui se cachait sous leur prétendue fraternité. Les hommes d'état berlinois faisaient bon marché de cet être de raison qu'on appelait la patrie allemande : peu leur importait que l'empire fût mutilé, pourvu que la Prusse s'arrondît et s'accrût. L'Allemagne leur paraissait aussi bonne à partager que la Pologne, fût-ce avec l'étranger, et le principe de l'indemnité aux dépens des tiers, posé à Bâle, devait avoir pour conséquence nécessaire le système de spoliation qui fut appliqué plus tard à la suite du traité de Lunéville.

La Prusse et l'Allemagne du nord s'étant retirées de la coalition, tout le poids de la guerre retomba sur l'Autriche, faiblement secourue par les états de l'Allemagne méridionale. La campagne de 1795 s'ouvrit tard, et le résultat en fut favorable aux Autrichiens. Leurs généraux Wurmser et Clairfayt forcèrent les Français à repasser le Rhin, dégagèrent Mayence et poussèrent Pichegru jusqu'aux frontières de l'Alsace; mais l'hiver amena une suspension d'armes qui les empêcha de poursuivre leurs avantages. L'année suivante, le directoire voulut forcer l'Autriche à la paix par un gigantesque plan d'opérations : pendant que Bonaparte envahissait l'Italie, Jourdan et Moreau péné-

trèrent au cœur de l'Allemagne, et forcèrent l'électeur de Bavière, le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade à des traités séparés où ces princes, suivant l'exemple donné par la Prusse à Bâle, abandonnaient leurs possessions de la rive gauche du Rhin, moyennant une indemnité à prendre sur la rive droite. Chacun se hâtait de s'assurer une bonne part dans les dépouilles des princes ecclésiastiques qu'on savait bien devoir être sacrifiés dans les futurs arrangemens. Toutefois la chance des armes tourna : l'archiduc Charles mit en déroute l'armée de Jourdan et força Moreau à sa belle retraite, si célèbre dans les annales de l'art militaire. L'empire était donc sauvé encore cette fois si Bonaparte n'eût conquis l'Italie par une suite de prodigieuses victoires qui arrachèrent à l'Autriche la convention de Léoben (18 avril 1797), suivie plus tard du traité de Campo-Formio (17 octobre).

Dans les préliminaires de Léoben, les plénipotentiaires autrichiens avaient stipulé pour la forme l'intégrité de l'empire germanique; Bonaparte, s'étant emparé peu après des états de la république de Venise, fit taire les scrupules du cabinet de Vienne, en lui offrant cette riche proie qui lui fut adjugée par le traité de Campo-Formio en échange de la Belgique et du Milanais. Il fut convenu qu'un congrès serait tenu à Rastadt pour régler la pacification générale entre la France et l'empire germanique; mais les bases de cette pacification furent établies d'avance par des articles secrets qui consacrèrent les principes du traité de Bâle, c'est-à-dire la cession de la rive gauche du Rhin à la France, et le remaniement de l'Allemagne aux dépens des faibles et au profit des forts. Les députés des états d'empire s'assemblèrent à Rastadt, où ils ne tardèrent pas à se convaincre que toute résistance aux exigences du vainqueur était désormais inutile. Ils furent donc forcés d'admettre en principe l'extension des frontières françaises jusqu'au Rhin et la sécularisation des principautés ecclésiastiques; toutefois les difficultés soulevées par la répartition des indemnités firent traîner leurs délibérations en longueur, et une nouvelle rupture entre la France et l'Autriche les obligea de se séparer sans avoir rien conclu. Depuis le traité de Campo-Formio, le directoire avait révolutionné la Suisse et les états du pape; il avait forcé le roi de Sardaigne à lui livrer la citadelle de Turin, et s'était emparé de la forteresse d'Ehrenbreitstein. L'Autriche jugea que la guerre était moins dangereuse qu'une semblable paix, et elle entra dans une nouvelle coalition avec la Russie et l'Angleterre; la Prusse refusa de s'y joindre et maintint de nouveau la neutralité de l'Alle-

magne septentrionale. La campagne de 1799, à laquelle les Russes, commandés par Souwarof, prirent une part très active, fut malheureuse pour la république, privée alors de son grand général : mais la campagne de 1800 répara glorieusement les échecs de l'année précédente. Bonaparte, revenu d'Égypte en toute hâte, anéantit l'armée autrichienne dans les plaines de Marengo : cette victoire et celle de Hohenlinden, à la suite de laquelle Moreau s'avança jusqu'à vingt lieues de Vienne, amenèrent la paix de Lunéville (9 février 1801).

Le traité de Lunéville reproduisit en substance celui de Campo-Formio : en outre, l'empereur, traitant en son nom et au nom de l'empire, y cédait à la république française les pays allemands situés sur la rive gauche du Rhin (1). Les princes *héréditaires*, dépossédés en tout ou en partie, devaient recevoir une indemnité sur le territoire de l'empire, ainsi que cela avait déjà été convenu à Rastadt. Le règlement de cette indemnité, étant une affaire purement allemande, aurait dû être laissé à l'empereur et à l'empire, si l'on s'en était tenu aux principes ordinaires de droit public; cependant il n'en fut pas ainsi. Une députation d'empire fut chargée, il est vrai, de régler les droits de tous les intéressés, mais sa nomination n'eut lieu que neuf mois après la signature du traité, et ce ne fut qu'une vaine formalité qui ne put tromper personne : toutes les décisions relatives aux principaux changemens territoriaux étaient prises d'avance, lorsque cette assemblée commença son travail, et elle n'eut guère qu'à les enregistrer. La France exerça une véritable dictature sous le nom de médiation : tout fut réglé à Paris par des négociations particulières entre le gouvernement consulaire et les divers états d'empire; médiatrice aussi, la Russie intervint activement en faveur de quelques princes qui avaient des rapports de parenté avec le czar. La confiscation des principautés ecclésiastiques fut résolue dès le principe, malgré l'opposition de l'Autriche, qui, soit par esprit de justice, soit dans l'intérêt du pouvoir impérial, désirait en sauver au moins une partie. Or, ces principautés, en y joignant les villes libres qui devaient être aussi supprimées à peu d'exceptions près, formaient une masse de territoire très supérieure à ce que les princes laïques sacrifiaient sur la rive droite du Rhin. Ceux-ci pouvaient donc, en s'y prenant habilement, se faire indemniser bien au-delà de leurs

(1) Bonaparte, qui était pressé d'en finir, n'avait pas même laissé à l'empereur le temps de demander à la diète les pleins pouvoirs dont il aurait eu besoin pour pouvoir traiter régulièrement au nom de l'empire.

pertes; aussi les vit-on tous chercher à gagner les bonnes graces de Bonaparte ou celles de M. de Talleyrand, pour qu'il leur fût adjugé une plus forte part dans les dépouilles de l'église. Le projet d'indemnité ou plutôt de partage convenu entre la France, la Russie et la Prusse, fut accepté plus tard par l'Autriche, moyennant quelques modifications en sa faveur: la diète y donna son consentement le 24 mars 1803 « comme au seul moyen d'établir la tranquillité si nécessaire au bien-être de la patrie allemande et au maintien du lien d'empire. »

Les changemens accomplis par suite du traité de Lunéville n'étaient rien moins qu'une révolution complète dans la constitution germanique. L'empire perdait à peu près le neuvième de son territoire; plus de la moitié de ses membres était privée de son existence politique; en revanche, plusieurs de ceux qui conservaient la leur voyaient s'accroître notablement l'étendue de leurs domaines et le nombre de leurs sujets (1). La diète subsistait encore avec ses trois colléges et ses anciennes formes, mais tous les rapports y étaient changés. Quatre nouveaux électorats avaient été créés en faveur du duc de Wurtemberg, du landgrave de Hesse-Cassel, du margrave de Bade et du grand duc de Toscane, qui avait reçu en échange de ses états d'Italie l'ancien archevêché de Salzbourg. Des trois électeurs ecclésiastiques, un seul, celui de Mayence, avait conservé sa place à la diète, mais avec la plus grande partie de ses états et sa ville archiépiscopale de moins. Trente-un évêques ou abbés avaient disparu du collége des princes, ainsi que les deux bancs de prélats. Le collége des villes libres était réduit à six au lieu de cinquante-une. L'équilibre entre les religions, établi par le traité de Westphalie, se trouvait entièrement renversé au profit du protestantisme. Sur les dix voix électorales, six étaient protestantes; les protestans se trouvaient en immense majorité dans le collége des princes, et dans le collége des villes, il n'y avait plus de membres catholiques. Suivant la remarque ingénieuse d'un historien (2), la révolution française, de laquelle on avait

(1) Par exemple, la Prusse échangeait 48 milles carrés et 127,000 sujets contre 235 milles carrés et 558,000 sujets; la Bavière, 186 milles carrés et 580,000 sujets contre 290 milles carrés et 854,000 sujets; Bade, 8 milles carrés et 25,500 sujets contre 59 milles carrés et 237,000 sujets; Hesse-Darmstadt, 33 milles carrés et 140,000 sujets contre 100 milles carrés et 187,000 sujets. Le Hanovre, qui n'avait rien perdu, s'enrichissait de l'évêché d'Osnabruck, grace à la réconciliation récente de la France et de l'Angleterre.

(2) K. A. Menzel, *Geschichte unserer Zeit*, tom. II, cap. XVII.

attendu le renversement des souverains héréditaires et la domination exclusive de la bourgeoisie, avait produit en Allemagne le résultat opposé, puisqu'elle y avait détruit la plupart des républiques bourgeoises et renforcé la puissance des princes. « Même la suppression des états ecclésiastiques, ajoute-t-il, pouvait paraître à plusieurs égards une victoire pour les adversaires des idées et des formes favorisées par la révolution; car dans tous ces états le pouvoir des souverains était limité par des formes constitutionnelles. Dans tous, le pouvoir était électif et accessible à des hommes qui n'étaient pas nés princes, puisque, dans les anciens temps au moins, on avait vu des fils de charrons ou de forgerons devenir princes-évêques ou électeurs. »

Si l'on juge en elle-même l'abolition des souverainetés ecclésiastiques, il faut reconnaître que c'était une mesure inique à l'appui de laquelle on ne pouvait présenter aucun principe de droit public. Au point de vue de l'équité, les pertes imposées à l'empire par les victoires de la France auraient dû être supportées en commun par tous les membres du corps germanique, car tous étaient solidaires, et la constitution n'établissait aucune différence entre le droit des laïques et celui des ecclésiastiques. La spoliation de ces derniers ne se faisait pas dans l'intérêt des populations et d'après leur vœu, car personne ne songeait à les consulter. Ce n'était pas un sacrifice fait à l'unité et à l'indépendance de l'Allemagne, puisque ceux-là surtout en profitaient qui avaient les premiers séparé leur cause de la cause commune, et dont la conduite prouvait que le mot de patrie allemande était pour eux un mot vide de sens. Il n'y avait point de prétexte spécieux à alléguer : il ne s'agissait pas du salut de la nation, mais de l'intérêt particulier de quelques princes qui, pour augmenter leur puissance, avaient fait l'étranger arbitre des destinées de l'empire, et s'étaient appuyés sur lui pour faire tourner à leur profit les pertes de la communauté. C'était, après tout, l'application à l'Allemagne des principes qui avaient présidé au partage de la Pologne, avec cette différence que ce qui avait été fait dans ce dernier pays par trois puissances étrangères, était exécuté en Allemagne par des souverains allemands. Est-il besoin de dire que, quoiqu'on eût conservé les formes extérieures de l'empire, ses membres, devenus moins nombreux, n'en étaient que plus divisés de sentimens et d'intérêts, son chef plus isolé et plus impuissant que jamais; que rien ne pouvait plus désormais faire revivre cette confiance, cette foi réciproque, cette disposition à se secourir mutuellement, sans lesquelles une constitution fédérative n'est qu'un mensonge et un vain simulacre? Chose singulière, les grands changemens

qui se faisaient n'agissaient que faiblement sur l'opinion publique; la nation paraissait aussi divisée et aussi indifférente aux destinées de la patrie, que ceux qui la gouvernaient; ou plutôt l'empire n'était pas considéré comme une patrie, et on voyait sans regrets approcher le moment de sa dissolution définitive. L'Allemagne du nord, redevable du bienfait de la paix au traité de Bâle, jouissait en égoïste du calme et de la prospérité que lui avait assurés la politique prussienne, et faisait bon marché des souffrances de l'Allemagne méridionale. Celle-ci, désolée par une guerre longue et désastreuse, aspirait avant tout au repos et trouvait bon qu'on le lui procurât à tout prix. Il semblait, du reste, qu'il n'y eût rien de commun entre les diverses populations germaniques et que toute idée de grandeur et d'indépendance nationale leur fût devenue étrangère. Toutes les préoccupations des esprits élevés se portaient vers la littérature et la philosophie, qui étaient alors dans leur moment le plus brillant. Les chefs-d'œuvre des poètes de Weimar, les systèmes des penseurs de Kœnigsberg ou d'Iéna captivaient bien autrement l'attention publique que l'œuvre de démolition qui s'accomplissait à Rastadt ou à Ratisbonne; il est vrai de dire que ce grand mouvement intellectuel, en relevant les Allemands à leurs propres yeux, devait plus tard contribuer puissamment à réveiller chez eux le sentiment patriotique.

V. — FIN DE L'EMPIRE GERMANIQUE. — CONFÉDÉRATION DU RHIN. — RÉACTION CONTRE LA DOMINATION FRANÇAISE (1).

Les changemens qui venaient de s'accomplir n'étaient qu'un prélude à de plus grands changemens. Bonaparte, peu satisfait des conquêtes assurées à la France par le traité de Lunéville, aspirait ouvertement à la domination universelle, et son ambition ne semblait plus connaître de limites. Nommé empereur héréditaire des Français en 1804, il se fit roi d'Italie l'année suivante, et plaça sur sa tête la couronne de fer des monarques lombards. Parme, Plaisance et Guastalla, destinés, aux termes des traités, à indemniser le roi de Sardaigne, furent bientôt après réunis à l'empire français.

(1) La nature de ce travail nous ayant fait une loi de prendre, pour ainsi dire, notre point de vue de l'autre côté du Rhin, nous prions nos lecteurs de ne pas trop se scandaliser s'ils voient quelquefois dans les pages suivantes percer plus de sympathie pour les vaincus que pour le vainqueur. Une justice impartiale pour tous est le premier devoir de l'historien, et nous nous sommes efforcé d'y être fidèle.

Gênes ne tarda pas à éprouver le même sort. Ces prompts et gigantesques agrandissemens, après lesquels il ne fallait plus parler d'équilibre européen, amenèrent la troisième coalition contre la France. L'Autriche, qui avait tant d'injures à venger et tant de pertes à réparer, s'allia encore une fois à la Russie et à l'Angleterre. Mais Bonaparte, en enrichissant des dépouilles de l'église les princes de l'Allemagne méridionale, en avait fait les alliés et comme l'avant-garde de la France; les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade prirent parti pour lui, ouvrirent passage à son armée et en grossirent les rangs de leurs propres troupes. La rapide et brillante campagne de 1805 déconcerta tous les plans des coalisés. Avant qu'ils eussent pu décider la Prusse à se joindre à eux, Napoléon avait fait mettre bas les armes à l'armée autrichienne renfermée dans Ulm, et était entré en vainqueur dans les murs de Vienne; la victoire d'Austerlitz fit le reste, et força l'Autriche à signer la paix de Presbourg (25 décembre 1805). Cette puissance perdit douze cents milles carrés de territoire qui furent ajoutés au royaume d'Italie et aux états des princes alliés de Napoléon. La Prusse, prise en flagrant délit de conspiration contre le conquérant, fut obligée de sacrifier Neufchâtel, Clèves et Anspach; elle reçut en échange le Hanovre, possession bien plus importante que celles auxquelles elle renonçait, mais dont l'acceptation la constituait en état de guerre permanent contre l'Angleterre, lui aliénait la Russie et la compromettait dans l'opinion publique en Allemagne. Le traité de Presbourg conféra le titre de roi aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg. Ces deux princes et l'électeur de Bade devaient, en outre, jouir de *la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent dans leurs possessions anciennes et nouvelles, sans pour cela cesser d'appartenir à la confédération germanique*. Un terme nouveau, comme on le voit, était substitué à celui d'empire qui rappelait trop l'ancien lien féodal entre les princes et l'empereur, et ce n'était pas sans intention, car la destruction de l'empire était résolue. Quelques mois plus tard, en effet, Napoléon, assuré du concours des souverains de l'Allemagne méridionale et occidentale (1), renversa le peu qui restait du vieil édifice germanique, et fonda la confédération du Rhin, qui substituait le protectorat de la France à la suzeraineté de la maison d'Autriche.

(1) Les maisons de Bavière, de Bade et de Wurtemberg s'étaient alliées à sa famille par des mariages; l'électeur archichancelier Dalberg avait nommé le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, son coadjuteur et son successeur. Murat avait été créé duc héréditaire de Clèves et de Berg.

Le 12 juillet 1806, l'acte de confédération fut signé à Paris par les envoyés des rois de Bavière et de Wurtemberg, de l'électeur archichancelier, de l'électeur de Bade, du landgrave de Hesse-Darmstadt, du duc de Berg, des princes de Nassau, de Hohenzollern et de quelques autres. Tous ces princes renonçaient à leurs liens avec l'empire germanique comme incompatibles avec la plénitude de la souveraineté reconnue à quelques-uns d'entre eux par le traité de Presbourg, et que les autres croyaient devoir réclamer comme une conséquence naturelle et un complément nécessaire du même traité. L'empereur des Français était déclaré protecteur de la confédération du Rhin avec le droit d'en nommer le président sous le nom de prince primat, et de disposer des troupes fédérales dans toute guerre continentale où la France serait engagée. L'électeur archichancelier devenait prince primat; l'électeur de Bade, le duc de Berg et le landgrave de Hesse-Darmstadt prenaient le titre de grands-ducs, avec les droits, les priviléges et les honneurs royaux. La ville libre de Francfort était donnée au prince primat, et celle de Nuremberg au roi de Bavière. Tous les petits princes et seigneurs de l'Allemagne méridionale qui avaient été jusque-là vassaux immédiats de l'empire et avaient joui à ce titre de la supériorité territoriale, étaient médiatisés, c'est-à-dire devenaient sujets des membres de la confédération dans les états desquels leurs domaines étaient enclavés.

Cette nouvelle constitution d'une si grande partie de l'Allemagne fut notifiée à la diète de Ratisbonne par le chargé d'affaires de France, qui déclara que son maître ne reconnaissait plus l'existence de l'empire germanique, et par les envoyés des princes confédérés. Ceux-ci annoncèrent qu'ils se séparaient de l'empire, parce que les évènemens des trois dernières guerres et les changemens politiques qui en avaient été la suite avaient prouvé jusqu'à l'évidence que le lien qui avait uni jusqu'alors les divers membres du corps germanique ne pouvait plus remplir son but, ou plutôt qu'il était en réalité déjà brisé. « C'est au sentiment de cette triste vérité, disaient-ils, qu'on doit attribuer la séparation des intérêts de l'Allemagne du nord et de ceux de l'Allemagne méridionale opérée dès 1795. Depuis ce temps, toute pensée de patrie commune et d'intérêt commun avait dû nécessairement disparaître; les mots de guerre d'empire et de paix d'empire n'avaient plus de sens; c'était en vain qu'on cherchait l'Allemagne dans le corps germanique... En opérant leur séparation actuelle, ils ne faisaient qu'adopter le système déjà établi par la conduite et même par les déclarations expresses des plus puissans des états d'em-

pire. On aurait pu, à la vérité, maintenir la vaine apparence d'une constitution sans vie réelle; mais il était plus conforme à leur dignité et à la pureté de leurs intentions de déclarer ouvertement leur résolution et les motifs qui les y décidaient. » Tout cela était vrai, il faut en convenir : la paix de Bâle avait commencé la dissolution de l'empire; celle de Lunéville et celle de Presbourg l'avaient achevée; il n'y avait plus de raison pour conserver un nom et des formes qui n'étaient désormais qu'un mensonge sans utilité. Aussitôt que l'empereur François II eut connaissance de ce qui s'était passé à Ratisbonne, il déclara à son tour que les conséquences qu'on avait tirées de plusieurs articles du traité de Presbourg l'avaient déjà convaincu de l'impossibilité où il se trouvait désormais de remplir les devoirs attachés à la dignité impériale, et que la formation de la nouvelle confédération rendait cette conviction encore plus complète; elle le conduisait à considérer comme rompu le lien qui l'avait uni au corps germanique; il déposait la couronne d'empereur d'Allemagne, déliait les électeurs, princes et états, du serment qu'ils lui avaient prêté, et réunissait ses provinces allemandes à ses autres possessions pour les gouverner toutes ensemble en qualité d'empereur d'Autriche (1).

Ainsi finit le saint-empire romain, un peu plus de mille ans après sa fondation par Charlemagne.

Nous avons vu que l'acte constitutif de la confédération du Rhin *médiatisait* une foule de petits princes et seigneurs, c'est-à-dire leur enlevait l'indépendance et les droits de souveraineté dont ils avaient joui jusqu'alors, pour arrondir à leurs dépens le territoire des membres de la confédération. La *médiatisation* était le complément de la *sécularisation* opérée à la suite du traité de Lunéville : elle détruisait l'existence politique de la noblesse d'empire, comme la sécularisation avait détruit celle du clergé catholique. Du reste, cette nouvelle mesure, loin de se faire au profit des libertés populaires, n'eut d'autre résultat que d'augmenter le pouvoir des souverains. Napoléon voulait que l'autorité de ses alliés ne fût limitée que par la sienne propre, et, on le sait assez, ce n'était pas à l'héritier couronné de la révolution française que les peuples devaient demander des droits politiques et des garanties constitutionnelles. Il ne tarda pas à dévoiler toute sa pensée à cet égard dans un écrit adressé au prince primat (2), où il disait entre autres choses que les affaires intérieures des divers états

(1) Dès 1804, il avait ajouté ce titre à celui d'empereur d'Allemagne.
(2) Le 11 septembre 1806.

confédérés ne le regardaient pas, que les différends des princes de la confédération avec leurs sujets ne devaient pas être portés devant un tribunal étranger, et que le protecteur ne voulait pas faire usage du pouvoir qui lui avait été conféré pour restreindre leurs droits de souveraineté, mais au contraire pour leur en assurer la pleine et entière jouissance. Encouragés par cette déclaration, les princes portèrent partout la main sur les institutions qui limitaient leur autorité et qui avaient subsisté sous diverses formes jusqu'à la dissolution de l'empire dans tous les états, grands et petits. C'est ainsi que le Wurtemberg fut privé de son ancienne constitution, que Fox trouvait comparable à celle de l'Angleterre. L'électeur, devenu roi, argua de la plénitude de la souveraineté qui lui était reconnue par le traité de Presbourg pour enlever à ses sujets leurs vieilles libertés, et pour s'arroger un droit absolu et sans conditions à leur obéissance.

L'établissement de la confédération du Rhin avait mis dans la dépendance de Napoléon l'Allemagne occidentale et méridionale. Ce grand changement s'était accompli sans le concours de la Prusse, dont l'influence, autrefois si décisive dans les affaires de l'empire germanique, se trouvait annulée par la prépondérance de la France, et qui se vit avec douleur réduite au rang de ces puissances du second ordre auxquelles on ne demande pas même leur consentement pour régler ce qui touche à leurs intérêts les plus chers. Napoléon, il est vrai, engagea le cabinet de Berlin à former une confédération de l'Allemagne du nord, et cette idée fut accueillie avec espérance comme un moyen de relever la Prusse et de rétablir, à quelques égards, l'équilibre sur le continent; mais l'offre impériale n'était qu'un leurre trompeur: il n'était pas dans les intentions de Bonaparte qu'un semblable projet se réalisât, et il ne tarda pas à le montrer en invitant les électeurs de Saxe et de Hesse à entrer dans la confédération du Rhin, et en enjoignant aux villes hanséatiques de ne pas se joindre à la ligue septentrionale, parce que la France voulait les prendre sous sa protection spéciale. Le gouvernement prussien fut profondément blessé de ces procédés et de quelques autres non moins significatifs; son mécontentement fut au comble lorsqu'il se vit menacé de perdre le Hanovre, que la France, sans le consulter, offrit de restituer au roi d'Angleterre, lors des négociations sans résultat qui eurent lieu entre les deux puissances, sous le ministère de Fox. Ce dernier outrage poussa à bout l'amour-propre national et amena la guerre de 1806, où la Prusse, trompée sur sa force réelle par ses souvenirs du temps de Frédéric-le-Grand, jeta le gant au vainqueur

de l'Europe. Les Français prirent une éclatante revanche de la défaite de Rosbach; l'armée prussienne fut anéantie à la bataille d'Iéna, et treize jours plus tard Napoléon entra à Berlin, d'où il lança contre l'Angleterre le fameux décret qui établissait le système continental. Les Russes accoururent au secours de leurs alliés, et une nouvelle lutte s'engagea dans les plaines de la Pologne et sur les bords de la mer Baltique; mais la victoire resta fidèle aux armes françaises, et la campagne de 1807 fut glorieusement terminée par la bataille de Friedland, qui eut pour conséquence le traité de Tilsitt (9 juillet 1807).

Napoléon usa durement de la victoire, et il fit payer cher à la Prusse l'illusion qui l'avait portée à se mesurer avec lui. Non content d'enlever à Frédéric-Guillaume III la moitié de ses états, il se fit un plaisir de l'humilier, en déclarant qu'il ne lui laissait l'autre moitié qu'en considération de l'empereur de Russie. La plus grande partie de la Prusse polonaise fut érigée en grand-duché de Varsovie et donnée au roi de Saxe; le reste fut attribué à la Russie, qui s'enrichit sans scrupule des dépouilles de son alliée et qui livra en échange à la France Cattaro, Raguse et les îles Ioniennes. En Allemagne, la Prusse perdit toutes ses possessions situées entre l'Elbe et le Rhin, qui, jointes à la Hesse, au duché de Brunswick et à une portion du Hanovre, devaient former le royaume de Westphalie, créé par Napoléon au profit de son frère Jérôme. La maison de Brunswick cessa de régner, parce que son chef avait accepté le commandement de l'armée prussienne; celle de Hesse, « pour s'être toujours montrée ennemie de la France, et pour avoir pris dans la dernière guerre une position équivoque. » La Prusse et la Russie reconnurent toutes les souverainetés créées par Napoléon, et accédèrent au système continental. Le nouveau roi de Westphalie entra dans la confédération du Rhin aussitôt après sa nomination; un peu plus tard les seuls princes allemands qui n'en fissent pas partie (1) furent obligés de s'y réunir, de sorte qu'elle embrassa toute l'Allemagne, à l'exception des provinces prussiennes et de celles qui appartenaient aux rois de Suède et de Danemark.

La Prusse, déchue du rang qu'elle avait occupé jusqu'alors parmi les puissances européennes, eut encore beaucoup à souffrir des conséquences du traité de Tilsitt et de l'extension arbitraire donnée par

(1) L'électeur de Salzbourg, devenu grand-duc de Wurzbourg, en était membre depuis le 15 septembre 1806; l'électeur de Saxe s'y était joint pendant la guerre en prenant le titre de roi. Son exemple avait été suivi un peu plus tard par les petits princes de l'Allemagne centrale.

Napoléon à diverses stipulations de ce traité. Écrasée par l'occupation française qui fut prolongée jusqu'à la fin de 1808, ruinée par une contribution de guerre exorbitante, forcée de réduire son état militaire à quarante-deux mille hommes et d'ouvrir à travers ses provinces des routes stratégiques et commerciales pour les troupes de la confédération du Rhin et les marchandises françaises, elle eut à subir toutes les humiliations et toutes les vexations que peut inventer le ressentiment d'un vainqueur irrité; pourtant ses souffrances lui furent utiles, parce qu'au lieu de l'accabler, elles réveillèrent chez elle le patriotisme et l'énergie. La guerre était à peine finie que le gouvernement prussien s'occupait de réparer les maux qu'elle avait causés et de rouvrir les sources de la prospérité publique. Des hommes d'une haute capacité furent placés à la tête des affaires, et s'appliquèrent avec un zèle et une activité admirables à préparer au pays un meilleur avenir. Les anciennes institutions militaires, dont la campagne de 1806 avait démontré l'insuffisance, furent complètement remaniées. Scharnhorst réorganisa l'armée et la remit sur un pied respectable, mais cela se fit sans bruit, presque en secret, et avec les précautions nécessaires pour ne pas éveiller la défiance de Napoléon. Le baron de Stein changea le système général de l'administration de manière à lui donner une vigueur et une unité qu'elle n'avait pas auparavant; il modifia notablement les lois qui régissaient la propriété territoriale, et donna aux villes une nouvelle existence. Il y avait une noble hardiesse à se lancer ainsi dans une large voie d'améliorations et de réformes lorsqu'on était encore sous le coup d'immenses désastres, et avant même que l'occupation étrangère eût cessé de peser sur le pays; mais l'ame ardente et énergique du baron de Stein rêvait déjà l'affranchissement de sa patrie, et il ne pensait pas qu'il fût trop tôt pour travailler à le préparer. Il s'efforça de relever l'esprit public non-seulement en Prusse, mais dans toute l'Allemagne, en encourageant tous ceux qu'animait une haine commune contre l'oppression à s'organiser en sociétés secrètes, et à se tenir prêts pour le moment où l'on pourrait enfin tenter de secouer le joug. Emporté par son brûlant patriotisme, il ne sut pas envelopper d'assez de mystère ses efforts et ses espérances, et devint suspect au gouvernement français, qui exigea son renvoi du roi de Prusse. Sa destitution fut bientôt suivie d'un décret de proscription lancé par Napoléon contre *le nommé Stein*, comme ennemi de l'Allemagne et de la confédération du Rhin. Forcé de quitter la Prusse, il se réfugia d'abord en Autriche, puis en Russie; mais il ne cessa pas de travailler à susciter des ennemis au tout puis-

sant oppresseur de l'Europe, et fut, du sein de l'exil, l'un des instrumens les plus actifs du mouvement de réaction qui eut lieu plus tard contre la domination française.

Les grands changemens qui avaient bouleversé l'Allemagne septentrionale s'étaient faits sans la participation de l'Autriche, et Napoléon lui avait fait sentir durement l'abaissement où l'avait réduite le traité de Presbourg (1). Effrayée sur son propre avenir par le sort de la Prusse, elle se prépara, dès l'année 1808, à tenter un nouvel effort pour reconquérir son rang parmi les puissances européennes, et pour assurer son indépendance sans cesse menacée par une ambition que rien ne semblait pouvoir assouvir. Napoléon paraissait avoir formé le plan d'asseoir successivement sur tous les trônes de l'Europe quelqu'un des membres de sa famille; sa nouvelle entreprise contre l'Espagne justifiait toutes les craintes à cet égard, en même temps que les obstacles inattendus qu'opposait à ses projets l'indomptable énergie du peuple espagnol pouvaient faire croire que le moment était venu de mettre une barrière à tant d'envahissemens. La cabinet de Vienne se décida donc à la guerre, espérant que les alliés ne lui manqueraient pas, et que rois et peuples s'uniraient à lui pour briser le joug de fer qui courbait toutes les têtes. Cette attente fut trompée : la Russie prit parti pour la France, et envoya un corps d'armée en Gallicie; l'appel de l'Autriche au peuple allemand manqua son effet et ne réveilla que des sympathies individuelles, trop impuissantes contre la terreur qu'inspirait le pouvoir de Napoléon; les princes de la confédération du Rhin restèrent fidèles à leur puissant protecteur, et ce fut avec des troupes allemandes qu'il remporta les victoires par lesquelles il ouvrit la campagne de 1809 (2). L'ascendant de Napoléon l'emporta encore cette fois; mais la lutte fut opiniâtre et terrible. L'archiduc Charles balança à Aspern la fortune du conquérant, et la victoire de Wagram ne fut achetée qu'au prix des plus sanglans sacrifices. Certains épisodes de cette guerre, comme l'apparition de quelques corps de partisans dans le nord de l'Allemagne, et surtout l'insurrection

(1) Lors de son entrevue à Erfürt avec Alexandre, il écrivit à l'empereur d'Autriche : « Il n'a tenu qu'à moi d'anéantir la monarchie autrichienne. »

(2) Il savait les enthousiasmer par des discours pleins d'habileté, que leurs chefs leur traduisaient en allemand. En voici un échantillon : « Je ne suis point au milieu de vous comme empereur des Français, mais comme protecteur de votre pays et de la confédération du Rhin. Il n'y a pas de Français parmi vous : vous devez à vous seuls vaincre les Autrichiens, etc., etc. »

des montagnards du Tyrol sous André Hofer, montrèrent que la haine de la domination impériale couvait au fond de bien des cœurs, et n'attendait, pour faire explosion, qu'une occasion favorable. Mais les revers de l'Autriche arrêtèrent le mouvement qui commençait, et le pouvoir de Napoléon parut plus fort et mieux établi que jamais. Le traité de Vienne, ou plutôt de Schœnbrunn (14 octobre 1809), enleva à la monarchie autrichienne plus de deux mille milles carrés et de trois millions de sujets. Napoléon eut les provinces illyriennes, qui ne furent point réunies au royaume d'Italie, mais formèrent un état à part; la Bavière s'enrichit de Salzbourg et de quelques districts voisins; la Gallicie occidentale fut réunie au grand-duché de Varsovie; une partie de la Gallicie orientale fut donnée à la Russie. L'Autriche, diminuée de plus d'un sixième, rejetée au-delà des Alpes, privée de toute communication avec la mer, se trouva ainsi réduite à son tour au rang de puissance du second ordre.

L'année suivante, Napoléon, à l'apogée de sa puissance et devenu l'époux d'une archiduchesse d'Autriche, fit encore sentir à l'Allemagne septentrionale les effets de cette inquiétude d'esprit qui le poussait à bouleverser sans cesse ses propres créations. Après avoir détrôné son frère Louis qui avait montré quelques velléités d'indépendance, et incorporé la Hollande à son empire, *comme étant une alluvion des fleuves français*, il réunit encore à la France toute la partie de l'Allemagne située le long de la mer du Nord (13 décembre 1810). Cette mesure privait de leurs états quatre princes souverains, mettait fin à l'indépendance des villes hanséatiques, et enlevait au royaume de Westphalie des portions notables de son territoire. Ce fut la dernière modification apportée à l'œuvre déjà tant remaniée de la confédération du Rhin : l'heure approchait où l'édifice colossal de l'empire allait s'écrouler tout entier en moins de temps encore qu'il n'en avait fallu pour l'élever.

Il semblait qu'une puissance mystérieuse forçât Napoléon d'aller toujours en avant, et ne lui permît pas de se reposer dans ses triomphes; il lui fallait toujours soutenir ses conquêtes par d'autres conquêtes, compléter ses entreprises par des entreprises nouvelles. C'est ainsi que l'asservissement de l'Allemagne et le système continental le poussèrent à la guerre de Russie, où il entraîna avec lui malgré elles la Prusse, l'Autriche et la confédération du Rhin. Personne n'ignore quelle en fut l'issue : on sait comment l'incendie de Moscou le força à la retraite, et comment un hiver précoce anéantit l'une des plus belles et des plus nombreuses armées qu'il eût jamais mises

en campagne. Cet immense désastre releva les espérances des nombreux ennemis que la domination française comptait en Allemagne, et détacha de Napoléon des alliés que la crainte seule avait associés à sa destinée. La Prusse, qu'il avait traitée en pays conquis depuis le traité de Tilsitt, et qu'il avait même pensé à rayer de la liste des états européens (1), donna le signal de la défection. Au mois de février 1813, Frédéric-Guillaume, qui avait quitté Berlin pour se rendre à Breslau, conclut avec l'empereur de Russie un traité d'alliance contre la France. Sa proclamation du 17 mars, où il énumérait en peu de mots ses griefs contre Napoléon, produisit un effet immense, parce qu'elle exprimait des sentimens qui étaient dans tous les cœurs. Derrière l'armée régulière qui, grace aux sages mesures prises dans les années précédentes, put être promptement portée à cent mille hommes, se leva, sous le nom de *landwehr*, une nombreuse milice volontaire dans laquelle on vit figurer des vieillards, des enfans et jusqu'à des femmes habillées en hommes. Ce fut là le commencement d'un grand mouvement national qui se propagea successivement dans toutes les parties de l'Allemagne, et qui donna à la guerre de 1813 un caractère tout particulier. On lui donna, dès le commencement, le nom de *guerre sainte*; on la désigne encore aujourd'hui sous celui de : *guerre de la délivrance* (*Befreyungs-krieg*). Cette époque a laissé un grand souvenir dans le cœur des Allemands, parce que ce fut la première fois depuis bien des siècles, qu'unis par la haine du joug étranger, ils combattirent en frères pour un même but, l'indépendance de la patrie commune. Toutes les discordes, toutes les rivalités furent un moment oubliées : princes et peuples parlèrent le même langage, parurent animés du même enthousiasme; les mots enivrans de patrie et de liberté retentirent dans les proclamations royales comme dans les hymnes des nouveaux Tyrtées que les soldats chantaient en marchant au combat (2); il y eut là un instant d'élan populaire universel qui put faire

(1) Napoléon haïssait les Prussiens, qu'il appelait les jacobins du Nord. Lorsqu'il se préparait à son expédition de Russie, il eut un moment le projet d'en finir avec la monarchie prussienne. Il avait dans tous les cas l'intention formelle de lui enlever la Silésie pour la donner au roi de Saxe.

(2) Le mouvement de 1813 donna naissance à toute une littérature patriotique où s'exhalèrent en vers brûlans et en prose véhémente les sentimens comprimés jusqu'alors par la crainte qu'inspirait Napoléon, mais fomentés avec soin par les sociétés secrètes, et même, autant que la prudence le permettait, par l'enseignement des universités. Les monumens les plus curieux de cette époque sont les chants d'Arndt, de Schenkendorf, de Koerner, le *Mercure du Rhin* de Goerres, etc.

croire à la réalisation prochaine de ce rêve tant et si vainement poursuivi : l'unité de l'Allemagne.

Le génie de Napoléon ne se démentit pas pendant la campagne de 1813, et cette guerre se serait sans doute terminée à son avantage, s'il n'avait eu à combattre que des armées et non une nation ; mais l'exaspération des populations contre lui était un puissant auxiliaire pour ses ennemis ; elle rendait ses victoires à peu près inutiles et donnait une grande importance aux moindres revers de ses lieutenans. Ce fut en vain qu'il battit les alliés à Lutzen et à Bautzen, et qu'il les poussa, l'épée dans les reins, depuis les bords de la Saale jusqu'en Silésie : l'Autriche, entraînée par le mouvement universel, se déclara contre lui, apportant à la coalition deux cent mille hommes de bonnes troupes et un immense effet moral. La victoire de Dresde n'empêcha pas la Bavière de se joindre à son tour à cette ligue, et il est probable que la bataille de Leipzig gagnée par Napoléon n'eût fait que retarder de quelque temps la délivrance de l'Allemagne; mais cette sanglante mêlée de trois jours, où la supériorité du nombre et la trahison des Saxons donnèrent la victoire aux alliés, décida la retraite de l'armée française : encore les Bavarois voulurent-ils lui fermer le chemin, et fut-elle obligée, pour regagner le Rhin, de remporter à Hanau une dernière victoire. Ce fut le 2 novembre que Napoléon repassa ce fleuve tant de fois traversé par lui, et qu'il ne devait plus revoir désormais.

Il suffit de la nouvelle de la bataille de Leipzig pour mettre fin au royaume de Westphalie. Jérôme Bonaparte s'enfuit de Cassel, et la Prusse, l'Angleterre, les maisons de Hesse, d'Oldenbourg et de Brunswick se remirent en possession de ce qui leur avait été enlevé. Le grand-duc de Francfort, Dalberg, abandonna le grand-duché que lui avait fait Napoléon, et se retira à Constance, puis plus tard à Ratisbonne, dont il était évêque. Le roi de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade et de Hesse-Darmstadt se hâtèrent d'assurer leur existence par des traités particuliers avec l'Autriche, et joignirent aux troupes des alliés les contingens qu'ils avaient levés comme membres de la confédération du Rhin. L'organisation établie par Bonaparte tombait ainsi pièce à pièce; mais qu'allait-on mettre à la place? Les uns voulaient la restauration de l'ancien empire germanique, et croyaient qu'il était de toute justice de proclamer purement et simplement le rétablissement de l'ordre de choses renversé par la main de l'étranger. D'autres voulaient que tous les princes qui avaient fait partie de la confédération du Rhin fussent privés de l'administration de

leurs états, ou ne la conservassent que sous la direction d'un comité de gouvernement chargé de préparer la reconstitution de l'Allemagne. Ces divers plans furent rejetés par les puissances alliées comme ne pouvant se concilier avec les traités par lesquels l'Autriche venait de garantir aux princes de l'Allemagne méridionale la plénitude de leurs droits et l'intégrité de leur territoire. D'ailleurs, la guerre n'était pas finie : contre un homme tel que Napoléon, ce n'était pas trop d'une ligue universelle, et il ne fallait pas risquer de lui rendre des alliés et de faire renaître des divisions dont il était encore en position de tirer un grand parti. On nomma, il est vrai, une commission centrale d'administration présidée par le baron de Stein; mais son autorité ne s'étendit que sur la Saxe, dont le roi, resté fidèle à Napoléon jusqu'à la fin, était considéré comme prisonnier de guerre, sur les grands-duchés de Berg et de Francfort, et sur quelques parties de la Westphalie. Cette commission fut chargée, en outre, d'organiser la force nationale et de veiller à ce que chacun contribuât, selon son pouvoir, à l'œuvre commune. On put voir alors combien la domination de Bonaparte avait été favorable au développement des ressources matérielles de l'Allemagne par la facilité et la promptitude avec lesquelles on leva, dans les seuls états du second ordre, des armées telles que l'ancien empire tout entier n'en avait jamais pu fournir dans son meilleur temps.

Quatre cent mille hommes passèrent le Rhin sur divers points dans les derniers jours de l'année 1813, et le territoire français devint le champ de bataille où devaient se décider les destinées de l'Europe. La France, épuisée d'hommes et d'argent, fit un dernier effort pour tenir tête à tant de nations conjurées contre elle, et cet effort fut assez puissant pour déterminer les coalisés, quoique arrivés à cinquante lieues de Paris, à offrir encore la paix à Napoléon, qui repoussa les offres de Châtillon comme il avait repoussé deux mois avant celles de Francfort, et s'obstina à continuer une lutte inégale, comptant sur son génie et sur sa fortune. Son génie seul ne lui fit pas défaut; il se montra aussi actif, aussi fécond que jamais, et la campagne de 1814 fut aussi merveilleuse qu'aucune de ses plus vantées. Mais tout cela fut en pure perte, parce que la France était fatiguée de prodiguer le sang de ses enfans dans de brillantes aventures, parce qu'elle commençait à séparer sa cause de celle de la dynastie impériale et à désirer le repos à tout prix. Ce sentiment, qui régnait dans une portion considérable de la nation, dispensa la coalition de rem-

porter des victoires décisives : ce fut lui qui amena la capitulation de Paris, l'abdication de Napoléon et le retour de l'ancienne dynastie.

Le traité du 30 mai, conclu entre Louis XVIII et les puissances alliées, posa les bases d'un remaniement général de l'Europe. La France fut réduite à ses limites de 1792, avec quelques modifications à son avantage; la réunion de la Hollande et de la Belgique sous le sceptre de la maison d'Orange fut décidée, quoique non encore formellement énoncée; l'Italie septentrionale fut donnée à l'Autriche; quant à l'Allemagne, il fut dit formellement qu'elle formerait une confédération d'états indépendans. Cette stipulation vague et générale laissait le champ libre à bien des conjectures; toutefois elle renversait définitivement les espérances de ceux qui auraient voulu la résurrection du vieil empire germanique. Il en résultait clairement qu'on allait établir quelque chose de tout nouveau, et dont il n'y avait pas d'exemple dans l'histoire, à savoir un état fédératif composé de rois et de princes, placés tous au même rang et sans aucune subordination hiérarchique des uns aux autres. Telle fut en effet la solution donnée au difficile problème de la reconstitution de l'Allemagne. Le traité de Paris avait posé les principes; le congrès de Vienne, assemblé quelques mois plus tard, en régla l'application, et l'une de ses œuvres principales fut l'organisation actuelle de la confédération germanique. C'est cette œuvre que nous examinerons dans un prochain article, où nous essaierons d'apprécier les causes qui lui ont donné naissance, les modifications successives que les évènemens y ont apportées, et les résultats qui en sont sortis jusqu'à ce jour, tant pour l'Allemagne que pour l'Europe.

E. DE CAZALÈS.

LA
CHOUANNERIE EN BRETAGNE.

BOISHARDY.

I.

Placé entre le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Cornouaille, le département des Côtes-du-Nord était, pour ainsi dire, le point d'intersection des trois chouanneries bretonnes. Les royalistes y avaient d'ailleurs pour chef un des hommes les plus actifs et les plus entreprenans qu'ait jamais produits aucune guerre civile. Ce chef était un gentilhomme obscur, nommé Boishardy, qui avait vécu jusqu'alors uniquement occupé à chasser le loup et à courtiser les jeunes fermières. Les paysans, qui le craignaient à cause de sa force et de son audace, l'aimaient pour sa franchise familière, sa gaieté et ses élans d'une brusque bonté. Il ne s'était jamais donné la peine d'être meilleur ni plus mauvais que le hasard ne l'avait fait. C'était un de ces hommes d'instinct, destinés à devenir populaires, parce qu'ils ont le bonheur d'avoir à côté de chaque vertu un défaut qui la rend visible aux yeux grossiers de la foule, capables de mauvaises actions quand

la passion les pousse, mais non de méchanceté, parce que la méchanceté suppose la corruption et le parti pris; natures cahoteuses qui plaisent comme les paysages accidentés et les arbres rugueux, par le seul charme de la vie et de la variété.

Avant que la révolution eût fait de Boishardy un chef de partisans, ses aventures amoureuses l'avaient déjà rendu célèbre dans les paroisses. C'était une sorte de Lovelace en sabots que l'on était sûr de trouver le dimanche aux danses et aux *pardons*, les autres jours aux moulins, aux fours, aux fontaines, partout enfin où viennent les jeunes filles et où pareil oiseleur pouvait tendre ses filets. Les mères le redoutaient, les maris pâlissaient en le voyant passer devant leurs seuils, et le curé de Brehand avait un jour prêché contre lui. On comprend combien une aussi mauvaise réputation dut lui susciter d'admirateurs et d'envieux. Il n'était pas de paysan qui ne connût M. de Boishardy; la canonisation l'eût à peine rendu aussi célèbre. Cette popularité lui fut d'un grand secours lorsqu'il chercha à soulever les paroisses, et il ne tarda point à devenir le chef le plus redoutable de toute la Bretagne.

Les embarras de la guerre civile n'avaient pu le faire renoncer à ses galanteries, mais en avaient nécessairement borné le cours; le temps d'être inconstant lui manquait. Une nouvelle maîtresse exerçait d'ailleurs sur lui, depuis quelque temps, un empire absolu. Elle se faisait appeler Mme Catherine; sa fière beauté et son caractère altier l'avaient fait surnommer *la Royale* parmi les chouans. On la disait issue d'une noble famille d'Ille-et-Vilaine. Elle avait commencé, comme Boishardy, par déroger en amour, et ses aventures avec un jeune meunier de Redon l'avaient forcée de se réfugier à Loudéac, où elle fit la connaissance du chef royaliste. Elle le suivait parfois dans ses expéditions et exerçait sur toutes ses actions une surveillance jalouse, à laquelle Boishardy se soumettait plus patiemment qu'on ne l'eût supposé.

Une affaire m'ayant appelé à Lamballe vers la fin du mois de thermidor 1794, je rencontrai, en sortant de l'auberge, notre ancien médecin, le citoyen Launay, que je n'avais point revu depuis ma visite à la Hunaudaie (1). Le temps n'avait rien changé à son caractère frondeur. Arrêté comme *feuillantiste* pendant le règne de Robespierre, il s'était fait jacobin après sa chute, et je le trouvai regrettant amèrement la *sainte guillotine*, dont il avait été miraculeusement

(1) Voyez la livraison de la *Revue* du 1er octobre 1839.

sauvé lui-même par le 9 thermidor. Le besoin de contredire était plus fort chez cet homme que le sentiment de sa propre conservation. La logique n'avait jamais aucune part au choix de ses opinions ; il se ralliait aux minorités par malveillance comme d'autres se ralliaient aux majorités par lâcheté. Peu lui importaient les subites conversions, pourvu qu'elles l'empêchassent de penser comme tout le monde; pour lui, la raison, le devoir, la dignité, c'était l'opposition. Il se faisait gloire de cette mauvaise nature, et appelait ce mécontentement perpétuel *son indépendance*. Il me parla longuement des excès commis par les chouans dans le pays, traita de trahison l'indulgence du nouveau gouvernement, et m'avertit que je ne pourrais me rendre sans les plus grands dangers à Lachèze, où j'avais affaire.

— Grace aux *muscadins* qui nous gouvernent, ajouta-t-il, nos campagnes ressemblent au grand désert, et l'on ne s'y risque plus qu'en caravane. Du reste, voici le capitaine Rigaud, qui va, j'espère, te tirer d'embarras.

Un homme d'une quarantaine d'années venait en effet de tourner la rue, et s'avançait vers nous. Il portait une redingote militaire blanchie par un long service, des sabots sans talons et un vieux feutre décoré d'un plumet tricolore.

— Avez-vous un convoi pour Lachèze, capitaine? lui cria de loin le docteur.

— Je me rends moi-même demain à Loudéac avec un fort détachement, répondit l'officier.

Launay me prit par la main.

— Alors vous m'emmènerez ce garçon?

— Volontiers, reprit Rigaud en me saluant; mais nous partirons avant le jour.

— Baptiste se tiendra pour averti ; seulement, rappelez-vous que vous me répondez de lui, et n'allez pas me dire à votre retour, comme ce feuillantiste de Caïn, *que je ne vous l'avais point donné à garder*.

— Ce que nous gardons le mieux n'est pas toujours à l'abri, répliqua le capitaine; personne ne peut répondre de personne par le temps qui court : *carpe diem quam minimùm credula postero*.

Launay se tourna vers moi.

— Je t'avertis, dit-il, que Rigaud a fait ses classes, qu'il déjeune de Cicéron, dîne de Virgile, soupe d'Horace, et qu'il parle latin comme un professeur de seconde; ce qui ne laisse pas de lui être singulièrement utile pour une guerre contre des Bas-Bretons.

— Plus utile que vous ne croyez, dit le capitaine, car je trouve

dans mes études un calme qui vous manque. Vous ne soupçonnez pas tout ce qu'une manie a de précieux, docteur; elle occupe comme une passion, et n'a aucun de ses tourmens. Croyez-moi, puisque la vie n'est après tout qu'une voiture mal suspendue qui nous conduit à la mort, les sages sont ceux qui baissent les stores sans songer au but ni aux cahots.

— Ni à se procurer des souliers, continua Launay, en jetant un regard oblique sur les chaussures de notre capitaine.

Celui-ci sourit sans répondre, et nous salua de la main.

— A demain donc, citoyen, sur la place d'armes, dit-il.

Je m'inclinai en promettant d'être exact, et il partit. Launay le regarda s'en aller, les bras croisés; puis, haussant les épaules :

— Encore un pauvre diable né pour servir quarante ans son pays, et pour mourir dans un coin avec des culottes percées! murmura-t-il. Vois-tu, Baptiste, les gens simples et dévoués sont les bêtes de somme de la société; tant qu'ils marchent, on les charge, et quand ils tombent, on les écorche. Il n'y a que deux moyens sûrs pour faire son chemin ici-bas : être inutile ou être méchant; les puissans sont ceux qui savent être l'un et l'autre.

Le rappel me réveilla le lendemain, et je me hâtai de me rendre à la place d'armes, mon fusil de chasse en bandoulière. J'y trouvai le capitaine à la tête de sa compagnie et dans le même costume que la veille. Les cent cinquante grenadiers de l'Hérault qu'il commandait n'avaient conservé, comme lui, que quelques parties dépareillées de leur uniforme. La plupart étaient coiffés de chapeaux de paille relevés à la grenadière, vêtus de redingotes de toile à paremens bleus, et chaussés de lambeaux de feutre ou de semelles ficelées, jouant le cothurne antique. A les voir ainsi armés d'une carabine noircie, de sabres inégaux et de pistolets passés à une ceinture de corde, on eût dit une troupe de bandits. Toutefois la fermeté régulière de leur marche, l'ensemble des mouvemens et je ne sais quelle visible habitude d'obéissance faisaient encore reconnaître le soldat, non celui que nous voyons aujourd'hui, coquet, bien nourri et les mains gantées, mais le soldat d'alors, tanné par le soleil ou la brise, la barbe hérissée, toujours affamé, noir de poudre, et combattant avec l'acharnement des dieux d'Homère pour un mot magique qu'il ne comprenait pas. A la suite des grenadiers marchait une troupe de volontaires armés de fléaux et de faucilles : c'était la compagnie des moissonneurs, formée d'après un décret de la convention *pour couper et battre le blé des pays conquis.*

J'avais pris, avec le capitaine, la gauche du détachement, et nous marchâmes quelque temps en silence à côté l'un de l'autre. Le jour venait de paraître, la brume était tombée, et les oiseaux chantaient, en secouant leurs ailes, le long des haies vives. Mon compagnon me montra l'horizon illuminé de toutes les splendeurs du soleil levant.

— Une aurore d'Italie, citoyen, dit-il en souriant. *Tithoni croceum linquens aurora cubile.*

— Je vois que Virgile vous est aussi familier qu'Horace, observai-je.

— Voilà vingt ans que je les repasse dans la création, répondit-il; il n'est point d'image qui ne me rappelle un de leurs vers.

— Depuis votre arrivée ici, vous devez vous rappeler aussi parfois ceux de Lucain.

— Hélas! oui. Votre Bretagne est comme la robe sanglante du citoyen Jésus; chacun en veut un morceau.

— Et vous n'entrevoyez point de terme à cette lutte impie?

— Le moyen d'en espérer, tant que les représentans et les généraux auront des plans contraires avec des pouvoirs égaux? Chacun agit ici séparément et sans responsabilité. En cas de succès, tout le monde se glorifie; en cas de revers, on ne peut accuser personne. L'armée républicaine est d'ailleurs trop peu nombreuse. A force de répéter dans ses dépêches et ses journaux qu'elle comptait soixante mille hommes, le comité de salut public a peut-être fini par le croire; mais la vérité est que nous en avons seulement trente mille pour garder quatre mille lieues carrées de pays et trois cent cinquante lieues de côtes! Sur ce nombre, dix mille languissent dans les hôpitaux, dix mille n'ont point d'armes, tous manquent de souliers et de pain. J'ai vu près de Vitré une compagnie de grenadiers qui ne pouvait quitter ses barraques faute de vêtemens; à Fougères, les soldats affamés ont mis en délibération s'ils mangeraient les cadavres. Tout cela ne serait rien, s'il s'agissait de décider la question dans une bataille: nous mènerions nos grenadiers au feu comme une bande de loups affamés; tant qu'ils mâchent des cartouches, ils ne sentent point la faim. Mais ceci est une guerre des *Mille et une Nuits;* nous combattons des génies invisibles: ce sont les arbres qui nous tirent des coups de fusil. Avons-nous le dessus, tout rentre en terre; nous ne trouvons plus que des paysans qui labourent, des femmes qui filent, des enfans qui nous ôtent leurs bonnets. Sommes-nous forcés de céder, chaque fossé produit un combattant, chaque souche de genêt se change en ennemi; il n'est point d'enfant, de femme ou de paysan qui n'ait pour nous une pierre ou une balle.

Quiconque peut frapper donne son coup. Cette race de l'ouest est patiente dans sa haine; il n'y a à espérer d'elle ni lassitude ni découragement : elle a faim de bleus. Tant qu'il restera ici de la poudre et des mousquets, la république ne pourra se dire victorieuse. Aussi, combattre ces hommes est inutile; les tuer, barbare : il faut les traiter comme ces animaux indomptables dont on rogne les ongles et lime les dents.

Le capitaine finissait de parler, lorsqu'on vint l'avertir que les éclaireurs avaient découvert un champ de blé à quelques centaines de pas de la route. Il fit faire halte, prit cinquante grenadiers avec la compagnie des moissonneurs, et se dirigea vers l'endroit indiqué. Nous trouvâmes un champ de froment, dont les maigres épis formaient de loin en loin des touffes plus hautes et plus pressées, comme il arrive d'ordinaire dans les terres appauvries ou mal cultivées. Mon compagnon jeta sur la moisson un regard scrutateur.

— Ces champs de blé, dit-il, sont comme les champs de cannes, des nids de serpens. Avant que les batteurs y mettent la faucille, fouillez-moi partout avec les baïonnettes, mes braves.

Une douzaine de grenadiers armèrent leurs fusils et se répandirent dans les blés par quatre côtés différens, en se dirigeant vers un point commun. Au bout de quelques instans, nous les vîmes reparaître, traînant un paysan qu'ils avaient trouvé caché au milieu des épis. Le capitaine lui demanda son nom.

— Claude Perrot, répondit brièvement le paysan.

— Où demeures-tu?

— A Quessoy.

— Que faisais-tu dans ce champ de blé?

— Je dormais.

— Tes pareils ne font point d'habitude leur lit dans un sillon; pourquoi ne dormais-tu pas chez toi?

— Parce que chez moi les chouans m'auraient tué, comme ils ont tué ma femme et mon fils.

Rigaud le regarda avec étonnement.

— Oui, reprit le paysan, dont le pâle visage s'anima d'une expression de douloureuse terreur, M. La Roche (1) est venu il y a huit jours. J'étais au lit, malade d'un mauvais air : ils ont d'abord dit à la femme et à l'enfant qu'ils avaient faim; on leur a apporté tout ce

(1) Ce La Roche, ancien douanier, commandait une bande qui avait pris le nom de *Royal-Carnage*.

qu'il y avait; ils ont mangé et bu, puis ils ont demandé où j'étais. — A Montcontour, a répondu Marianne, qui avait peur pour moi. — Il sera encore allé vendre son grain aux bleus, s'est écrié un chouan. La femme a voulu nier. La Roche s'est levé rouge de colère. — Le compte de ton mari est fait, a-t-il dit; mais montre-nous d'abord où il cache ses écus. — La femme résistait; ils lui ont ôté ses sabots pour mettre ses pieds au feu; l'enfant a eu peur et a commencé à jeter des cris. Alors elle les a menés à l'étable, où était ramassé l'argent du loyer, et elle leur a tout donné. Ils se sont encore arrêtés pour boire en parlant bas; enfin La Roche a fait signe d'emmener Marianne avec le petit, et ils s'en sont allés. J'ai alors voulu me lever pour les suivre; mais ils avaient fermé la porte, et comme je cherchais à l'ouvrir, j'ai entendu tout à coup le chant du *Veni Creator* et une décharge : c'était Marianne et mon pauvre enfant qu'ils venaient de tuer.

A ces mots, le paysan s'arrêta; un frémissement douloureux agitait tous les muscles de son visage, et quelques larmes coulèrent lentement sur ses joues bronzées. Je n'avais pu retenir un cri d'horreur.

— Et les municipaux de Quessoy n'ont point porté plainte au district d'un tel crime? demanda le capitaine.

— Nos municipaux sont tous égorgés ou en fuite, répondit Claude.

— Ainsi, il n'y a plus chez vous personne pour défendre les faibles et leur rendre justice?

— Personne.

— Que ne cherchez-vous alors un refuge dans les villes?

— Comment nous y nourrir? Nous ne pouvons labourer les rues, nos bœufs ne peuvent brouter le pavé; le paysan a besoin de la campagne pour vivre, comme le poisson de la mer.

— Et vous êtes forcés de quitter vos maisons tous les soirs?

— Oui : ceux des côtes montent sur leurs barques et vont passer la nuit à la cappe; mais nous autres, nous n'avons pour retraite que les taillis ou les blés.

— Ainsi c'est dans ce champ que tu te cachais?

— Depuis près d'un mois.

— Tâche alors de trouver un nouvel abri, car nous sommes forcés de faucher ta chambre à coucher.

— Que voulez-vous dire?

— Regarde.

Rigaud montra avec la poignée de son sabre les moissonneurs qui commençaient à faire tomber les épis sous leurs faucilles; Claude jeta un cri de surprise et de saisissement.

— Jésus! que font-ils là? s'écria-t-il.

— Ils moissonnent pour le compte de la république.

— Mais ce blé m'appartient!

— A toi?

— Et c'est le seul qui me reste, car les dragons de Montcontour ont fauché le reste en herbe pour leurs chevaux. Au nom de Dieu! capitaine, dites qu'ils s'arrêtent. Je suis un patriote comme vous, puisque les chouans ont massacré les miens. Bas les faucilles, citoyens, bas les faucilles!

— Nous devons exécuter l'ordre du comité de salut public, observa Rigaud.

— C'est impossible, s'écria le paysan, dont le désespoir semblait s'accroître à mesure que son champ se dégarnissait; nul ne peut donner un pareil ordre, chacun a son droit et son bien.

— Vos paroisses sont assimilées à un pays conquis; tout y est frappé de réquisition pour le service de l'armée : il faut que le soldat vive.

— Et moi? demanda Claude avec énergie.

— Toi, répondit le capitaine embarrassé, tu réclameras près de la république.

— Qui chargera du paiement le geôlier ou le bourreau. Non, cela ne peut être; laissez à un chrétien ce que Dieu lui a laissé. Arrière, vous autres; cette moisson est à moi, et nul ne peut y toucher; arrière, si vous n'êtes des lâches et des voleurs!

Il s'était précipité au milieu des moissonneurs en les repoussant et en défendant son champ de ses deux bras ouverts, comme il eût défendu un ami. Vingt faucilles se levèrent aussitôt sur sa tête; je courus à lui, et je l'arrachai avec peine du milieu des soldats.

— C'est un chouan déguisé, criaient quelques voix.

— Il nous a appelés voleurs et lâches.

— Trois hommes de bonne volonté pour lui casser la tête.

— Il faut le pendre au premier arbre du chemin.

— Va-t-en, si tu tiens à la vie, dit Rigaud, qui connaissait ses grenadiers et comptait peu sur leur subordination.

— Des épis nés de ma sueur! reprit Claude en joignant les mains avec cette espèce d'amour religieux du paysan breton pour le blé qu'il a semé.

— Va-t-en, répéta le capitaine en le poussant vers l'entrée du champ.

Claude promena autour de lui des yeux désolés, et ramassant avec

une douleur mêlée de rage son chapeau, qu'il avait laissé tomber à terre :

— C'est bien, dit-il avec un accent profond; les royalistes m'ont tué ceux que j'aimais, et les bleus m'arrachent mon dernier morceau de pain. Puisqu'il n'y a de justice d'aucun côté, maintenant je saurai que c'est à chacun de se la faire.

Et étendant les mains vers les moissonneurs :

— Coupez, coupez le blé du pauvre, continua-t-il; mais, aussi vrai que je suis un chrétien, je redemanderai à d'autres ce qu'on m'enlève aujourd'hui.

Les soldats répondirent par des menaces et des huées; mais Claude ne parut point y faire attention; il promena un dernier regard sur la moisson déjà à demi fauchée, croisa les bras sous son manteau de peau de chèvre et se retira lentement. Nous le suivîmes des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu derrière les haies touffues.

— Encore un soldat de plus pour ces bandes ennemies de tout ce qui vit et de tout ce qui possède, murmura le capitaine. Nous ne pouvons vivre ici qu'en violant tous les droits, et chaque droit violé nous crée un implacable ennemi. Cette guerre tourne dans un cercle vicieux, citoyen; c'est un syllogisme sans issue dont la conclusion répète sans cesse la majeure.

Cependant le blé avait été coupé, lié en gerbes, puis chargé sur les chariots: le détachement reprit sa marche, et nous arrivâmes à Montcontour. Le capitaine y laissa quelques-uns de ses moissonneurs pour battre le grain, et après une heure de repos on se remit en marche. A mesure que nous avancions, la campagne prenait un aspect plus désolé. Les haies bordant le chemin avaient été récemment abattues afin d'ôter aux chouans toute facilité pour leurs embuscades; les champs en friche étaient couverts de hauts chardons brûlés par le soleil; à peine si l'on apercevait de loin en loin quelques sillons dont le chaume verdâtre annonçait une moisson faite avant le temps par besoin ou par crainte de rapine. Nulle trace de roues sur le chemin, nul chant de pâtre sur les collines, nul bruit à l'horizon; les villages eux-mêmes semblaient abandonnés. Chaque maison était soigneusement close, chaque puits dégarni de sa corde et de ses seaux, chaque étable muette. Cependant la litière du pourpris était récemment foulée, quelques cheminées fumaient encore; tout annonçait que la population était là il y avait à peine quelques instans, et qu'elle avait disparu tout entière d'un seul coup et comme par enchantement.

— Notre approche a été annoncée, me dit le capitaine. Je ne saurais

deviner par quel moyen, mais cette solitude le prouve. Il faut que ces rustres aient à leurs ordres les génies des airs ou qu'ils nous sentent comme le gibier sent les chiens.

Après nous être arrêtés de nouveau pour faucher un champ d'orge et quelques sillons de méteil, nous arrivâmes à Pleuguenas où la troupe fit halte un instant. Le capitaine et moi, nous en profitâmes pour parcourir le village, qui était désert comme tous les autres. Nous trouvâmes l'arbre de la liberté abattu, le drapeau tricolore déchiré, et les affiches portant les armes de la république lacérées sur tous les murs. En passant près de l'église, nous aperçûmes pourtant une affiche qui était demeurée intacte; c'était le décret du comité de salut public annonçant la formation de compagnies de guides destinées à abattre les ajoncs, bois et genêts qui bordaient les routes; au-dessous se trouvait l'avis suivant, écrit à la main, en gros caractères :

« *Nous promettons à quiconque abattra une haie ou un arbre pour les bleus, d'aller le fusiller dans les vingt-quatre heures jusque chez lui.*

« *Signé* LA JOIE, TRANCHEMONTAGNE dit DENIS. »

« Fait au camp des honnêtes gens. »

Rigaud et moi nous nous regardâmes.

— Comprenez-vous maintenant pourquoi aucun habitant ne s'est présenté pour la formation de ces compagnies? me dit-il en secouant la tête. Vous le voyez, les chouans opposent décret à décret, et c'est à eux qu'on obéit, parce que le danger de la désobéissance est plus prochain. Ainsi tout nous est ennemi par force ou inclination. Quand on dit à l'enfant qui pleure : *Voilà les bleus*, il se tait et se cache; les chiens nous connaissent et aboient à notre approche; tout nous trompe, nous fuit ou nous repousse. Le moyen que nos soldats ne s'endurcissent pas contre de tels ennemis et ne rendent pas en cruauté ce qu'on leur donne en haine? La souffrance les a d'ailleurs aigris : *infelix nescit amare.*

Nous arrachâmes l'avis signé par les deux chefs des *honnêtes gens*, et nous continuâmes notre route vers Uzel, où nous arrivâmes à la nuit tombante. Les officiers municipaux étaient avertis et nous attendaient. Je laissai le capitaine prendre avec eux toutes les dispositions nécessaires pour le logement de sa troupe, et je me rendis seul à l'auberge du *Cheval-Blanc* dont je connaissais le propriétaire.

II.

Maître Floch était un Normand qui réhabilitait à lui seul tous les descendans de Rollon, et dont les marchands de fil, les maquignons, les rouliers et les colporteurs ne parlaient jamais qu'avec une tendresse presque filiale. C'est qu'aussi nul ne savait comme lui les entretenir de leurs affaires, partager leurs espérances ou consoler leurs désappointemens. Sa mémoire était surtout merveilleuse. Il connaissait tous ses voyageurs par leurs noms, prénoms, surnoms, savait le nombre de leurs enfans, les qualités de leurs montures, se rappelait s'ils se faisaient eux-mêmes la barbe, et ce qu'ils préféraient du lard en purée ou du mouton rôti. Le bonnet de coton sur l'oreille, le nez en l'air et le ventre en avant, maître Floch allait de l'un à l'autre, riant, raillant et trouvant moyen de plaire aux plus maussades. Aussi, telle était l'affection dont il était entouré, que pendant les plus mauvais jours de la terreur il ne s'était point trouvé une voix qui osât l'accuser. Son républicanisme pouvait être douteux, mais son cidre était le meilleur du canton, son vin le moins cher, ses contes les plus réjouissans. Les patriotes d'Uzel avaient besoin de maître Floch, comme les Parisiens de Fleury ou de Dugazon. Couper cette tête c'était décapiter la gaieté même. Sans maître Floch, à qui eût-on demandé un bon avis sur la conserve des fruits à l'eau-de-vie ou le moyen de guérir les engelures? A qui maître Floch guillotiné pouvait-il profiter autant que maître Floch vivant?

L'aubergiste du *Cheval-Blanc* avait donc traversé la crise sans que l'on songeât à dénoncer sa bonne humeur : pour tous, il était resté en dehors de la querelle; son hôtellerie était une sorte de terrain neutre où les différentes opinions venaient chercher le même amusement en buvant le même vin. Au milieu de cette sombre époque, le plaisir lui avait créé une sorte d'inviolabilité.

Lorsque j'entrai, maître Floch remontait à grand bruit un tournebroche fixé au coin de l'immense cheminée; il se détourna, et poussa à ma vue une exclamation de joyeux étonnement :

— Eh! c'est monsieur Baptiste, s'écria-t-il en portant la main à son bonnet; je savais bien, moi, qu'il n'était pas mort.

— Ni vous, maître, à ce que je vois.

— Ni moi, mon joli négociant. Ils m'ont laissé la tête sur les épaules, de peur de s'ennuyer après ma mort. Mais vous n'êtes point venu à pied?

— Pardonnez-moi.

— Seul ?

— Avec le détachement de Lamballe, dont le capitaine va me rejoindre.

— Ici?

— Ici.

Maître Floch fit un mouvement.

— Cela vous contrarie? demandai-je.

— Nullement, reprit-il avec embarras; mais tout manque dans le pays, et depuis quelques jours nous mangeons du pain noir.

— Depuis quelques jours nous n'en mangeons plus, observai-je.

— De plus, mon cidre vient de finir...

— On s'en passera.

— Et je n'ai qu'un lit...

— Nous le partagerons.

Le Normand se gratta l'oreille désappointé.

— Certainement... balbutia-t-il, si cela convient aux citoyens.... mais j'ai peur qu'ils ne soient bien mal...

— Et le moyen d'être mieux? demandai-je.

Il leva le coin de son tablier, tourna son bonnet et parut hésiter un instant.

— La nouvelle auberge au coin de la place est bien fournie, dit-il enfin.

Je le regardai avec étonnement.

— C'est-à-dire que vous désirez vous débarrasser de nous, maître Floch, m'écriai-je.

Il voulut protester.

— Laissez, dis-je en riant, je devine vos raisons : vous craignez que le capitaine Rigaud ne ressemble à tant de ses confrères qui, après avoir mis la cave et l'office au pillage, partent en oubliant de régler; mais je vous réponds de celui-ci comme de moi-même.

Dans ce moment le capitaine entra.

— *Vale hospiti*, s'écria-t-il en saluant militairement maître Floch; voilà ma meute au chenil, le piqueur peut se reposer maintenant.

Il entr'ouvrit sa redingote poudreuse, s'essuya le front et chercha une chaise; l'aubergiste nous demanda si nous désirions quelque chose.

— Tout ce que tu auras, citoyen, répondit le capitaine; j'ai une faim de Suisse et une soif de trompette; deux verres d'abord et une bouteille de ce que tu voudras. Les vrais républicains sont plus habi-

tués à la piquette qu'au Falerne; trop heureux si nous trouvons ici une omelette au lard et le pain à discrétion.

Maître Floch alla chercher ce qu'on lui demandait. Mais dans ce moment les regards du capitaine tombèrent sur le foyer, devant lequel tournait une oie dorée dont la rosée succulente inondait à chaque évolution de larges grillades placées au-dessous, dans un saucier de cuivre.

— Qu'est-ce que cela, citoyen aubergiste? s'écria-t-il en se levant; attends-tu donc ce soir un représentant du peuple ou quelque fournisseur?

— Je n'attends personne, répliqua maître Floch.

— Alors vive la république une et indivisible! dit le capitaine, débroche et sers, mon brave, nous allons faire un repas digne de Lucullus.

— Pardon, balbutia le Normand, mais la volaille appartient à un voyageur qui y compte pour son souper.

— Pour son souper! répéta Rigaud; je m'y oppose; l'occasion est trop belle pour la laisser échapper : *raræ fumant civibus culinæ*. Vos cantons sont d'ailleurs sous l'autorité militaire; je mets ton oie en réquisition, et je t'ordonne de la servir sur-le-champ. Si ton voyageur en veut sa part, qu'il vienne la prendre, je lui servirai moi-même les trois meilleures aiguillettes : *numero gaster impare gaudet;* mais lui tout laisser serait contraire aux doctrines d'égalité fraternelle qui nous régissent. Où est-il ce mangeur de volaille, que je lui fasse entendre raison?

Maître Floch allait répondre, lorsqu'une porte s'ouvrit au fond; un homme de petite taille, mais dont la large carrure annonçait une vigueur peu commune, parut tout à coup : à son aspect, l'aubergiste tressaillit.

— Qu'y a-t-il, maître? demanda le petit homme d'un ton où l'insouciance se mêlait à je ne sais quelle ironie hautaine; ne demande-t-on pas à partager mon souper?

— En effet, balbutia maître Floch.

— Je n'ai jamais repoussé des hôtes, reprit l'inconnu en se tournant de notre côté; les citoyens n'ont qu'à prendre la peine d'entrer; on ajoutera deux couverts.

Nous le suivîmes dans une petite chambre où la table était dressée, et il nous invita à nous asseoir. Il y eut pour le capitaine et pour moi un moment de léger embarras. La manière dont l'étranger avait prévenu notre demande nous rendait en quelque sorte ses obligés; nous

n'étions plus dans une auberge, mais chez lui. Le capitaine crut devoir se justifier en citant un vers de Phèdre sur l'audace que donne la faim.

— Tu m'excuseras, citoyen, dit l'inconnu; mais le latin est une langue dont les maquignons font peu d'usage. J'en sais tout juste ce que m'a appris le cordonnier de Vire, qui s'est chargé de trouver des noms romains pour ceux de notre section.

— Tu fais le commerce de chevaux? demanda le capitaine avec étonnement.

— De père en fils. Jean-Borromée Floville, actuellement dit Caligula, et bourgeois de Vire, comme on s'exprimait autrefois.

Rigaud jeta sur lui un regard scrutateur. Il portait effectivement le costume des maquignons normands, veste de velours, grandes guêtres de cuir, cheveux tressés à la postillonne et légèrement poudrés; mais il n'avait ni les traits fins, ni l'œil transparent, ni cet accent d'une doucereuse lenteur qui distingue entre tous les *hommes du Nord*. C'était au contraire le visage brun, la tête carrée et la voix fermement accentuée des vieux Kimrites.

Cependant maître Floch avait apporté le souper, et nous nous mîmes à table. En m'asseyant près du citoyen Floville, mon coude heurta la crosse d'un pistolet qui sortait de sa poche entr'ouverte. Il s'en aperçut, prit l'arme en souriant et la posa devant lui.

— Tu vois que je ne voyage pas sans précautions, citoyen, me dit-il; ceci est un passeport dont personne ne conteste la signature.

— Mais qui ne te servira guère contre les balles des chouans, observa le capitaine.

— Barrère vient d'annoncer officiellement à la convention qu'il n'y avait plus de chouans, dit le maquignon en se versant à boire.

— Ce qui n'empêche pas que nos convois ne soient attaqués chaque jour, ajouta Rigaud.

— C'est votre faute, citoyens, reprit le Normand avec un flegme goguenard; on vous a offert cent moyens de pacification pour les départemens de l'Ouest... Que n'avez-vous adopté, par exemple, celui du général Guillaume?

— Quel est ce moyen?

— Vous ne connaissez pas le plan du général Guillaume! eh! vive Dieu! je pensais que l'armée républicaine l'aurait mis à l'ordre du jour. Le plan du général Guillaume, citoyens, consiste à former une armée de quatre-vingt mille hommes, dont chaque soldat aurait un certificat de civisme et une paire de souliers de rechange. On divise-

rait cette armée en douze colonnes qui marcheraient pendant huit jours par douze routes différentes, ayant en tête un général et un représentant en habits neufs. Chaque colonne laisserait en route ceux de ses hommes qui auraient des entorses ou des cors aux pieds, de manière à arriver réduite de moitié aux quatre chemins, près de Saint-Fulgens. Là on élèverait une pyramide sur laquelle seraient gravés *les droits de l'homme et les noms des amis de l'humanité*, le tout surmonté d'un grand bonnet phrygien; puis, autour de cette pyramide, on bâtirait une ville ayant foires et marchés, avec des casernes pour six mille hommes. La ville recevrait le nom de *Commune de l'union*. Enfin tous les chouans du pays seraient avertis qu'ils peuvent se présenter pour faire leur soumission; on leur distribuerait des cartes de sûreté, et le pays serait pacifié.

Nous ne pûmes nous empêcher de rire de cet étrange projet de pacification (1).

— Il y a encore, ajouta le maquignon, le plan du citoyen Ricard, qui consiste à semer les fourrés de trapettes et de piéges à loups, ou celui de la société populaire d'Ernée, qui conseille la formation d'un bataillon de chiens patriotes dressés à la chasse des chouans. La seule chose qui m'étonne, c'est que l'on n'ait pas encore proposé de les prendre à la ligne ou au gluau.

La conversation continua sur ce ton. Le citoyen Floville était libre et railleur dans ses paroles, mais du reste joyeux compagnon. Il parla en connaisseur des paroisses qui produisaient le meilleur cidre, les plus jolies filles et les plus beaux chevaux, interrogea le capitaine sur la force de son détachement, la route qu'il voulait suivre, l'heure à laquelle il devait partir, et lui donna quelques bons conseils sur les précautions à prendre.

Comme nous allions nous lever de table, maître Floch entra en annonçant qu'un municipal, le citoyen Durmel, demandait à parler au capitaine. Il me sembla que le maquignon tressaillait à ce nom.

— Qu'il entre, dit Rigaud.

Et, se tournant vers nous :

— Vous allez voir un homme curieux, continua-t-il : le cœur d'un lièvre sous le plumage d'un paon. Écoutez; c'est lui qui fait tout ce bruit; il a toujours l'air de battre la charge pour annoncer sa venue.

Nous entendions en effet de grands éclats de voix, des juremens et le cliquetis d'un sabre de cavalerie traînant sur les dalles. Tout à coup

(1) Ce projet avait été sérieusement proposé.

la porte, qui était demeurée entr'ouverte, fut poussée brusquement, et un homme tout bariolé d'écharpes tricolores parut sur le seuil. Mais à peine ses yeux eurent-ils rencontré ceux du marchand de chevaux, qu'il fit un bond en arrière.

Celui-ci s'avança vers lui en souriant.

— Eh bien! compère, dit-il, tu ne t'attendais pas à me trouver ici? C'est un coup du sort; je comptais te faire une visite après souper.

— A moi! s'écria le municipal, qui devint pâle.

— Ne sommes-nous pas de vieilles connaissances?.... car j'espère que tu ne me gardes pas rancune de notre dernière brouillerie? Tu veux que nous restions amis?

— Certainement! certainement! balbutia le municipal.

— A la bonne heure! dis alors aux citoyens ce que tu as à leur dire; puis j'irai te reconduire chez toi.

En parlant ainsi, le maquignon prit le pistolet qu'il avait laissé sur la table et l'arma avec une sorte d'insouciance nonchalante, comme s'il eût seulement voulu en essayer la batterie. Le capitaine, qui avait tout suivi de l'œil, attira à l'écart l'officier municipal.

— Connais-tu réellement cet homme? lui demanda-t-il à demi-voix.

— Je le connais, répondit Durmel.

— Il fait le commerce de chevaux?

— Oui... de chevaux.

— Et tu es sûr qu'il n'est point dangereux?

— Sûr.

Le municipal avait fait toutes ces réponses les yeux fixés sur le Normand.

— Dépêchons, Durmel, dit celui-ci qui continuait à jouer avec son pistolet.

Le grand homme maigre chercha vivement dans sa poche un papier qu'il remit à Rigaud; c'était le reçu des blés que celui-ci avait amenés à Uzel et devait y laisser. Le maquignon s'approcha alors de nous, et s'adressant au capitaine :

— Au revoir, citoyen, dit-il; nous parcourons trop bien le pays tous deux pour ne pas avoir l'occasion de nous retrouver.

— La chose vous sera facile, répondit Rigaud sèchement; je marche toujours au soleil.

— Moi je cherche l'ombre, lorsqu'il fait chaud, répondit ironiquement maître Floville; mais on peut se reconnaître de loin. Bon voyage et bonne chance.

Puis, se tournant vers le citoyen Durmel, il passa familièrement un bras sous le sien et l'entraîna hors de la chambre. Le capitaine le regarda sortir.

— J'ai idée que ce maquignon-là fait plus souvent usage de ses pistolets que de sa cravache, dit-il d'un air pensif.

— Le citoyen Durmel a pourtant l'air de le connaître, observai-je.

Il secoua la tête.

— C'est possible, dit-il; mais j'y ai été pris tant de fois, que je ne me fie plus à rien dans votre pays de Satan. *Tranquillas etiam naufragus horret aquas.*

III.

Le lendemain matin, nous quittâmes Uzel avant le jour, nous dirigeant vers Saint-Caradec. Il avait plu une partie de la nuit, on ne voyait au ciel aucune étoile, et le silence n'était interrompu, de loin en loin, que par quelques malédictions dans les rangs, contre le brouillard ou les ornières. Il semblait que nous fussions tous sous l'impression de ce malaise que cause un réveil subit et trop matinal. Le détachement entier marchait à demi endormi sur deux lignes irrégulières et qui ne se reformaient par instans au cri : *Serrez les rangs!* que pour se rompre bientôt de nouveau. Les éclaireurs, lancés des deux côtés de la route, cédant eux-mêmes à cette nonchalance somnolente, ne nous précédaient que de quelques pas et côtoyaient le chemin sans les précautions qui leur étaient ordinaires.

Nous venions de dépasser le carrefour où la route de Saint-Caradec se sépare de celle de Langast, lorsqu'un coup de feu partit derrière nous. Presque au même instant, comme à un signal donné, la fusillade retentit des deux côtés du chemin : plusieurs hommes tombèrent, et il y eut un instant de confusion.

Cependant, sur l'ordre du capitaine, les grenadiers se séparèrent par pelotons et ripostèrent en cherchant à regagner le carrefour, où l'ennemi ne pouvait nous attaquer sans se montrer. Déjà le feu des chouans s'étendait sur toute la ligne; les balles pleuvaient des deux côtés du chemin dans nos rangs, qui commençaient à s'éclaircir. Rigaud nous cria de nous *égayer :* nous nous débandâmes aussitôt, essayant de franchir les fossés derrière lesquels se cachaient les chouans; mais, repoussés par la fusillade, nous courûmes au carrefour, où le capitaine fit reformer les rangs.

Jusqu'alors l'ennemi avait gardé le silence; pas un bruissement dans les feuilles, pas un cri d'appel ou de commandement. La fusillade même cessa subitement. Nous nous regardâmes avec surprise, ne pouvant comprendre ce qui se préparait : il y eut une pause terrible. Tout à coup la cornemuse retentit à droite, à gauche, en arrière, en avant; à ce signal, les chouans se montrèrent de tous côtés avec de grands cris; nous étions entourés. Il s'éleva, à cette vue, dans notre troupe une rumeur de saisissement, mais qui s'éteignit presque aussitôt. Nous venions tous de comprendre que notre perte était imminente et certaine; chacun chercha ses cartouches, serra son arme et se prépara à bien mourir. Profitant du large espace qu'offrait le carrefour, le capitaine nous avait fait former le carré derrière les chariots; il nous recommanda de ménager notre poudre, de ne tirer qu'au commandement et de nous conduire de manière à ce qu'on ne nous prît pas pour une compagnie du bataillon de l'*Unité* (1); il vint ensuite prendre sa place près de moi, et nous attendîmes, la main sur le bassinet.

Cependant les royalistes avaient quitté leurs embuscades et marchaient sur nous dans toutes les directions. On voyait, aux premières lueurs du crépuscule, ce cercle noir et mouvant se resserrer de plus en plus autour de notre faible troupe. L'ennemi avançait sans tirer, comme s'il eût voulu nous égorger à bout portant et d'un seul coup. Le capitaine se tourna vers moi. — *Moriturus te salutat*, dit-il avec un calme sourire. Les chouans n'étaient plus qu'à quelques pas, tous les fusils, comme par un instinct commun, se soulevèrent. Dans ce moment, des cris lointains retentirent, l'ennemi s'arrêta avec hésitation, un bruit de chevaux et des coups de feu venaient de se faire entendre sur la route de Langast. — Les bleus! les bleus! répétèrent les chouans; ils n'avaient point achevé, que le cercle qui nous entourait se rompit, et un détachement de dragons parut sabrant l'ennemi. En nous apercevant, les cavaliers républicains poussèrent un *hourra* de joie et galopèrent à nous. — Il était temps, Populus, — s'écria le capitaine, qui reconnut l'officier commandant les dragons. — Comment, c'est toi, latiniste? — dit Populus en faisant un geste de la main. — A charge de revanche, mon Romain. — Amen, répondit l'officier, et il repartit avec ses dragons à la poursuite des chouans; mais ceux-ci avaient déjà regagné les champs. Les plus hardis tiraillèrent encore environ un quart d'heure derrière les haies, puis tout

(1) Bataillon républicain dont la lâcheté était proverbiale dans l'ouest.

se tut: le jour était venu. Populus nous rejoignit avec sa troupe, et nous aida à faire l'inspection du champ de bataille. Nous trouvâmes une dizaine de morts et le double de blessés. Les plus maltraités furent placés dans les chariots, les autres montèrent en croupe des dragons, qui prirent avec nous le chemin de Loudéac.

Le jour venait de se lever, et les six ou huit cents hommes qui nous entouraient un quart d'heure auparavant, avaient disparu comme s'ils fussent tous rentrés sous terre. Rien qui pût mettre sur leurs traces, ni indiquer ce qu'ils étaient devenus. Ces landes où nous avions vu, peu d'instans auparavant, fourmiller tant de têtes, briller tant de mousquets, étaient maintenant désertes. De loin en loin, seulement, un paysan traversait la bruyère, sa faucille sur l'épaule, ou recouvrait de gazon la clôture d'un champ en friche.

— Vous voyez ces drôles qui nous regardent passer la bouche ouverte, dit Rigaud, interrogez-les, ils n'auront même pas entendu les coups de fusil que l'on vient de tirer : c'est tout au plus s'ils savent qu'il y a des chouans dans le pays; mais fouillez bien les haies, et vous y découvrirez leur carabine anglaise; prenez leurs mains, et vous les trouverez noires de poudre. Leur présence ici n'est qu'une ruse, leur sécurité de l'audace. La guerre, dans ce pays, est un vrai drame à travestissemens. Quand vous croyez mettre la main sur un chouan, vous trouvez un laboureur paisible, et à peine avez-vous tourné le dos, que le laboureur est redevenu chouan. C'est pour avoir regardé comme anéantis des ennemis dispersés, que nos généraux ont annoncé tant de fois la destruction des armées royalistes.

Nous arrivâmes de bonne heure à Loudéac, où le détachement s'arrêtait. Je pris congé du capitaine, et je continuai seul jusqu'au village de Lachèze. Les affaires qui m'y appelaient me retinrent assez tard pour que je me visse forcé d'y passer la nuit. Malheureusement, l'unique auberge du village était un cabaret où l'on me regarda d'un air étonné quand je demandai à souper; ce fut bien autre chose lorsque je parlai d'y coucher. La maison entière n'avait qu'une pièce où se trouvait un seul lit clos pour le cabaretier; je le décidai pourtant à me le céder moyennant un assignat de dix livres, et je me couchai.

IV.

Je ne puis dire depuis combien de temps j'étais endormi lorsqu'un bruit de voix me réveilla en sursaut. Je me rapprochai du mur en

ramenant les couvertures sur mes oreilles, espérant me rendormir; mais les voix s'élevaient de plus en plus, mêlées à un cliquetis de verres et à des rires bruyans. La porte du lit que j'avais fermée m'empêchait d'apercevoir les visiteurs importuns qui venaient ainsi troubler mon sommeil. Je me soulevai sur le coude avec un murmure de mauvaise humeur, et j'approchai mes yeux de l'une des ouvertures en trèfle percées à mon chevet. A peine eus-je jeté vers le foyer un regard à moitié endormi, que je me redressai épouvanté. Quatre chouans, portant la cocarde noire, étaient assis devant la table, leurs fusils entre les genoux. L'un d'eux tenait à la main des papiers qu'il parcourait. Au bruit que fit l'aubergiste en apportant un nouveau *pichet* de cidre, il leva la tête, et je reconnus maître Claude Floville, le maquignon d'Uzel.

— Avez-vous la liste de Meslin et de Brehan, commandant? demanda un des chouans, reconnaissable à son chapeau de feutre surmonté d'un panache vert.

— Je les tiens, répondit-il.

— Et combien de nouveaux enrôlemens?

— Voici.

Et il les lut à demi-voix.

— Enrôlés depuis le huit, au prix de deux livres par jour avec promesse de trois livres dès l'entrée en campagne : *Chasse-Bleus*, *la Bécasse*, *la Volonté*, *Fleur-de-Chêne*, *Marche-à-Terre*, *Commode*, *l'Amoureux*.

— Trop peu, dit d'un ton bref et saccadé un troisième chouan au visage bourgeonné et aux yeux cachés par d'épais sourcils; il faut que toutes les paroisses se lèvent comme en Vendée; tuez les bœufs des retardataires, et allumez une botte de foin sous leurs toits, tous marcheront.

— Oui, dit Floville; mais aussi, à la première rencontre, tous jetteront là leurs fusils pour prendre en main leurs sabots.

— Vous n'avez aucune nouvelle d'*Obéissant* (1)? demanda le quatrième interlocuteur, qu'à sa voix frêle et à son parler nonchalant il était facile de reconnaître pour un gentilhomme étranger au pays, et plus accoutumé aux causeries de salon qu'aux commandemens en plein air.

— *Serviteur* et *Coco* en ont reçu, répondit le maquignon.

— Eh bien!

(1) Nom de guerre donné par les royalistes à Cormatin.

— Pitt promet des fusils, de la poudre et des vestes rouges, pour nos paysans.... avec des vestes rouges et des plumets, nous les mènerons au feu comme à la danse; ceux qui tomberont seront trop heureux d'arriver habillés de neuf en paradis.

Le petit chouan à la voix grêle secoua la tête.

— Tant qu'on ne vous débarquera point ici une armée d'émigrés, il n'y a rien à espérer, dit-il; vos Bretons sont des sauvages dont on ne peut se faire entendre; ce qui vous manque avant tout, messieurs, ce n'est ni la poudre ni l'argent : ce sont des hommes bien nés pour vous commander.

— Ne craignez donc rien, s'écria Floville ironiquement; ils viendront dès qu'il n'y aura plus de coups à recevoir.

— Reste à savoir si nous voudrons d'eux alors, dit brusquement l'homme à la face bourgeonnée.

Le jeune gentilhomme le regarda avec hauteur.

— Vous oubliez que la noblesse a ses droits, observa-t-il. Le roi saura récompenser les services de tout le monde; mais la première condition pour le retour au bon ordre est de l'établir parmi vous, en donnant à chacun la place à laquelle son rang l'appelle. Il y a ici une confusion que l'émigration ne peut tolérer plus long-temps. L'armée royaliste est aussi républicaine que celle des bleus. Les gardes-chasse s'y sont faits les égaux de leurs anciens maîtres, et vous avez des colonels nés pour être sergens recruteurs.

— Comme moi, par exemple, monsieur le vicomte? demanda le chouan en ricanant.

— Comme vous, mon cher, répondit le gentilhomme avec un sang-froid impertinent.

— Que les émigrés viennent donc nous arracher nos commandans! s'écria le gros homme, qui se leva les poings fermés; venez-y, vous, tout le premier, si vous l'osez.

— Monsieur! dit le vicomte avec hauteur.

— Allons! la paix, s'écria Floville; monsieur le vicomte n'a point, que je sache, mission du roi pour distribuer les grades dans l'armée; et toi, Bénédict, mon brave, sois bon enfant, et laisse dire. Il est temps que tu partes d'ailleurs, on t'attend.

Le chef de bande voulut répliquer; mais, sur un geste du maquignon, sa voix s'éteignit comme le grondement d'un chien irrité auquel son maître impose silence. Il vida son verre, se leva lentement, examina l'amorce de son fusil; puis, se tournant vers le chouan au panache vert :

— Viens-tu, Bail? demanda-t-il brusquement.

— Où cela?

— A la forêt de Lorges.

Bail se leva; tous deux souhaitèrent le bonsoir à Claude, et sortirent. Lorsqu'ils furent partis, celui-ci se tourna vers le vicomte qui jouait avec son verre d'un air boudeur :

— Vous avez eu tort, monsieur, dit-il sérieusement; vous venez de blesser des hommes qui sont nos meilleurs chefs de bande, et dont nous avons besoin.

— En vérité, répondit l'émigré, j'ignorais que MM. Bail et Bénédict fussent si indispensables au salut de la monarchie; j'ai le malheur de ne point savoir m'encanailler.

Floville regarda le jeune homme :

— Monsieur le vicomte y met de la modestie, dit-il, car, si je ne me trompe, il fréquentait à Coblentz la plupart des mousquetaires émigrés.

— Les mousquetaires sont gentilshommes, monsieur! répliqua le jeune noble sèchement

— Ce qui les dispense d'être autre chose.

— Ils ne se dispensent pas au moins de soutenir leurs droits.

Floville haussa les épaules; il y eut un court silence.

— Mais, reprit tout à coup le jeune gentilhomme, j'ignorais que vous fussiez aussi bien instruit de ce qui se passe à Coblentz; je ne me rappelle point avoir eu l'honneur de vous y voir.

Claude rougit légèrement.

— En effet, dit-il, je n'ai point passé le Rhin.

— Et vous avez agi prudemment, reprit le vicomte d'un ton d'indifférence; l'air est malsain en Allemagne, j'ai moi-même un cousin qui a refusé d'émigrer, et auquel nous avons envoyé une quenouille.

Floville tressaillit.

— Ne m'en auriez-vous point aussi, par hasard, apporté une? demanda-t-il.

— Ma foi non, répondit le jeune homme avec un rire impertinent.

— Il fallait le faire, monsieur, dit Claude en le regardant fixement, car ici les quenouilles se changent en épées; ici, nous avons mieux aimé défendre la monarchie que l'abandonner.

Et, comme le vicomte voulut l'interrompre :

— Oh! je sais ce que vous allez dire, s'écria-t-il impétueusement, je sais ce que l'émigration pense de nous, et quels sont ses projets! Quand nous aurons réussi, nous autres pauvres gentilshommes de cam-

pagne, à refaire un coussin de trône avec notre peau, les fidèles arriveront pour réclamer leurs droits. Puisaye m'en a averti : les grands seigneurs de Coblentz ne nous considèrent que comme des laquais qui gardent leurs places au spectacle, les plus pressés nous arrivent déjà avec des brevets de colonels et des pistolets de poche pour conquérir la France; mais, quelles que soient leurs prétentions, ils feront sagement de se rappeler qu'ils ne peuvent rien être ici qu'avec notre permission et par notre volonté.

— C'est-à-dire, monsieur, dit le gentilhomme en se levant, que moi, qui suis un de ces colonels, je dois attendre qu'il vous plaise de reconnaître le titre accordé par sa majesté?

— Et que vous ayez fait vos preuves.

— A l'instant même, dit-il vivement; je vous laisse le choix des armes.

Floville haussa les épaules.

— Aucun de nous n'a besoin d'accepter un duel pour prouver son courage, monsieur le vicomte, répliqua-t-il avec un sourire de dédain.

L'émigré fit un geste d'emportement qu'il réprima aussitôt.

— Pardon, dit-il ironiquement, je crois toujours parler à des gentilshommes, et j'oublie que les lois de l'honneur ne sont pas ici plus en usage que celles de la loyauté. Mais puisqu'il en est ainsi, monsieur, j'en appellerai aux royalistes; ils verront jusqu'à quel point ils doivent continuer d'obéir à un chef qui n'obéit plus lui-même aux ordres du roi.

— Faites, répondit Claude; mais priez le ciel surtout qu'aucun ne vous écoute, car si vous détournez un seul homme de l'obéissance qu'il me doit, aussi vrai qu'il y a un Dieu, je vous fais fusiller, votre brevet de colonel cousu sur la poitrine.

— Vous! s'écria le vicomte, je vous en défie.

— Essayez, répliqua tranquillement Claude.

— Eh bien! soit, dit le jeune homme en remettant son chapeau; aussi bien les paroles sont inutiles, nous nous reverrons, monsieur de Boishardy.

— Dieu vous en garde, monsieur le vicomte.

L'émigré lui jeta un regard dédaigneux, saisit son fusil et sortit.

V.

J'avais suivi toute cette scène avec une curiosité mêlée de terreur, et bien avant que le vicomte eût nommé le prétendu maquignon, je l'avais reconnu à son langage; mais, quoi que j'eusse entendu dire de la générosité de Boishardy, j'étais peu rassuré sur les suites de cette aventure. Je venais, en effet, d'assister à des débats qu'il avait tout intérêt à tenir secrets, et si j'étais aperçu, je pouvais craindre qu'il ne trouvât prudent de me condamner pour toujours au silence. Je demeurai donc immobile, retenant mon haleine et espérant qu'il se déciderait enfin à quitter le cabaret. Mais que l'on juge de mon étonnement, lorsque je le vis s'approcher du lit et ôter sa veste de velours. L'aubergiste, qui venait de rentrer, n'en parut pas moins saisi.

— Est-ce que mon maître veut se coucher? demanda-t-il d'une voix troublée.

— Pourquoi non? répondit Boishardy en délaçant ses brodequins.

— Mon maître est-il sûr que les bleus ne feront point de ronde cette nuit?

— Le village est bien gardé, et tu veilleras.

Le cabaretier se gratta la tête; il y eut une pause.

— Mon maître dormirait mieux chez Clerot, reprit-il enfin avec hésitation.

Boishardy leva la tête, regarda le lit fermé, puis le paysan, qui baissa les yeux.

— Il y a quelqu'un couché là, dit-il en saisissant vivement son fusil.

L'aubergiste recula.

— Qui est-ce, malheureux?

— Un voyageur, balbutia le paysan.

— Son nom?

— Il ne me l'a point dit.

Le chouan arma son fusil et fit un pas vers le lit; je l'ouvris brusquement.

— C'est une vieille connaissance, maître Floville, dis-je en avançant la tête.

Le prétendu maquignon me regarda un instant, puis partit d'un éclat de rire.

— Dieu me damne ! c'est mon convive d'Uzel, s'écria-t-il.

— Lui-même.

— Et qu'avez-vous fait de votre capitaine?

— Il est resté à Loudéac.

— Que le ciel le conserve ! je le retrouverai.

— Vous avez déjà eu, à ce qu'il me semble, une chaude entrevue au carrefour.

Boishardy sourit.

— Je vous y ai vu, dit-il.

— En effet.

— Avec un fusil de chasse dont vous vous serviez fort bien. Qu'en avez-vous fait?

— Le voici.

— Précaution prudente, dit le chouan en plongeant un regard perçant dans l'obscurité du lit clos; mais, si vous le permettez, citoyen, Pierre le gardera, et je prendrai sa place près de vous. Voilà trois nuits que je n'ai pas dormi; vous êtes trop bien élevé pour refuser une part de votre *ballin* à celui qui vous a donné une part de son souper.

La moindre hésitation eût été malséante; je passai mon fusil au cabaretier, et déclarai que j'allais céder la place; mais Boishardy refusa, et comme j'insistais :

— Votre politesse n'est-elle point de la défiance, citoyen? demanda-t-il avec quelque vivacité.

— Si vous le croyez, je reste, répondis-je.

— Et vous faites bien, dit-il avec une grace sérieuse que je ne lui avais point encore vue, car mon frère ne serait pas plus en sûreté à mes côtés; vous pouvez dormir aussi tranquillement que je vais dormir moi-même, monsieur; vous êtes sous la garde de mon honneur.

Il était monté près de moi; nous partageâmes fraternellement l'espace et la couverture; il me souhaita le bonsoir, et sa respiration bruyante m'avertit bientôt qu'il était endormi. Ma position était trop singulière pour ne point me causer une sorte d'inquiétude fiévreuse et involontaire. Je demeurai long-temps éveillé sans oser faire un mouvement, ni pousser un soupir. Enfin pourtant la fatigue l'emporta; mes yeux se fermèrent et je m'endormis à mon tour. Je fus réveillé par la voix de mon camarade de lit; je me redressai en sursaut : il était déjà levé.

— Eh bien ! demanda-t-il, comment avez-vous passé la nuit?

— Mal, répondis-je.

Il éclata de rire.

— Décidément, la république et la monarchie ne peuvent être à l'aise sous la même couverture; mais debout, citoyen, le déjeuner vous attend.

L'aubergiste venait en effet d'apporter du pain noir, du cidre et un morceau de lard rance; je me hâtai de m'habiller et de m'approcher de la table. Boishardy me montra un escabeau vis-à-vis de lui.

— Asseyez-vous là, et causons en déjeunant. Je suis fâché que le capitaine ne soit pas des nôtres, il nous parlerait latin, et je lui indiquerais quelque nouveau moyen de faire cesser la chouannerie.

— La chouannerie cessera le jour où vous désirerez la paix, observai-je.

— La paix, répéta Boishardy en haussant les épaules; qui vous dit que les royalistes ne la désirent point? Croyez-vous donc que nous fassions la guerre par passe-temps? Si nous vivons comme des bêtes fauves, creusant notre tanière dans les bois, pillant les convois qui passent et tuant les bleus, c'est qu'on a brûlé nos demeures, fauché nos blés, égorgé nos familles. La cocarde noire que nous portons est moins un signe de parti que de douleur; nous sommes en deuil de toutes nos joies perdues, et il ne faudrait point nous appeler une armée de royalistes, mais une armée de désespérés. Vous nous parlez de paix maintenant, parce que vous avez commencé à sentir nos morsures; mais quelles réparations nous accorderez-vous pour le passé? quelles garanties pour l'avenir? Est-il une transaction possible entre ceux qui ont tout perdu et ceux qui ont tout pris?

— Qu'en savez-vous tant que vous ne l'aurez pas essayé? répliquai-je. Voulez-vous véritablement la paix? dites-le, et les patriotes, qui la veulent comme vous, viendront en discuter les conditions. Songez d'ailleurs aux résultats de la lutte que vous avez entreprise. Vaincus, vous supporterez seuls tous le poids de votre défaite; vainqueurs, c'est à d'autres que profitera le succès. Vous le savez, car vous l'avez dit hier à ce vicomte dont l'orgueil vous indignait. Il vous a accusé d'être presque aussi républicain que nous-mêmes, et il avait raison; à votre insu, vous avez tous nos instincts. Si le parti que vous défendez aujourd'hui recouvrait la puissance, vous seriez le premier à vous révolter contre ses iniquités et ses priviléges. Chouans et bleus combattent pour deux mots différens, au fond pour une même chose, l'indépendance. Ce que vous avez droit de vouloir, ce que vous désirez véritablement, c'est la sûreté pour vos biens et vos

personnes, le respect pour vos croyances. Or, tout cela, on peut vous le donner; tout cela, nous le désirons comme vous.

Mon compagnon écoutait avec attention; je crus avoir trouvé un côté accessible dans cette ame mobile et fière.

— Nous ne sommes point aussi ennemis que vous le croyez, repris-je : renvoyez vos paysans à leurs charrues, nos soldats rentreront dans leurs cantonnemens, et vous verrez cette grande fureur tomber des deux côtés. C'est le combat journalier qui donne goût à la guerre. Voyez plutôt : hier vous m'auriez tué au premier coin de route, aujourd'hui nous choquons nos verres et nous causons presque comme des amis; c'est qu'hier vous n'auriez vu que ma cocarde, tandis qu'aujourd'hui vous avez entendu ma voix et échangé la parole avec moi. Croyez-le bien, monsieur, il y a quelque chose de plus puissant que les préjugés des partis, c'est l'entraînement de tous les fils d'Adam les uns vers les autres. Les haines politiques sont des erreurs d'optique de l'esprit. De loin on voit seulement l'idée, et l'on déteste l'homme qui la défend; mais, en approchant, l'homme reparaît, et l'idée devient seulement un habit qu'on lui pardonne. Ce sont les natures et non les opinions qui font les irréconciliables ennemis.

Boishardy fut un instant sans répondre, on eût dit que mes paroles l'avaient ébranlé.

— Il y a du vrai dans tout cela, reprit-il d'un ton pensif; mais sais-je même si les chefs républicains consentiraient à la trève indispensable pour s'entendre?

— N'en doutez pas : tout le monde est fatigué d'une guerre odieuse, et les colères sont usées. Je connais le général Humbert, faites des propositions, je les lui porterai moi-même.

— Il faudrait consulter les autres chefs.

— Qui vous en empêche?

— Écoutez, reprit-il après avoir réfléchi; plusieurs d'entre eux se réunissent aujourd'hui même au *placis;* si je vous y conduisais, jurez-vous de n'en point abuser?

— Sur l'honneur.

— Alors, c'est dit, s'écria-t-il en se levant; sortons.

Il alla prendre son fusil, me remit le mien, et nous partîmes. J'éprouvai quelque surprise de la facilité avec laquelle mes avances avaient été accueillies, mais j'attribuai cet empressement à la lassitude d'une lutte sans issue, peut-être au dépit. J'appris plus tard que ma proposition avait prévenu les désirs du chef royaliste, qui

cherchait les moyens de traiter d'une suspension d'armes nécessaire aux insurgés pour s'organiser.

Nous trouvâmes dans le cimetière, au milieu du village, une vingtaine de chouans qui nous attendaient. A notre approche, ils portèrent la main à leurs chapeaux, entourés pour la plupart de médailles, de chapelets bénits et d'images de saints. Mon compagnon appela l'un d'eux par le nom de *Fleur-d'Épine*, et l'entretint quelque temps à l'écart. Il fit ensuite un signe; tous les paysans prirent leurs fusils, dont ils avaient enveloppé la batterie dans un mouchoir pour la garantir de la rosée de la nuit, et nous nous dirigeâmes, à travers champs, vers la forêt de la Prenessaye. Boishardy marchait en tête avec moi, et les chouans suivaient sans ordre, à quelques pas l'un de l'autre, le fusil sous l'aisselle, et dans un profond silence. Trois d'entre eux étaient partis en avant, la houe sur l'épaule, comme des gens qui se rendent au travail. Nous allions atteindre la route conduisant de Saint-Méen à Loudéac, lorsqu'un sifflement aigu et cadencé se fit entendre. La troupe s'arrêta brusquement et prêta l'oreille; le même sifflement retentit de nouveau, mais avec des modulations différentes.

— C'est un convoi, dit Boishardy rapidement; à votre poste, mes gars.

L'ordre donné à demi-voix circula de proche en proche; les chouans se glissèrent silencieusement le long des haies qui bordaient la route, s'accroupirent, et disparurent comme par enchantement. J'étais demeuré seul, assez embarrassé de ma position, et fort inquiet de ce qui allait se passer. Je courus vers une ouverture de la haie; de l'autre côté du chemin se trouvait celui des éclaireurs dont le sifflet nous avait avertis. Il paraissait sérieusement occupé à réparer une brèche faite au fossé. Du côté de Saint-Méen s'avançait le convoi annoncé, au milieu de tourbillons de poussière. C'était un troupeau de bœufs conduit par quelques soldats du bataillon de la Côte-d'Or, récemment arrivé en Bretagne. Ils marchaient sans défiance, le fusil sur l'épaule, riant, causant haut et chantant. La tête du convoi allait passer devant le champ occupé par les troupes de Boishardy, lorsque je sentis la main de ce dernier se poser sur mon épaule. Je me détournai vivement.

— Au nom du ciel! n'attaquez point, m'écriai-je; songez au motif qui nous conduit à la Prenessaye; ne rendez pas un rapprochement plus difficile par de nouveaux meurtres.

— Mes gars ont ordre de ne point tirer, répondit-il; mais attention, les voici qui mettent leurs museaux hors du terrier.

Les chouans venaient de s'élancer brusquement sur la route, et avant que les soldats eussent pu se mettre en défense, ils furent entourés, saisis et désarmés. On conduisit à Boishardy le sous-officier qui commandait l'escorte.

— La république te doit des remerciemens pour ta manière de surveiller ses convois, dit le chouan en riant; tu marches en pays ennemi comme si tu allais au cabaret.

— C'est vrai, dit le soldat d'un ton de mauvaise humeur, mais j'arrive du Rhin, et je n'entends rien à votre guerre de brigands.

— On t'a pourtant averti, je pense, que nous ne faisions point de prisonniers?

— Oui.

— Alors, tu sais...

— Je sais que vous êtes des sauvages qui mangez du patriote à vos quatre repas, et qu'aujourd'hui vous allez vous régaler...

— Nous épargnons ceux qui passent dans nos rangs, observa Boishardy.

Le sergent le regarda de côté, haussa les épaules, et se mit à siffler l'air de *la Carmagnole*.

— Sais-tu que nos soldats reçoivent trois livres par jour, continua le chouan, et que lorsqu'ils auront rétabli la monarchie....

— Tu perds ton temps, l'ancien, assez de conversation, fais-nous fusiller, et que ça finisse.

Boishardy se mordit les lèvres et appela *Fleur-d'Épine*. Je voulus m'interposer, mais il me fit signe de ne rien craindre. Le paysan s'avança des ciseaux à la main, ordonna au sergent de se décoiffer, et eut bientôt rasé la longue chevelure qui lui tombait sur le cou.

— Est-ce que l'armée royaliste tient une fabrique de faux toupets? demanda le républicain avec un étonnement ironique.

— L'armée royaliste veut connaître ceux à qui elle fait grace, répliqua Boishardy, car elle ne pardonne qu'une fois, et si tu retombes jamais entre ses mains...

— Compris, dit le sergent avec un geste énergique.

— Ta feuille de route, maintenant.

Il la présenta, et le chouan y écrivit quelques mots au crayon.

— Nos bandes t'arrêteront peut-être, dit-il en la lui rendant; mais si tu montres ceci, elles te laisseront passer.

— Ainsi je puis continuer mon chemin? demanda le soldat.

— Tu le peux.

— Avec le convoi?

Boishardy sourit.

— Soit, dit-il; la république est pauvre, et Dieu a dit de donner à ceux qui ont faim. Emmène tes bœufs, vieux rogneur de portions, et bon voyage.

Le sergent porta militairement la main à son chapeau.

— Votre nom, citoyen chouan? demanda-t-il avec une sorte de respect.

— Boishardy.

— Eh bien! aussi vrai que je m'appelle Marceau, dit-il en regardant le gentilhomme, je n'oublierai point votre politesse.

Et retournant à ses soldats, qui étaient demeurés sous la garde des chouans, il continua avec eux sa route vers Rostrenen. Lorsqu'il fut parti, Boishardy se tourna de mon côté.

— Tu vois que je fais le premier pas, dit-il, et que je donne l'exemple.

— On le suivra, répondis-je, car le bien a, comme le mal, sa contagion. Chez les méchans même, l'orgueil tient lieu de vertu, et ils ne veulent pas plus être surpassés en clémence qu'en cruauté.

Nous traversâmes le chemin, et continuâmes à nous diriger à travers les fourrés. Depuis notre sortie du village, j'avais eu plusieurs fois l'oreille frappée du son de ces trompes qui servent à nos bergers pour leurs appels. Dès que nous parûmes sur la lisière de la forêt, les mêmes sons se firent entendre plus distinctement, et dans toutes les directions. On eût dit que des échos cachés les répétaient de proche en proche. Boishardy s'aperçut de mon étonnement.

— Ce sont les *sonneurs de corne* qui annoncent notre arrivée, me dit-il.

— Mais où sont-ils?

— Au-dessus de nos têtes, dans le feuillage des chênes. Ils aperçoivent de là tout ce qui se passe dans le pays à plusieurs lieues à la ronde, et nous avertissent aussitôt. On sait, à leur manière de *corner*, si c'est un détachement de bleus ou de royalistes qui s'approche, quelle est sa force, et de quel côté il vient. Toutes les forêts où nous avons des *placis* sont ainsi liées par une ligne télégraphique, et il suffit de quelques minutes pour que nos mouvemens ou ceux de l'ennemi soient connus d'une frontière à l'autre de l'évêché.

Cependant nous avancions toujours en suivant des sentiers tortueux à travers le fourré; tout à coup nous nous trouvâmes en face d'une sorte de rempart formé d'arbres abattus et devant une petite porte gardée par deux chouans en uniforme vert. Nous étions arrivés

au *placis* de la Prenessaye. A notre vue, les sentinelles présentèrent les armes; Boishardy les salua par leurs noms, et nous entrâmes.

VI.

Le *placis* ou campement de la Prenessaye formait, au milieu de la forêt, une clairière de plusieurs arpens entourée d'abattis. Environ cent cabanes de feuillage avaient été bâties dans cette enceinte; au milieu s'élevait un chêne immense, au sommet duquel brillait une croix d'étain. Un autel de gazon paré de fleurs des bois avait été dressé au pied de l'arbre.

Au moment où nous entrâmes, tout était en mouvement dans cet étrange village. On voyait les femmes moudre le grain aux portes, les vieillards fondre des balles près du foyer, les jeunes gens apprendre l'exercice à l'ombre du grand chêne. Les jeunes filles elles-mêmes étaient occupées à fabriquer des cocardes blanches ou à tresser des chapeaux d'une paille grossière. Nous venions d'entrer, lorsqu'un jeune paysan courut à nous.

— Les autres commandans sont-ils arrivés? demanda mon compagnon.

— Aucun ne peut venir, répondit le paysan.

— Pourquoi?

— Ils surveillent un débarquement à la côte.

— Qui te l'a dit?

— Mme Catherine.

— Catherine! s'écria le chouan; elle est ici?

— Quand vous êtes arrivé, elle allait partir pour la ferme de Gouray.

Boishardy fit un mouvement.

— Que dis-tu? balbutia-t-il en regardant le jeune paysan.

— Quelqu'un lui a parlé de Jeanne, répliqua celui-ci à voix basse.

Boishardy le prit par la main, l'entraîna à l'écart, et je ne pus entendre la suite. Ils causèrent un instant ensemble très vivement, puis tous deux se dirigèrent vers la hutte la plus éloignée.

Resté seul, je me mis à me promener en plongeant dans les cabanes ouvertes un regard curieux. Toutes se ressemblaient, et c'était pour toutes le même ameublement : des escabelles autour d'une table grossière, un lit de paille ou de mousse avec un bénitier de fayence au chevet, quelques vases pleins de lait, du pain noir, un berceau d'en-

fant suspendu au toit; quelquefois, dans le coin le plus sombre, une chèvre broutait des feuilles sèches. De loin en loin j'apercevais un vieillard qui fourbissait des armes, un blessé les mains jointes sur son chapelet, ou une femme allaitant son enfant. Boishardy avait raison : c'était une ville de guerre et non un campement; la famille avait été transportée là avec toutes ses habitudes; le mouvement du ménage s'y mêlait au mouvement militaire, le bruit du travail au bruit des armes. Mais ce bruit et ce mouvement avaient quelque chose de morne. Chacun était tout entier à son œuvre, la faisant vite et silencieusement. Point de chant de femme, nul cri d'appel, aucun rire de voisin. Les enfans, assis au milieu du placis verdoyant, ne jouaient pas; les chiens, endormis au soleil, levaient la tête à mon approche sans oser aboyer; une sorte de contrainte planait sur tout, et les oiseaux seuls chantaient autour de cette triste ville de la forêt.

J'étais tout occupé de l'étrange spectacle que j'avais sous les yeux, lorsque la voix de Boishardy me fit détourner la tête. Il s'avançait vers nous accompagné d'une jeune femme que je reconnus tout de suite pour celle de ses maîtresses que ses soldats avaient surnommée *la Royale*. La beauté de cette femme m'éblouit; elle portait un costume d'amazone en drap bleu garni de brandebourgs, un chapeau à cuve basse orné d'une plume blanche, et des bottines à franges d'or. Ses cheveux noirs tombaient en longues boucles sur son cou d'une blancheur rosée; elle tenait dans sa main droite une carabine incrustée de nacre et précieusement ciselée, tandis que son autre main dégantée était passée au bras du jeune chef. A la voir s'avancer ainsi, belle, forte et si fièrement noble dans son amour, on eût dit une Diane chasseresse. Je me découvris à son approche avec une sorte d'admiration : elle salua légèrement.

— Nous ne pourrons voir les autres chefs royalistes, me dit Boishardy; mais je ne veux point que votre course ait été inutile. Voici, pour le général Humbert, une lettre dans laquelle je propose de suspendre les hostilités tout le temps qu'il faudra pour s'entendre.

— Le général la recevra aujourd'hui même, répondis-je en faisant un mouvement pour prendre congé.

La compagne de Boishardy me retint.

— Vous venez de faire une longue route, monsieur, dit-elle, et vous ne pouvez nous quitter ainsi; veuillez entrer dans notre cabane; vous y trouverez l'hospitalité du charbonnier.

Je m'inclinai en remerciant, et je la suivis. La hutte de Boishardy était plus grande que les autres, mais non plus ornée. J'y trouvai la

table servie avec un mélange de luxe et de rusticité qui me frappa. Deux ou trois couverts de vermeil, des porcelaines de Saxe et quelques cristaux émaillés étaient confondus avec les fourchettes de fer, les jattes de hêtre et les poteries vertes du canton. Le chef royaliste m'engagea à prendre place, et pria Mme Catherine de faire les honneurs pendant qu'il donnerait audience.

Son arrivée venait d'être annoncée, et une vingtaine de chouans étaient déjà réunis devant le seuil. Tous portaient les insignes de quelque grade, sauf un seul, dont le costume rappelait à la fois le cloarec et le maître d'école. C'était le percepteur de l'armée. Il entra le premier, tenant sous le bras un portefeuille de cuir noir, et à la main une sacoche de toile bise qu'il déposa devant le chef royaliste.

— Combien as-tu là? demanda celui-ci.

— Deux cents livres seulement, monsieur le marquis.

— Que dis-tu? Etienne-le-Bon en devait seul huit cents.

— Comme tous les fermiers de biens nationaux auxquels je demande le prix de leurs fermages, il m'a répondu qu'il avait déjà payé à son nouveau maître.

Boishardy frappa la table du poing.

— Nous seul avons droit de lui donner quittance comme représentant de son légitime maître, s'écria-t-il; ce qu'il a payé à un usurpateur ne le libère point; il faut qu'il le sache. — Écris.

Le receveur tira de sa poche une longue écritoire de basane, mit un genou en terre, posa sur l'autre son portefeuille de cuir et leva la tête, comme pour avertir qu'il était prêt; Boishardy dicta :

« De par la loi de Jésus-Christ crucifié pour toi comme pour moi,

« Nous, chef des armées catholiques,

« Nous demandons à Etienne-le-Bon, de la commune de Pleneuf, pour les fermages des terres et de la métairie appartenant à M. de Rollo, la somme de huit cents livres pour l'année 1794; faute de quoi nous entrerons en jouissance immédiatement de tout ce qui lui appartient, et le traiterons comme rebelle. »

Boishardy prit le papier, signa, et le remettant au receveur :

— Tu porteras ceci à Etienne, dit-il, et si dans deux jours les huit cents livres ne sont point soldées, moitié en espèces, j'enverrai *Fleur-d'Épine* avec ses gens.

Le receveur sortit, et d'autres chouans entrèrent. Tous venaient rendre compte de quelque mission récemment exécutée. Les uns avaient descendu toutes les rivières et tous les ruisseaux, depuis les sources jusqu'à la mer, défendant aux meuniers, sous peine de mort,

de travailler pour la ville; d'autres avaient parcouru les fermes, enlevant les roues des chariots ou brûlant les essieux. Plusieurs apportaient la liste des patriotes répandus dans les campagnes et les villages. Devant chaque nom, on lisait une des lettres S, R, T, ce qui voulait dire : *surveillé*, *rançonné*, ou *tué*.

Boishardy avait attentivement écouté tous ces rapports; il demanda quelques nouvelles explications, donna ses ordres avec clarté, puis congédia tout le monde. M[me] Catherine sortit alors, et il vint prendre sa place vis-à-vis de moi.

— Eh bien! que pensez-vous de notre manière de faire la guerre? me demanda-t-il en souriant. Les républicains ne savent pas que nous les parquerons dans la famine. Vos villes seront bientôt pour vous comme le cachot d'Ugolin, et vous vous y mangerez l'un l'autre. Avertissez-en vos généraux, peut-être se montreront-ils moins difficiles sur les conditions de la pacification.

Ces derniers mots m'expliquèrent l'apparente confiance du chef royaliste; en me rendant témoin de son audience, il avait espéré m'effrayer.

— Je dirai ce que j'ai vu, répondis-je, mais veuillez rappeler, de votre côté, monsieur, aux chefs de l'armée royaliste, que hors de la Bretagne, de la Normandie et de la Vendée, il y a la France républicaine qui nous enveloppe tous, et que si vous nous parquez dans la famine, elle pourra, elle, vous parquer dans la mort. Les malheurs même des patriotes ne vous profiteront point; vous pouvez espérer la victoire, jamais le succès, car, dans les guerres civiles, ce sont toujours les minorités qui succombent. Vos paysans se lasseront d'ailleurs de cette vie de bêtes fauves; quelque jour, en passant devant leurs villages abandonnés, ils se sentiront repris de l'amour du foyer, et ils jetteront là leurs carabines pour arracher l'herbe de leurs seuils.

— Détrompez-vous, me dit Boishardy; vous ignorez quel charme a cette vie toujours militante et vagabonde, que de joies secrètes offre cette perpétuelle partie jouée contre la mort. On se sent vivre, on éprouve sa force, on a conscience de ce que l'on peut et de ce que l'on vaut. Cette race, d'ailleurs, est avant tout esclave de l'habitude; sous peu vous la verrez aller à la bataille aussi tranquillement qu'elle conduirait sa charrue, et une fois devenus soldats, nos Bretons ne voudront plus habiter que le camp.

Cependant le jour avançait, et j'allais me lever pour prendre congé de Boishardy, lorsque le chouan qui avait déjà annoncé au chef royaliste l'arrivée de M[me] Catherine, parut à la porte, suivi d'une

jeune paysanne dont l'aspect me frappa. Elle avait les pieds nus, les cheveux à demi épars, et pour tout vêtement une jupe courte frangée par les épines. Sa chemise de toile rousse, qu'une épinglette à grains coloriés ne fermait qu'à moitié, laissait voir une partie de ses épaules dorées par le soleil. Elle était haletante, couverte de poussière et de sueur, mais éblouissante de je ne sais quelle beauté sauvage. En l'apercevant, Boishardy se leva d'un bond.

— Jeanne? s'écria-t-il.

Et regardant autour de lui avec inquiétude :

— Pourquoi as-tu quitté le Gouray? continua-t-il rapidement et tout bas; je te l'avais défendu. Que veux-tu? Que viens-tu faire ici?

— Vous sauver, maître, répondit la jeune fille.

— Moi!

— Les bleus ont été avertis que vous étiez au *placis* avec un petit nombre de gars.

— Eh bien!

— Ceux de Collinée, de Loudéac et de Montcontour se sont donné rendez-vous ce soir pour entourer la forêt et y mettre le feu.

— Le feu!

— Je l'ai entendu dire à l'un des chefs. Tous les chemins et tous les ponts sont déjà gardés, de peur que vous ne soyez avertis. Pour venir, il m'a fallu gagner le Moulin-Blanc et traverser le Lié sous le feu des postes.

— Ils ont tiré sur toi! s'écria Boishardy.

— Vingt coups au moins; mais les touffes d'aulnes et de bouleaux m'ont préservée. J'entendais les balles grésiller dans les feuilles comme la giboulée de mars. Voyez plutôt, maître, c'est une balle qui a coupé ceci au-dessus de ma tête.

A ces mots, la jeune paysanne éleva en riant une branche de saule qu'elle tenait à la main.

— Et tu n'as pas eu peur? demanda Boishardy.

— Je n'en ai pas eu le temps, je pensais à vous, et j'étais pressée d'arriver.

— Merci, Jeanne, merci, ma louve, dit le chouan en posant affectueusement la main sur l'épaule de la jeune paysanne. Tout son corps s'assouplit et frissonna à ce toucher, et elle leva sur le chef royaliste le regard amoureux du chien qui sent la caresse du maître.

— Il y a si long-temps que vous n'aviez passé par la ferme, dit-elle, et vous m'aviez défendu aussi de paraître au *placis;* mais j'avais une raison cette fois... et maintenant... si mon maître voulait... il

a besoin de quelqu'un pour le servir, et nul ne trouverait à redire que ce fût moi.

Ces mots étaient prononcés avec une sorte de timidité amoureuse. Boishardy secoua la tête, et regardant autour de lui d'un air inquiet :

— C'est impossible, Jeanne, répliqua-t-il à demi-voix, impossible... Il faut que tu repartes tout de suite.

— Si je repars, dit la jeune fille, les bleus savent que je suis venue ici, et ils me tueront.

— Que dis-tu? s'écria Boishardy.

— Laissez-moi vous suivre, oh! laissez-moi vous suivre, reprit Jeanne avec passion, et en saisissant la main du jeune chef.

Une exclamation qui retentit à quelques pas empêcha Boishardy de répondre; il se détourna vivement : *la Royale* venait d'entrer! Il y eut pour tous un moment de silence. Les deux femmes se regardaient avec une sorte de surprise soupçonneuse et menaçante.

— Quelle est cette fille? demanda enfin Mme Catherine en montrant du doigt la paysanne.

— La sœur d'un de mes fermiers, répondit Boishardy embarrassé.

— Et que vient-elle faire ici?

— M'avertir que les bleus doivent mettre le feu à la forêt cette nuit.

La Royale jeta sur Jeanne un coup d'œil oblique.

— Ah! fort bien, dit-elle, elle espionne pour vous.

— Elle a voulu nous sauver.

— Et vous avez sans doute bien payé sa nouvelle, car lorsque je suis entrée, elle semblait vous remercier fort vivement.

— Quand vous êtes entrée, elle m'avertissait qu'il serait dangereux pour elle de retourner à la ferme, et me priait de la garder au *placis*.

— Mais rien de plus facile, reprit Mme Catherine avec une ironie hautaine; elle est forte, je puis la prendre à mon service.

— Non, dit vivement Boishardy, elle serait mal ici.

— Mal? répéta la jeune femme, la croyez-vous trop délicate pour vivre comme nous? Eh! mon cher, voyez donc, chacune de ses grosses mains rouges cacherait les miennes; je ne vous souhaiterais qu'un attelage de femmes pareilles pour vos canons.

Jusqu'alors Jeanne avait tout écouté avec une sorte de stupeur douloureuse; elle se sentait vaguement blessée sans savoir où frappaient les coups; mais, à ces derniers mots, tout son orgueil de femme s'éveilla; raillée dans sa beauté devant celui qu'elle aimait, elle tressaillit.

— Je veux m'en aller, balbutia-t-elle d'une voix émue.

— Vous avez tort, dit la Royale ironiquement; de belle venue comme vous êtes, vous pourriez devenir ici la préférée du tailleur ou de quelque porteur de bagage; à moins, pourtant, comme on le dit, que la *pennerès* du Gouray ne veuille recevoir que des gentilshommes derrière son pignon.

— Les grandes dames y reçoivent bien des meuniers, répliqua Jeanne sèchement.

La Royale devint pâle et fit un brusque mouvement vers la jeune paysanne.

— Sortez! s'écria-t-elle l'œil étincelant.

Jeanne demeura immobile.

— Sortez! répéta Mme Catherine d'une voix plus forte.

— Je suis chez mon maître, répondit la jeune fille avec un calme dédaigneux.

La Royale, tremblante de colère, étendit vivement la main vers la carabine qu'elle avait posée contre la table, puis s'arrêtant :

— Chassez-la, monsieur, chassez-la, dit-elle à Boishardy d'une voix haletante.

— Laissez-nous, Jeanne, murmura celui-ci.

Jeanne leva la tête avec un douloureux étonnement.

— Ainsi mon maître veut que je m'en aille? demanda-t-elle.

— Retournez à la ferme, Jeanne.

Elle jeta au chouan un regard profond et désespéré; il détourna les yeux.

— J'y retournerai, murmura-t-elle.

Elle fit un pas vers la porte; mais s'arrêtant tout à coup :

— Adieu, mon maître, reprit-elle d'un accent entrecoupé.

— Adieu! dit Boishardy.

Elle demeura un instant frémissante et comme indécise; on eût dit qu'elle attendait un mot, qu'elle espérait un signe; enfin elle leva la tête, regarda Boishardy une dernière fois, joignit les mains et sortit. Nous la vîmes traverser vivement le placis, sa branche de saule à la main, prendre le sentier qui conduisait au Gouray, puis disparaître sous la voûte ombreuse de la forêt. Je sus, le lendemain, en remettant au général Humbert la lettre de Boishardy, que la ferme du Gouray avait été brûlée par les bleus, mais sans pouvoir apprendre ce que Jeanne était devenue.

Je n'entendis plus parler d'elle jusqu'en prairial an III. A cette époque, les hostilités, un instant suspendues par les traités de la Jaunais et de la Mabilais, avaient recommencé; mais l'armée royaliste, divisée,

mal conduite, essayait vainement de prendre l'offensive. Partout battue et partout poursuivie par les républicains, qui avaient appris, à la longue, cette guerre de fossés et de broussailles, elle n'avait pu se former nulle part. Boishardy, secondé par M[me] Catherine, continuait pourtant à parcourir les paroisses, excitant l'ardeur des bandes et s'efforçant de rattacher entre eux les anneaux isolés de l'insurrection. Tous deux s'étaient partagé cette œuvre périlleuse, ne se quittant plus que quelques heures chaque jour et se retrouvant pour suspendre leur hamac aux arbres de la forêt ou dormir dans la douve, sur le même manteau. La Royale était donc regardée comme presque aussi redoutable à la république que Boishardy lui-même, et des récompenses avaient été promises plus d'une fois à qui pourrait s'emparer d'elle. Une femme se présenta enfin au général Lemoine et promit de la livrer. Le capitaine Audillas reçut l'ordre de la suivre; ce fut lui-même qui me raconta peu après tous les détails de cette expédition.

Ils partirent de Montcontour après minuit, se dirigeant par un long détour vers un champ de la ville Héné, en Brehand. L'air était si calme, que l'on entendait tourner sur les collines les ailes des moulins, et frémir les déversoirs au fond de la vallée. Les grenadiers avaient enveloppé leurs chaussures de foin et portaient leurs armes baissées, de peur que le bruit de leurs pas ou l'éclat des baïonnettes ne les trahît. La jeune paysanne était à leur tête, pâle et les yeux hagards. Ils arrivèrent ainsi à un champ de blé planté d'arbres où elle s'arrêta :

— Est-ce ici? demanda le capitaine.

— Regardez de ce côté, dit la paysanne.

On apercevait en effet vaguement un hamac suspendu sous les pommiers.

— Et tu es sûre que son amant n'est point avec elle?

— Sûre, sûre, répondit la jeune fille; il est parti avec *Fleur-d'Épine*. Mais tirez, car elle se défendra peut-être; tuez-la, citoyen, tuez-la de suite, c'est le plus prudent.

Le champ fut entouré, et les grenadiers pénétrèrent avec la jeune paysanne, qui marchait en avant comme une louve affamée. A peine avaient-ils fait quelques pas, qu'un homme se dressa au milieu des blés en poussant un cri d'avertissement.

— *Fleur-d'Épine!* dit la jeune fille, qui recula épouvantée.

— Alors Boishardy est revenu, s'écria le capitaine; en avant les braves.

Il n'avait pas achevé que six coups de feu partirent. Les soldats, surpris, crurent qu'ils étaient tombés dans une embuscade et se dispersèrent. Au même instant, le chef royaliste, suivi de cinq de ses hommes, s'élança d'un sillon et se trouva en face de la jeune paysanne.

— Jeanne! s'écria-t-il stupéfait.

— Par les genêts, par les genêts, maître, dit-elle en entraînant Boishardy vers le côté du champ qu'elle savait n'être point gardé.

Ils venaient de franchir le fossé lorsqu'un coup de feu partit; le chouan s'arrêta.

— Ah! la Royale est morte, dit Jeanne avec un éclat de joie féroce.

— Malheureuse! s'écria Boishardy.

Et revenant sur ses pas il voulut regagner le verger; mais à peine eut-il repassé la haie que deux coups de feu l'atteignirent. Il tomba sans pousser un soupir; les deux balles lui avaient traversé les poumons.

Telle fut la fin de cet homme qui eût dû naître au temps du Cid et succomber dans quelque noble guerre contre l'étranger. Sa mort fut comme sa vie, quelque chose de romanesque et d'imprévu, mais d'heureux après tout, car il périt sans agonie, sous les pommiers en fleurs et les lèvres encore tièdes de baisers. Sa tête fut coupée par quelques misérables qui la promenèrent en triomphe dans les paroisses. Lorsque Hoche l'apprit, il pleura de honte et écrivit à l'adjudant-général Crublier de faire arrêter tous ceux qui avaient pris part à *ce crime contre l'honneur;* — langage étrange et nouveau sans doute après les massacres de la Vendée, mais qui annonçait à tous que le règne des folies sanglantes était passé, et que si la révolution était encore une tempête, ce n'était plus du moins *une tempête dans un égout.*

ÉMILE SOUVESTRE.

LETTRES DU NORD

ET

DU MIDI DE L'EUROPE.

LA SICILE.

IV.[1]

Nous avions marché une nuit entière dans les laves, les cendres et les scories de l'Etna, où nos chevaux avançaient péniblement, tandis que nous respirions à peine, quand nous arrivâmes à Catane. La ville, quoique riche, industrieuse et bien peuplée, nous sembla un lieu de solitude. Le ciel était sombre. Les églises, qui ne s'ouvrent qu'à l'heure du service divin et des offices, venaient d'être fermées à l'issue de la première messe, et dans les longues rues pavées de larges dalles, que je me mis aussitôt à parcourir, j'entendais résonner au loin le bruit de mes propres pas. Une large voie, nommée la rue Etnéenne, traverse toute la ville et descend en ligne droite du pied de l'Etna à la mer. Les palais qui la bordent sur une étendue de près d'une lieue, sont assis sur les couches de lave que l'Etna a formées dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et 1er octobre 1838, et du 1er mai 1840.

ses soixante-dix-sept éruptions principales, bâtis en partie avec la lave, et, comme pour achever de braver le volcan et ses secousses, ils s'élèvent à une grande hauteur sur des frontons hardis. En outre, les dalles dont la rue est pavée sont de lave noire, et en avançant dans cette cité silencieuse, on aperçoit de temps en temps quelques sombres monumens formés de fragmens de lave, et destinés à perpétuer le souvenir des nombreux désastres dont elle a été le théâtre. Les cendres brunes, les pierres noirâtres, les scories, la terre végétale, enfin toute cette nature en deuil qui s'offrait à nous depuis douze heures que nous parcourions la campagne entre Paternò et Catane, aurait dû nous préparer un peu à ce spectacle; mais rien ne peut donner à l'avance l'idée d'une ville si belle, si noble et à la fois si lugubre et si désolée. Il me sera impossible d'oublier jamais l'aspect de cette triste magnificence. D'abord, il faut songer que cinq ou six Catanes broyées, calcinées, réduites en cendres, gisent sous vos pieds, et que la route où vos pas se dirigent, en marchant vers la mer, est celle que la lave elle-même a suivie dans la nuit du 23 avril 1669. Cette nuit-là, deux montagnes aussi hautes que le Vésuve s'élevèrent sur l'Etna, et il en sortit deux fleuves de feu qui roulèrent majestueusement vers Catane, en firent disparaître une grande partie, et se répandirent sur un espace de quatorze milles, espace où des campagnes habitées et fertiles furent subitement changées en rochers déserts. Aussi ne peut-on refuser son admiration à l'audace qui a élevé tant de beaux palais, et on ne peut guère en comprendre le but qu'en supposant que les architectes de la nouvelle Catane ont prétendu donner un lit royal au roi des volcans, et conduire la lave à la mer entre deux quais splendides et d'une grandeur digne de lui. Nous vîmes faire des préparatifs pour éclairer cette belle et immense rue au moyen du gaz, et deux rangées de lanternes élégantes s'élevaient déjà depuis la mer jusqu'à l'Etna. Imaginez le singulier spectacle, monsieur: un volcan éclairé par le gaz!

A Naples, on admire le Vésuve, qui forme un beau point de vue à l'horizon; mais à part même sa dimension, qu'on ne peut comparer à celle de l'Etna, le Vésuve est loin de Naples, et l'engloutissement de Pompéia, d'Herculanum, de Torre-del-Greco, ne peut menacer Naples, qui a placé Portici comme une victime dévouée entre elle et le volcan. A Catane, au contraire, le sol tremble sous vos pas, et sous chaque demeure on trouve les voûtes de lave qui se sont formées sur les demeures plus anciennes que le volcan a détruites. Mais continuons de traverser cette cité plus belle que Naples, que Palerme, et

qu'à voir l'air grave et morne de ses habitans, on dirait préparée à la catastrophe par laquelle l'Etna la détruira infailliblement à son tour.

La rue Etnéenne traverse dans son cours cinq grandes places. La première, celle du Dôme, est couverte de superbes palais et d'églises plus belles encore. Le dôme ou la basilique s'y présente d'abord avec son portail peuplé de statues de marbre. Une galerie de marbre d'un beau travail, ouvrage du sculpteur catanais Gaetano Puglisi, entoure cette église, et un magnifique pavé de marbre s'étale comme un riche tapis devant ses portes extérieures. Cette cathédrale de Catane est bâtie sur les ruines d'un ancien temple de Bacchus et sur celles de thermes antiques qu'un reste d'inscription désigne sous le nom d'Achilléens (1). Les thermes, comme la plupart de ces établissemens chez les anciens, étaient divisés en sept parties, dont on retrouve les vestiges sous l'église actuelle. On peut encore pénétrer, par la galerie de communication, dans une salle dont la voûte, autrefois décorée de stuc, est soutenue par quatre piliers, et où se trouvaient, dans la partie tournée vers le sud-ouest, huit fenêtres destinées à la ventilation. Cette salle était ce qu'on nommait la tribune ou le *calidario;* on y enterre les chanoines. Les autres salles sont abandonnées ou n'ont pas encore été déblayées, et les chapiteaux ainsi que les colonnes de marbre qui s'y trouvaient ont servi à orner la cathédrale. Les antiquaires de Catane montrent toutefois sans hésitation les lieux où se trouvaient l'*apoditerio,* dans lequel on se dépouillait de ses vêtemens, l'*efebeo*, où l'on se livrait aux exercices gymnastiques, le *coriceo,* où l'on jouait à la paume pour se remettre en vigueur, le *conisterio,* où l'on conservait la poudre dont on se couvrait quand on était en sueur, le *tepidario,* où l'on se reposait avant d'entrer dans le bain, l'*eleuterio,* où se conservaient l'huile et les parfums, et même la *sedia stercoreia*, qui en est proche, tant est grande leur ardeur de la science et de l'antiquité. Des conduits souterrains, placés dans la partie nord-est de ces thermes, conduisaient les eaux à la mer.

La fondation de l'évêché de Catane est due au grand comte Roger, qui en institua plusieurs autres en Sicile. Son diplôme existe encore. Après avoir mis fin à la domination des Sarrazins et se trouvant maître des domaines qui leur avaient appartenu, il en concéda une part à l'église et lui accorda, en outre, une dîme levée sur les taxes royales. A la mort de Bécumène et de Hugo di Braccio, seigneur de Catane,

(1) .... Rechies discit thermarum achiilarium curatores.

la ville rentra dans le domaine du prince; et Roger, dans son zèle pour le christianisme, affecta cette baronie à l'évêque et lui accorda, avec les produits des douanes, le fleuve Giaretta, le mont Etna, ainsi que les prairies, les eaux et les bois qui avaient appartenu à l'ancien émir. Bientôt il fit plus encore, et y ajouta, en 1092, la terre et le château d'Aci avec toutes les familles sarrazines qui se trouvaient sur ce territoire. Quatre cent cinq familles musulmanes et trois cent cinquante mahométans restés à Aci, se trouvaient ainsi esclaves et attachés à la glèbe de l'église de Catane. Le dénombrement et la description de ces serfs forment deux volumes de parchemin, souscrits par le comte Roger. Celui de ces actes qui a rapport aux Sarrazins de Catane est large d'une palme sicilienne; il est écrit en arabe, et la traduction grecque y a été jointe. Il porte la date de l'année 1101, désignée par le chiffre 6603, à la manière des Byzantins, qui ajoutaient à l'année de la naissance de Jésus-Christ l'année de la création, qu'ils plaçaient à 5502 ans. Le diplôme du château d'Aci est tout en arabe; mais le préambule et la conclusion sont en grec. En 1510, les sceaux attachés aux diplômes furent volés dans les archives du chapitre de la cathédrale, par un paysan qui les croyait renfermés dans des boîtes d'or. Le premier évêque qui exerça en vertu de ces diplômes, fut un Français, le prieur de Sainte-Euphémie, que le comte Roger manda du fond d'un couvent de bénédictins de la Calabre, et qui se fit accompagner d'un grand nombre de moines. Ainsi que les autres évêques appelés de la Normandie par Roger, l'évêque de Catane introduisit dans son église le culte usité en France et la liturgie gallicane. La cathédrale qui s'éleva alors, par l'ordre de Roger, fut construite avec les pierres, les marbres et les colonnes, débris du théâtre antique dont on voit encore quelques restes à Catane. Soixante ans après, l'Etna avait déjà détruit l'ouvrage du comte Roger. Le 4 février, jour solennel où l'évêque, le clergé et le peuple célébraient la fête de sainte Agathe, la patronne révérée de Catane, une irruption du volcan, accompagnée d'un tremblement de terre, couvrit l'église, en fit écrouler la voûte et ensevelit l'évêque qui officiait avec cinquante moines venus pour l'assister, ainsi que tout un peuple agenouillé et en état de grace, qui vit le ciel s'ouvrir pour lui quand la terre manqua sous ses pas.

Au milieu de la place du Dôme est une fontaine d'un mauvais goût qui a son grandiose. Au sommet de la fontaine s'élève un éléphant, et sur l'éléphant un obélisque qu'on dit égyptien. Mais malgré les hiéroglyphes, ou plutôt en raison de ces hiéroglyphes, ce doit être une des imitations romaines de ces monumens, fabriquées du temps

de Caligula. L'obélisque est surmonté d'un globe et d'une croix dorée. L'éléphant est, depuis la domination des rois suèves, le signe héraldique ou le blason de Catane. La rue de l'Etna vous mène ensuite près du palais de l'université, établissement qui a un grand renom dans l'Europe entière. Trois étages conçus dans trois genres différens, le dorique, l'ionien et l'attique, quelques statues, des balcons de marbre, et l'aigle sicilienne soutenant l'écusson de Sicile au-dessus de la principale porte, en un mot, toute la profusion architecturale du XVII[e] siècle distingue extérieurement cet édifice, dont l'origine se perd dans la nuit des plus anciennes dissertations savantes. Voici ce que m'en ont raconté les érudits de Catane. Les Grecs créèrent jadis en ce lieu un cirque ou hippodrome pour célébrer les jeux de la fête de Bacchus. Là on couronnait aussi les poètes qui composaient les meilleurs vers en l'honneur du Dieu, et dans la suite on leur offrit un asile en ce même lieu. L'arène, — l'arène des coureurs, et non celle des poètes, — était elliptique, et aux deux extrémités se trouvaient, pour marquer le but, deux obélisques, dont l'un est celui qui figure sur la fontaine du dôme, ce qu'il est permis de révoquer en doute, et l'autre, qui est brisé, se trouve dans le musée du prince Biscari. En outre, les Grecs avaient créé une naumachie où manœuvraient des modèles de galères; on en voyait encore les restes au temps de Bolano, qui a écrit un gros traité *de Rebus Catanæ;* mais tout a été enseveli dans les laves de 1669, au dire des antiquaires. Sous Iéron I[er], roi de Syracuse, grand protecteur des lettres et des arts, l'académie de Catane, où le roi venait souvent avec un cortége d'hommes instruits, devint un collége de savans; ce fut alors que la connaissance de l'alphabet, inventé par les Phéniciens, fut apportée par les Grecs en Sicile, où l'on se servit bientôt de l'écriture alphabétique comme de l'écriture hiéroglyphique. Catane se pique aussi d'avoir parlé à cette époque le dialecte ionien, venu de l'Attique, tandis que le reste de la Sicile se contentait du dialecte de l'Achaïe. Cette place académique fut encore célèbre par les divertissemens qui y eurent lieu au temps de la domination espagnole et autrichienne. Ces jeux consistaient en carrousels, en combats, en tournois; on y faisait la course des roseaux, exercice emprunté aux Sarrassins; souvent encore on transformait la place en une campagne où l'on figurait une chasse au faucon, et quelquefois même au loup et au sanglier. Enfin, on y élevait un théâtre, et l'on représentait des pièces satiriques en idiome sicilien, comme *le Notti di Palermù*, le seul ouvrage de ce genre qui se soit conservé; mais l'esprit dut céder

au goût dominant des Espagnols. On allégua que les comédies et les comédiens étaient une occasion de scandale et de pensées déshonnêtes, et le comte Santo-Stefano, gouverneur de Catane, les fit remplacer par le combat du taureau.

Ce fut après le tremblement de terre de 1693 que le vieux palais de l'université s'étant écroulé, on le reconstruisit tel qu'il est aujourd'hui. La disposition intérieure en est très belle. Un atrium de forme carrée et orné de vingt-quatre pilastres sert d'entrée à l'imprimerie, aux écoles primaires, à l'école de calligraphie et aux autres établissemens littéraires. Au second étage, de vastes salles, terminées en voûtes, sont consacrées à l'enseignement des sciences économiques. On y trouve aussi la chapelle, la salle des lauréats, le cabinet anatomique, l'habitation du préfet de l'université et la bibliothèque. En franchissant un autre escalier, on parvient au troisième étage, où se trouve le cabinet d'histoire naturelle et de physique, ainsi que les habitations des professeurs; mais cette partie de l'édifice a été considérablement endommagée par le tremblement de terre du 18 février 1818. La salle des lauréats est très vaste, et les murs sont couverts de stuc relevé de peintures à fresques. Dans la principale salle de la bibliothèque se trouvent aussi des peintures à fresques d'Olivio Sozzi, œuvre qui n'est pas dépourvue de mérite. Cette bibliothèque se compose de soixante-dix mille volumes environ, dont cinquante mille proviennent de l'ancienne bibliothèque, et dix mille d'un legs de monsignor Salvator Ventimiglia. En outre, lors de l'expulsion des jésuites, en 1767, le roi Ferdinand III fit don à l'université de Catane de tous les livres du collége du Val de Noto. Parmi ces livres, il s'en trouve de précieux pour l'histoire de la Sicile, entre autres un exemplaire, bien rare, des capitulaires du royaume, recueilli par ordre d'un des vice-rois et imprimé à Messine en 1495, et le recueil des constitutions de la Sicile.

L'université de Catane, bien déchue, a cependant conservé une organisation qui rappelle son ancienne splendeur. A en juger par le programme des cours et par les noms des professeurs, les études sont loin d'être abandonnées. Trente chaires publiques figurent, au moins, sur le programme universitaire; j'y ai remarqué particulièrement la chaire d'architecture civile, un cours d'art vétérinaire, un cours de législation civile et pénale. On parlait d'y ajouter des cours de chimie appliquée aux arts, de mécanique et de dessin approprié aux manufactures. Il y a quelques années, six cents étudians s'appliquaient à l'étude de la médecine, et le conseil provincial avait

institué un cours de médecine légale dont les frais, montant à cent onces par an, devaient être supportés par la province; je ne sais si cette fondation a été maintenue par les révérends pères jésuites qui ont repris la direction de l'éducation publique en Sicile. J'ajouterai ici quelques détails que j'ai recueillis sur l'état de l'enseignement à Catane, qui passe pour la ville la plus érudite de la Sicile. Vers 1828, l'intendant de la province ayant ordonné un recensement des écoles, on reconnut que Catane renfermait vingt écoles primaires où se trouvaient trois mille cinq cents élèves, sans compter ceux qui recevaient l'instruction dans leurs familles, et ceux qui étaient envoyés, aux frais de la commune, hors du royaume pour étudier les arts et les sciences. J'ignore le nombre de ces élèves, mais la commune payait pour chacun d'eux 320 ducats. Je crois, sans oser l'affirmer, que l'aimable et célèbre Bellini, dont la famille vit à Catane dans une condition très modeste, figura, il y a quelques années, parmi les jeunes pensionnés de la ville de Catane.

En 1821, un homme de bien, le chanoine Mario Coltraro, établit dans Catane quatre écoles d'enseignement mutuel, selon la méthode de Bell et de Lancaster. La caisse communale en fit les frais. Dans la quatrième de ces écoles, on enseigne la géographie de la Sicile, science déjà abstraite et indispensable pour un Sicilien, le système métrique et le dessein linéaire. Un grand progrès, peu facile à accomplir, surtout en cette partie de l'Italie, s'est opéré dans les quatre écoles. On y a supprimé les verges et la férule. Pendant le temps de mon séjour, on se préparait à ouvrir trois écoles semblables pour les jeunes filles, et une somme annuelle de 600 ducats avait été votée à cet effet par le conseil de la ville.

Après avoir aboli le collége noble des jésuites, en 1780, le roi Ferdinand fonda à Catane un collége des arts et métiers pour les enfans des pauvres étudians, à la tête duquel fut placé Joseph Sedici, habile horloger de Palerme, et dès-lors les travaux d'horlogerie de Catane acquirent une véritable importance, au-delà même de la Sicile. Ce furent aussi les élèves sortis de cette institution qui portèrent au degré de perfection où elle est aujourd'hui à Catane la fabrication des chapeaux, des étoffes de soie, ainsi que les produits métallurgiques, tels que le fer et l'acier. Si les progrès des autres genres de fabrication ne sont pas aussi rapides, c'est que les ouvriers formés dans l'institution royale ne trouvent pas facilement les capitaux nécessaires pour faire valoir leurs connaissances spéciales, et sont forcés d'exercer leur métier à l'aide des anciens procédés usités dans les fabriques où

ils travaillent. L'institut spécial, médiocrement doté, renferme aujourd'hui soixante-dix élèves.

L'industrie de la soie joue un très grand rôle dans l'histoire des intérêts de Catane, industrie antique, vénérée, qui, après avoir subi les vicissitudes communes à toutes les puissances d'ici-bas, a prudemment assuré son existence à venir par de sages concessions à l'esprit du temps et par des améliorations successives. Quant à la noblesse de l'antiquité des étoffes de soie de Catane, on rapporte qu'à l'ouverture des sépulcres des rois de Sicile ensevelis dans l'église de Morreale, près de Palerme, on trouva sur le corps de Constance, femme de l'empereur Frédéric, une robe de soie mêlée d'or, qui parut un chef-d'œuvre d'art, qu'on pourrait comparer sans désavantage aux plus belles étoffes de Lyon. Or, cette princesse était morte à Catane en 1232, et le suaire impérial qui la couvrait avait été fabriqué dans cette ville. Je vous ai cité plusieurs fois des exemples des jalousies et des haines municipales qui, de tout temps, ont divisé la Sicile. La fabrication de ces riches étoffes de soie excita plus tard la jalousie du commerce de Messine, qui fit des démarches près de l'empereur Charles VI pour obtenir que l'interdiction du commerce et de la fabrication de la soie fût prononcée contre Catane; mais les Messinois n'eurent pas un succès complet, et il fut seulement défendu aux fabricans de Catane de produire des étoffes de soie mêlées d'or et d'argent. Une nouvelle organisation fut donnée, en cette circonstance, à un tribunal nommé le consulat de la soie, auquel étaient soumis tous les fabricans de soieries ainsi que leurs ouvriers, et qui jugeait de leurs différends, ainsi que de toutes les questions relatives à cette industrie. Ces mesures ne satisfirent personne, et les dissensions continuèrent. Tantôt c'était Palerme qui jalousait Catane, et demandait que ses produits ne pussent franchir une certaine délimitation; d'autres fois Messine s'en prenait, comme je viens de vous le dire, aux franchises de sa rivale en industrie, ou c'était Catane elle-même qui présentait des requêtes au pouvoir central pour faire interdire aux petites villes de l'intérieur la fabrication des soieries. C'est ainsi qu'en 1778 Catane attaqua l'industrie de la cité d'Aci, et porta ses prétentions jusqu'au pied du trône de Naples, où elles furent repoussées. Etroites et misérables querelles à peine excusables dans une île isolée, et au milieu d'une population privée de lumières, que nous voyons pourtant se reproduire chaque jour en France, et dans des proportions aussi mesquines! Ce fut en 1818 que le consulat de la soie fut enfin supprimé, et que la routine

cessa de régner d'une manière absolue. Des métiers à la piémontaise s'établirent alors dans les fabriques; l'industrie de la soie prit un magnifique développement. L'invention de notre ingénieux compatriote Jacquart fut naturalisée à Catane par un homme fort habile nommé Bénédict Barbagallo, et de grandes manufactures s'élevèrent dans les anciennes maisons des jésuites, généreusement abandonnées dans ce but par le roi Ferdinand Ier. Dans l'état de souffrance et d'inquiétude où se trouvait Catane, après le passage du choléra et l'insurrection populaire qui l'avait suivi, les manufactures de soie étaient cependant en pleine activité. J'y vis fabriquer des étoffes qui n'égalent peut-être pas les nôtres en élégance, mais qui les surpassent souvent sous le rapport de la solidité; les unes, ce sont les noires, sont très recherchées à Malte; les autres sont pour la plupart expédiées dans le royaume de Naples. Un artisan d'Aci-Reale, Salvator Leonardi, qui habite Catane, mérite surtout d'être remarqué. On lui doit le perfectionnement de la plupart des procédés, et il venait d'inventer un mécanisme ingénieux propre à être adapté à tous les métiers, à l'aide duquel le prix de la main-d'œuvre se trouve diminué des deux tiers. Toutefois, comme les plus étranges contrastes doivent se trouver partout en Sicile, tandis que la fabrication des étoffes de soie y est au niveau de l'industrie de la France, on ignore à Catane l'art d'élever les vers à soie, et on est encore à priver de lumière les chrysalides et à les détruire par la suffocation. La méthode piémontaise du dévidage est à naître en Sicile.

En parcourant la plaine qui s'étend devant Catane, du côté de Palerme, on marche entre des champs de coton. Cette plante exige, outre un climat propice, un terrain traversé par des eaux courantes, et la plaine de Catane fraîchement baignée par ses ruisseaux, échauffée par le soleil du centre de l'île, placée dans le voisinage des terres végétales du volcan, est éminemment propre à cette culture. L'espèce qu'on y recueille est celle que les botanistes nomment *gorrypium herbaceum;* mais elle dégénère facilement, et les Siciliens achètent chaque année à Malte les graines destinées aux semailles. On leur a souvent conseillé de faire venir des graines de coton d'Amérique ou des Indes, mais Malte est plus proche, et la pauvreté des cultivateurs oblige à s'en tenir aux médiocres graines de coton qu'on recueille sur cette terre calcaire. J'ai vu à Catane quelques manufactures où l'on travaille le coton; mais les Anglais en exportent plus de deux mille cantares, et ils renvoient le coton filé et tissé aux Siciliens, en sorte que les habitans de Catane emploient pour leur usage des toiles de coton

fabriquées à Manchester et à Birmingham avec les matières premières qu'ils ont eux-mêmes récoltées sous les murs de leur ville.

Dans les rues de Catane, on marche toujours entre l'Etna et la mer, au bord de laquelle on arrive enfin par deux rues différentes, ornées de belles et somptueuses portes. Le port est de peu d'étendue, mais là un curieux spectacle attend le voyageur. Dès qu'on parle de la mer, dès qu'on songe à la mer, que ce soit l'Océan qui baigne le pied de nos blanches falaises, la Méditerranée qui se joue sur des plages éclatantes, l'Adriatique qui roule ses flots à travers les rochers couronnés d'une riante verdure, c'est l'idée de l'étendue, de l'espace, des profondeurs lointaines, des nuances brillantes qui se présente à votre esprit. A Catane, le port n'offre ni ces majestueuses perspectives, ni les lointains bleuâtres que dore le soleil, ni le brillant reflet de l'onde verte, ni les effets variés du ciel sur l'eau, la terre et les rochers. Tout est sombre, terne et comme effacé dans une teinte uniforme. Cette teinte est la couleur de la lave qui s'étend partout sur la ville. La lave de la nuit d'avril 1669, ce fleuve qui a couvert Catane d'un épais linceul a prolongé ses masses noires jusqu'aux rivages de la mer; il a pénétré dans la mer elle-même, et y a formé une redoutable chaîne de rochers d'une hauteur de plus de cent pieds sur une étendue de douze à quinze milles. Aujourd'hui, que près de deux siècles se sont écoulés, on ne peut voir encore sans effroi les effets de cette catastrophe. En 1669, avant cette terrible nuit d'avril, Catane était entouré de hautes murailles. Les torrens de lave ont franchi ces murs, du côté du port, ainsi que la jolie fontaine de Gamarita qui y était adossée, et maintenant au pied de la ville actuelle, on voit les anciens murs couronnés d'une voûte de lave, et la douce fontaine dont les eaux ont continué de couler paisiblement, tandis que la vaste mer a reculé d'horreur. Ce qui en est resté entre la jetée du port et l'autre grande jetée de lave qui lui fajt face et masque l'horizon, a pris une teinte noire qui est sans doute l'effet de ces masses de lave. Retenue entre ces deux obstacles, la mer forme un port étroit, il est vrai, mais sûr, et c'est en vain que les vagues viennent du côté extérieur frapper la digue de lave, leur cime retombe en longs filets d'écume sur la brune plate-forme de ce *dam* naturel dont le volcan a doté Catane le jour même où il la détruisait. Sur l'immense traînée de lave qui a refoulé la mer, s'élève une chapelle construite avec la lave même et consacrée à la Vierge, et, à fleur d'eau, est un petit fort de lave aussi, défendu par six pièces de canon. Une belle colonne de lave noire et de marbre blanc a été placée à deux pas de là; ce

monument a été dédié au roi Ferdinand Ier par la piété de *John Acton,* comme le dit l'inscription latine qui figure sur une de ses faces. Plus loin, sur la promenade la Marina, s'étend un beau palais dont la longue et charmante façade est chargée de milliers d'amours perdus dans de gracieux enroulemens; mais l'aspect effrayant de la mer en détruit tout l'effet. Quelques barques, de pesantes gabares, ornées à leur poupe de lourdes figures de saints, étaient amarrées le long du quai et sous le château; à leur couleur sombre, aux voiles noires qui pendaient le long de leurs mâts, on eût dit que ces embarcations portaient la livrée de Catane.

Eh bien! le croira-t-on, ce sol dévoré par le feu de l'Etna, cette côte où le volcan a renversé l'une sur l'autre toutes les cités qu'on y a élevées, et qui n'offrait déjà qu'un champ de ravages avant qu'une population hardie vînt s'y fixer, ces lieux désolés enfin ont attiré les premiers l'attention des colonies errantes dans les mers de la Grèce et de l'Orient. Le printemps éternel qui règne au pied du volcan, les belles rives du fleuve Amenano, la fertilité de la terre, faisaient oublier le danger qui menace sans cesse tout ce qui avoisine l'Etna. L'Etna lui-même est devenu, aux yeux des habitans de Catane, une sorte d'ami terrible qui détruit en un jour les dons qu'il répand autour de lui pendant des siècles, mais ami cependant, ami qu'on aime, dont on est fier, et qu'on montre avec orgueil aux étrangers, en disant : « *Il nostro Etna*, notre Etna. »

Qui fonda Catane? Qui vint le premier, avec un courage encore supérieur à ce triple cœur d'airain qu'il fallut au premier homme pour affronter la mer, dresser sa tente sous des voûtes de feu, s'abriter avec sa famille sous une pluie de pierres et de rochers? C'est un secret qui est resté enfoui au fond des milliers de couches de lave sous lesquelles ont disparu tant de populations diverses. On pourrait aussi bien se demander d'où vient l'Etna, d'où sort la Sicile elle-même qui, un beau jour sans doute, a été vomie du fond de la mer à sa surface, à la suite de quelque révolution souterraine, comme les Lipari et les Liparetti, ses voisines. Les anciens la croyaient, il est vrai, détachée d'un continent, du nôtre ou de la grande terre africaine. En effet, l'Europe et l'Afrique peuvent réclamer aux mêmes titres leurs droits à la paternité de la Sicile, dont le sol et les habitans portent le cachet de ces deux zônes et de ces deux races; mais la Sicile et les Siciliens tiennent avant tout à la nature volcanique qui se reproduit elle seule, et dont on peut dire, avec plus de justesse, ce qu'on disait récemment de Napoléon : « Les volcans n'ont pas de parenté. » Toujours

est-il que les premiers voyageurs de l'antiquité qui s'avancèrent sur cette côte, aperçurent, au milieu des laves et des cendres, des forgerons noircis de fumée, coiffés d'un casque qui n'avait qu'une seule ouverture devant les yeux, et qu'ils se rembarquèrent très effrayés pour aller annoncer à la Grèce qu'ils avaient découvert des cyclopes et des lestrigons. On suppose que ces hardis et laborieux colons étaient venus des îles Ioniennes, mais Dieu seul sait comment.

D'autres émigrans étant venus de Calcédoine, l'île Trinacria fut plus connue, la croupe du volcan se couvrit d'habitations, et Catane fut peuplée par une colonie composée d'abord de Sicanes, anciens habitans du littoral gaulois, originaires d'Espagne et émigrés en Ligurie, puis de Grecs et d'Africains. Un misérable château, quelques cabanes, des cavernes où l'habitant disputait son refuge aux bêtes féroces, devinrent une bourgade populeuse quand les Éoliens se fixèrent sur ce rivage à la fois riant et désolé. Les Grecs en firent une ville, et d'état démocratique qu'il était, le gros bourg de l'Etna devint une oligarchie où dominèrent successivement de bons et de mauvais tyrans, comme Gélon, Géron, Denys et d'autres; tyrans tempérés ou surexcités tour à tour par des hommes de bien et des hommes d'esprit, par des philosophes et des poètes, comme Carondas, Stésicore et Philon. Pendant ce temps, l'Etna avertissait avec persévérance toutes ces grandeurs naissantes qu'après Dieu il en était encore une au-dessus d'elles, et les éruptions allaient leur train. Dans le cinquième et le quatrième siècle avant Jésus-Christ, il y en eut trois dont tout le monde antique a retenti. Puis vinrent les Romains, qu'on voit venir partout dans l'histoire à la suite de la civilisation grecque. Ils trouvèrent à Catane des fabriques florissantes, l'agriculture perfectionnée par Géron, l'orfévrerie, la peinture, la sculpture naturalisées par les colons de la Grèce; quant à eux, ils apportèrent la corruption, le goût des théâtres, et chassèrent du collége des prêtres les stéphanophores, ces chanteurs divins, pour y loger des gladiateurs. Six terribles éruptions du volcan eurent lieu sous la domination romaine. Sous les Vandales, les Érules, les Goths, pendant ces invasions qui se précipitèrent les unes sur les autres, à chaque éruption (il y en eut quatre grandes), la peste, sortie de tant d'amas de cadavres, achevait de détruire les barbares et contribua ainsi à faciliter la conquête sarrasine. Ensuite l'histoire de Catane fut celle de toute la Sicile. Les Normands y établirent l'organisation féodale; les Angevins et les Aragonais la compliquèrent encore. Les Castillans et les Autrichiens y fondèrent de nouvelles

congrégations religieuses, et virent tout s'écrouler à la fois par l'éruption de 1669, qui ne respecta guère que le monastère des bénédictins, fondé depuis peu. Enfin, sous les Bourbons, Catane, comme toute la Sicile, vit tomber sa vieille constitution féodale, puis sa nouvelle constitution libérale. Elle essuya quatre nouvelles attaques volcaniques en 1723, 1755, 1811 et 1819; et en 1837, quand j'y vins, elle essayait d'une petite révolution politique en présence de ces grandes révolutions de l'Etna qui me semblaient à moi, nouveau venu, ne pouvoir laisser de place à d'autres pensées dans l'esprit de ceux qui en voient chaque jour les gigantesques vestiges.

Catane a des priviléges qu'elle s'efforce de maintenir, et qui font l'orgueil de ses citadins. Elle n'ambitionne pas le titre de capitale de la Sicile, comme font Messine et Palerme, qui se le disputent depuis si long-temps; mais ses représentans avaient une place à part dans le parlement, et elle s'administre elle-même par un capitaine de la ville, pris parmi les patriciens, et trois autres magistrats. La noblesse est nombreuse, on compte parmi elle des hommes distingués, et en plusieurs occasions, Catane a pris, grace à eux, l'initiative de mesures utiles que le reste de l'île refusait d'adopter. Ainsi, en 1782, l'inoculation fut généralement pratiquée à Catane, tandis que les autres cités siciliennes la repoussaient. Les institutions de charité y sont nombreuses; l'établissement de Santa-Maria-del-Lume, le plus remarquable de tous, ne se soutient que par des dons volontaires. Il est singulièrement divisé. Une partie de cette maison reçoit les filles sans protection, les orphelines qui se trouvent exposées à succomber à la séduction, et qu'on arrache au vice; ailleurs toutes les filles repentantes, et dans une troisième classe celles qui ont été condamnées à la séquestration. Celles-là sont contraintes à travailler pour subvenir aux frais de l'établissement; les autres, après un certain temps, sont placées, sous la responsabilité de l'institution, dans les manufactures ou dans les maisons particulières, pour remplir les fonctions de servante. Malheureusement c'est là que les retrouve le vice qui les guettait lors de leur entrée dans le salutaire refuge de Sainte-Marie-Céleste. Comme je sortais de cet établissement, je vis passer, porté en triomphe au milieu d'un groupe, et suivi d'une bande de musiciens, un personnage vêtu de noir, avec les boucles de soulier, la bourse de cheveux et l'épée au côté. Il se laissait gravement rendre cet honneur. J'appris que c'était un récipiendaire de l'académie médicale, et que Catane se réjouissait ainsi de compter un médecin de plus. L'usage autorise ces sortes de processions, et elles ont lieu,

m'a-t-on dit, depuis l'année 1445, où l'université de Catane fut fondée par Alphonse d'Aragon. Les réceptions, que je n'ai pas vues, rappellent un peu la scène du *Malade imaginaire*. Le candidat est vêtu du costume officiel que je viens de vous décrire; après le succès de son examen, le proto-médecin l'embrasse sur les deux joues, et lui passe au doigt une bague ornée d'un diamant, dont le postulant fait les frais sans doute. Après quoi, on le promène solennellement par la ville, et il débute, au son joyeux des violons et des flûtes, dans sa pénible et lugubre profession.

En suivant une rue parallèle à la mer, on arrive au fameux monastère de San-Nicolò l'Arena, construit et habité par les pères bénédictins. Ce couvent est assurément l'un des plus beaux édifices religieux de l'Europe, où les bénédictins possèdent cependant des cloîtres magnifiques. Jadis les moines bénédictins vivaient dans une modeste habitation située dans un coin de Catane, ville assez modeste aussi en ce temps-là. Vers l'année 1136, quelques pères de ce couvent, cherchant une solitude plus pieuse et plus profonde encore, se détachèrent de la communauté, et se retirèrent sur le penchant même de l'Etna, dans la région boisée où avait vécu un digne évêque de Catane, saint Léon, à qui ils élevèrent une église. Ce canton de l'Etna, où l'on trouvait jadis la belle végétation de la région actuelle des bois, où mille arbrisseaux, tels que le beau citis-flore, la rose ardente et le smilax aspère croissaient autour de la chapelle du saint, offrait aux cénobites l'ombre à l'abri des figuiers noirs, des chênes verts, des pommiers sauvages, et le repos sur des tapis de mousse semée de fraxinelle, d'orchys et de mauve. Tel est du moins l'aspect de la terre volcanique dans les régions de l'Etna que la lave n'a pas encore ravagées. En 1536, elle coula depuis Nicolosi jusqu'au premier couvent des bénédictins que les pères avaient sagement abandonné dès les premiers grondemens de la montagne, et elle ensevelit sous ses flots bouillonnans l'église de Saint-Léon, l'hospice qui y attenait et la demeure des moines. Depuis leur établissement sur le volcan, le comte Simon Policastro et d'autres seigneurs leur avaient fait présent de grandes terres placées au sud de l'Etna; ces terres s'étendaient près de la ville; ils y bâtirent donc le monastère de San-Nicolò, qui se trouve aujourd'hui dans l'enceinte de Catane, et qu'habitent maintenant leurs successeurs.

Le monastère actuel ne fut guère achevé qu'en 1735. Il consiste en un vaste parallélogramme, et au milieu de sa face orientale s'élève une gigantesque église dont la nef est d'une admirable immensité.

Une grande cour précède la façade principale, chargée d'ornemens de marbre, de riches pilastres et de balcons qui feraient honneur à la résidence d'un souverain. En gravissant l'escalier le plus riche et le plus majestueux, on croit, en effet, se rendre à une audience royale et non à la retraite de quelques cénobites; ces degrés, divisés en deux bras surmontés de belles voûtes de stuc ornées de sculptures, se réunissent en un superbe pérystile, et s'élèvent de là jusqu'aux étages supérieurs. Cinquante colonnes de marbre blanc, entourées d'une haute balustrade de marbre, décorent ce péristyle. Là s'ouvrent devant vous d'immenses galeries garnies de tableaux et régulièrement percées de portes qui mènent à l'appartement de chacun des pères. Celui de l'abbé avait été récemment occupé par le marquis del Caretta, venu à Catane pour réprimer l'émeute. Il avait désigné, en partant, une commission militaire pour juger le colonel Danielo, qui n'avait pas réussi à désarmer la population de Catane dans les derniers troubles, et le président de ce tribunal de rigueur, le plus doux et le plus bienveillant des hommes, habitait encore l'appartement du prieur où je le trouvai. C'était le général Luigi Caraffa, l'un des cadets de cette illustre race des princes Caraffa, qui depuis des siècles est en possession de produire de vaillans capitaines, des hommes d'état, des gens d'esprit et des artistes pleins de talent. Je vous ai déjà dit que le général Caraffa avait été remplacé dans le beau commandement militaire de Messine qu'il exerçait, et envoyé à Noto, petite ville du midi de l'île. A son passage à Catane, on lui avait confié la pénible fonction de chef du conseil de guerre qu'il se préparait à présider, et j'ai appris depuis qu'il avait su concilier la rigueur de ses devoirs avec la noblesse de ses sentimens d'humanité. Le sombre appareil de la justice militaire n'était pas fait sans doute pour égayer la gravité d'un séjour monastique; mais de temps en temps le bruit des bottes éperonnées d'un cavalier napolitain, qui retentissaient sur les dalles, troublait le silence éternel du cloître, et l'apparition de quelques rouges uniformes suisses de la garde du roi variait un peu l'effet monotone des robes blanches et des manteaux noirs des pères bénédictins.

Il n'est personne ayant un cœur droit et chaleureux, que ce cœur se soit brisé ou bronzé aux peines de la vie, comme il arrive à tout homme vers son âge mûr, au dire de Chamfort; il n'est personne ainsi doué qui puisse visiter un beau monastère, ombragé d'arbres touffus, couvert de grands arceaux, orné de nobles et chastes peintures, sans former le dessein de renoncer au monde, et de partager la sainte soli-

tude de ses habitans. Pour ces hommes-là, une visite aux bénédictins de Catane n'est pas sans danger, ou pour mieux dire sans séductions. L'œil est si satisfait, l'ame si tranquille, la pensée si calme, dans ces galeries, dans ces belles salles où l'on a rassemblé toutes les richesses naturelles des quatre règnes et toutes celles de l'esprit humain! Virgile, Horace, César, tous les grands écrivains des temps antiques et de l'Italie moderne sont rassemblés sur les tablettes de marbre de la riche bibliothèque, où l'on compte par centaines les curieuses chartes des époques normande et aragonaise, les manuscrits du xe, du xie et du xiie siècle. Des salles entières sont remplies d'objets d'antiquité, de vases siculo-grecs, romains, étrusques, de lampes, de médailles, de statues, d'idoles, de coquilles, de mesures anciennes, de mosaïques, d'inscriptions grecques et latines. Aimez-vous les sciences? voici les ouvrages de Lister en une édition, où figure sa Conchyliologie, et que Gronovius proclamait sans pareille; voici les recherches de Knorr avec les magnifiques planches qui les accompagnent; faites un pas, vous serez parmi tous les savans modernes, et vous pourrez consulter tout à la fois Decandolle, Andrews, Jacquin, Cuvier, et tous les académiciens de l'Europe. Enfin, vous trouverez ici tout ce qui peut animer les loisirs d'une retraite et affaiblir l'uniformité d'une vie ascétique. Celle-là même suffirait, du moins le croirait-on, si l'on s'abandonnait aux impressions qu'on reçoit en pénétrant dans l'église et dans la salle qui la précède, et il semble vraiment qu'on pourrait rester assis pour l'éternité dans les belles stalles sculptées de cette magnifique sacristie, sur lesquelles se projettent, à travers de mystérieuses vitrines et le long d'un éclatant pavé de mosaïques, les ombres odorantes des orangers où se suspend la vigne.

La basilique, bâtie sur le plan d'une croix grecque, et dont les fondemens sont en pierre de lave, est surmontée d'une immense coupole. Trente autels de marbre, disposés autour de l'église, servent, en quelque sorte, de péristyle à l'autel de Saint-Benoît qui est d'une grande dimension, tout de vert antique et orné de délicieuses incrustations. Le plus beau tableau du Morealèze se trouve dans cette église, il représente saint Benoît distribuant des aumônes, et jamais le caractère de la peinture du Morealèze, qui est de faire rêver, n'a mieux atteint son but. Un saint Nicolas, de Niccolo Piccola, deux autres *Pietas*, de son disciple Tofanelli, sont d'un remarquable coloris, le saint Joseph et la sainte Agathe de Rossi sont aussi dignes de figurer dans ce noble vaisseau; mais je regrette de n'en pouvoir

dire autant d'un saint Grégoire, exécuté par Camuccini pour les bénédictins, qui semblaient me commander l'admiration en articulant avec fierté le chiffre de la rémunération vraiment royale qu'ils venaient d'envoyer au célèbre artiste romain. Il est bon de dire que les bénédictins possèdent un revenu de 50,000 piastres. Aussi, faisaient-ils tracer en ce moment-là un méridien astronomique dont le gnomon, de quatre-vingt-douze palmes d'étendue, devait être réglé par le directeur de l'observatoire de Palerme, le savant Cacciatore, que les pères avaient mandé à cet effet.

Mais le plus bel ornement de l'église du cloître est incontestablement l'orgue doré qu'une heureuse inspiration a placé dans le chœur, à la place qu'occupe d'ordinaire le maître-autel, qui s'élève isolément dans cette partie de la nef, à la manière de quelques églises de Rome. On ne peut se figurer le bel effet de cette ordonnance, qu'augmentent encore la forme svelte et gracieuse de cet orgue, sa dimension immense et la simplicité de ses ornemens. C'est l'ouvrage de Donato del Piano, qui l'a composé de soixante-douze registres, et non de cinquante-cinq, comme le dit par erreur le comte de Borch dans ses lettres sur la Sicile. Sous ce magnifique instrument, dont un des moines avait bien voulu tirer quelques accords en mon honneur, un bénédictin officiait devant le grand autel; et c'était un charme que de voir avec quelle aisance et quel laisser-aller presque dédaigneux le jeune moine gentilhomme (les moines bénédictins le sont tous, et des meilleures maisons de la Sicile) jetait son *Dominus vobiscum* à une centaine de villani humblement agenouillés avec leurs femmes et leurs enfans sur les dalles de la noble église.

Lors de la grande éruption de 1669, les deux fleuves de lave qui coulèrent de l'Etna pour envahir à la fois la contrée et la mer, se détournèrent devant la façade postérieure du couvent, et s'éloignèrent après avoir formé une masse de rochers qui s'élève à la hauteur de l'édifice, et qui a couvert les anciens jardins. De l'étage supérieur du cloître, on a jeté un pont qui s'étend sur un profond ravin de lave, et l'on parvient ainsi dans un jardin formé de terre végétale apportée sur la lave. Les allées sont tracées dans la lave même, et leurs bordures sont ainsi des roches noires symétriquement coupées comme le buis taillé dont on borde les allées de nos jardins.

Après avoir vu les bénédictins de San-Nicolò, il faut passer, sans s'arrêter, devant les autres édifices religieux de Catane, qui sont cependant très nombreux, ainsi que leur personnel. Aujourd'hui on compte à Catane, outre l'évêque et le chapitre de la cathédrale, deux autres

évêques *in partibus*, et une collégiale de cinq cents prêtres, sans parler du séminaire clérical. Les revenus de l'évêché dépendent du prix du froment; mais on les porte pour les mauvaises années à 36,000 scudi. Quatre-vingt-douze églises, trente-une confréries, trente-deux congrégations, sept monastères, où vivent deux cent cinquante moines, avec cent vingt frères lais, et dix-sept couvens ou retraites de clercs réguliers, renfermant plus de cinq cents religieux, telle est la part de Catane dans le dénombrement des établissemens spirituels de la Sicile et de la population des cloîtres siciliens, qu'on porte à vingt mille personnes environ.

Je sortis de Catane un matin au lever du jour, en prenant le chemin de Syracuse. A la porte méridionale de Catane cesse la route que l'on peut parcourir en voiture, le chemin *carrozabile*, comme on dit en Italie, et dès-lors il faut se décider à voyager toujours à cheval, ou, si le trajet qu'on se propose de faire est très étendu, on se munit d'une *lettiga*. Mon cortége se composait donc, d'abord d'un fidèle serviteur bien armé qui me précédait à cheval, de ma personne placée provisoirement dans une lettiga accompagnée de deux muletiers à pied et armés de bâtons ferrés, de deux mulets de bât chargés de nos bagages, avec leur conducteur, et d'un domestique sicilien monté sur une mule et conduisant un cheval de main, qui devait me servir au besoin : en tout six personnes, deux chevaux et cinq mulets. J'énumère ce personnel selon la noblesse des races. Cette caravane un peu nombreuse, si l'on songe à la rareté des ressources qu'on trouve sur sa route, et à la pénurie de vivres qui se fait sentir dans les rares auberges, n'était que suffisante eu égard aux dangers de la route. Le prince Manganelli, intendant civil de Catane, m'avait officiellement notifié les règlemens de police à l'égard des voyageurs, auxquels tout recours et toute assistance sont refusés après le coucher du jour. C'est à eux-mêmes de se mettre en sûreté et à couvert durant la nuit : l'autorité les avertit qu'elle cesse de veiller sur les routes dès les premières ombres; mais il est vrai qu'elle se charge de dédommager les voyageurs des vols dont ils seraient les victimes, une fois le soleil levé. On ne parle pas des assassinats, qui n'étaient pas rares dans les campagnes de la Sicile à l'époque où je les traversai.

Vous avez souvent entendu parler de la lettiga sicilienne. C'est une sorte de chaise à porteur, une boîte en bois mince, vermoulue, jadis peinte et jadis dorée même, dans laquelle on ne peut s'asseoir sans que la tête du patient n'en touche le sommet. Les porteurs

sont deux gigantesques mulets, souvent très rebelles. Leur poitrail est muni d'un collier entièrement couvert de clochettes, et c'est au son de ces grelots discordans qu'on se met en route. Deux gros anneaux de fer sont placés latéralement à chaque extrémité de la lettigue; on y fait passer deux longues et minces barres de bois qui, devant et derrière, dépassent la caisse de la litière de toute la longueur d'un mulet. Ce sont les brancards, et leurs extrémités reposent dans des courroies attachées aux bâts des deux animaux, attelés ainsi l'un en avant et l'autre en arrière de la lettiga. Ces longues barres flexibles suivent, dans leur élasticité, toutes les ondulations du pas des bêtes de somme aux flancs desquelles elles sont suspendues, et chacune de leurs secousses est aussitôt rendue au voyageur en cahots qui lui briseraient la tête, s'il ne s'étudiait à l'incliner à propos. Les deux conducteurs, qui surveillent attentivement chaque mulet, emploient leurs longues perches armées d'une pointe de fer pour les piquer rudement à chaque faute, et ces bâtons leur servent quelquefois à soulever la lettiga, et à la jeter hors des brancards avec celui qu'elle renferme, quand ils désespèrent de retenir les mules sur la pente d'un abîme. Les deux mulets de la lettiga portent en outre un siége, demi-selle, demi-bât, où les guides se placent fréquemment pour les conduire. Ainsi que les djemjiks russes, le guide sicilien parle constamment aux animaux qu'il dirige, et les encourage par de longs complimens.

En prenant le chemin de Syracuse, on entre tout de suite dans la plaine de Catane, la plaine la plus fertile de la Sicile. Elle est coupée de marécages, très basse, et se prolonge, en restant au niveau de la mer, jusqu'au pied d'une gorge de montagne boisée, le long de laquelle on commence à gravir avec peine. Un étroit sentier circule autour de la montagne, et souvent je voyais ma lettiga se balancer sur l'abîme, c'est-à-dire sur la mer qui roulait à quelques centaines de pieds au-dessous de moi. Mes guides, l'œil attentif, et leurs longs crocs en main, se tenaient prêts à renverser la litière du côté des rochers, au premier faux pas des mulets. Au revers de la montagne, nous cheminâmes, sans route tracée, sous des bois d'oliviers qui ne sont pas, comme en Provence, des espèces d'arbustes que la serpe rétrécit encore chaque année, mais de grands arbres ramus, élancés, qui mêlent leur feuillage pâle et élégant à celui des amandiers dont ils dépassent la cime. Du côté d'Augusta, où le sol est moins volcanique, les orangers et les grenadiers couvrent déjà la campagne, tra-

versée par mille ruisseaux bordés de laurier-rose, et arrivés au bord du golfe de ce nom nous vîmes, en nous retournant, le plus magnifique des tableaux.

La route qui se dirige vers le bord de la mer vous conduit à une petite plage que masquent quelques masures. Pour s'y rendre, on marche le long d'une ruelle où se roulent au milieu des plus sales animaux domestiques quelques enfans au teint hâve, au ventre balonné; on traverse en quelques pas ce sale recoin où s'étalent toutes les misères de la vie du peuple sicilien, et tout à coup l'on se trouve à l'une des extrémités d'un immense hémicycle tracé dans la mer de Sicile, depuis le port de Catane jusqu'au cap Sainte-Croix, devant lequel s'avance la langue de terre où l'on a bâti le fort d'Augusta. La mer de Sicile, semblable à une plaine d'émeraudes, scintillait sous les feux du soleil, la côte se déroulait circulairement, et offrait jusqu'à Lentini, tantôt une longue suite de rochers couverts de bois et de verdure, tantôt de belles anses baignées par les flots. Là commençait à s'élever, par une lente inclinaison, l'immense Etna dont la base s'étend jusqu'à Taormine, et dont la cime figure l'extrémité d'un triangle rectangle perpendiculairement assis sur la mer. Or, imaginez que le côté inférieur de ce triangle ou sa base offre une étendue de quarante milles. Tout le golfe est dominé par cette prodigieuse pyramide, qui élève au-delà des nuages sa tête éclatante de neige, tandis que ses flancs gigantesques se composent de longues et sombres traînées de lave.

Bientôt, aux fûts de colonnes, aux traces de temples antiques, aux amas de pierres de taille, aux ruines éparses sur le sol, on sent qu'on approche de Syracuse, la cité favorite des antiquaires, la ville moderne de Sicile qui a tiré le plus de parti de quelques rares vestiges de l'art des anciens. Enfin, après avoir passé devant la tour de Marcellus, distingué les Latomies, et jeté un coup d'œil sur les gradins circulaires d'un théâtre grec symétriquement tranchés par ses diasômes où jadis circulait la foule, on salue Syracuse, où vous attend toute l'antiquité. Nous remettrons à un autre jour, si vous le voulez bien, notre visite à cette cité, qui fut si grande, et qui n'est aujourd'hui qu'un reste de ses anciens faubourgs, véritable débris, étroit, mesquin et délaissé.

Je suis, etc. ....

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXXIX.

Loyson. — Polonius. — De Loy.

La série entreprise, il y a quelques années, dans cette *Revue*, un peu au hasard d'abord et sans un si grand dessein, est arrivée à compter déjà bien des noms. Les principaux et les plus fins de la littérature moderne y ont passé; très peu d'essentiels y manquent encore, et nous n'allons bientôt plus avoir qu'à nous tenir au courant des nouveaux venus et des chefs-d'œuvre quotidiens qui pourront surgir; nous aurons épuisé tout ce passé d'hier auquel nous nous sommes montré si attentif et si fidèle. Il y a des personnes d'une susceptibilité extrême (*genus irritabile*) à qui il semble que la *Revue* a été ingrate pour les poètes. *Ingrate!* mais y pense-t-on? une telle

idée est-elle raisonnable vraiment? Et qui donc s'est plus appliqué que nous à les reconnaître, à les proclamer, à les découvrir, je ne veux pas dire à les inventer parfois? Il est vrai qu'en fait de poètes chacun veut être admis, chacun veut être roi,

> Tout prince a des ambassadeurs,
> Tout marquis veut avoir des pages,

et qu'admettre tant de noms, c'est presque paraître ingrat envers chacun. Tant de justice rendue devient quasi une injure. Qu'y faire? Nous préparons des matériaux à l'histoire littéraire future, nous notons les émotions sincères et variées de chaque moment. Nous ne sommes d'aucune coterie, et, s'il nous arrive d'en traverser à la rencontre, nous n'y restons pas. Plusieurs romanciers pourtant auraient droit encore de réclamer contre nos lenteurs; leur tour viendra. Un coup d'œil général en rassemblerait utilement plusieurs comme assez voisins de procédé et de couleurs, et comme caractéristiques surtout des goûts du jour. Le plus célèbre, l'unique par sa position et son influence, George Sand est encore à apprécier dignement dans son ensemble. Les poètes, eux, ont bien moins à nous demander. Mais ce serait injustice de ne pas, un jour ou l'autre, s'occuper avec quelque détail d'une des femmes poètes les plus en renom, Mme de Girardin, malgré l'apparente difficulté d'aborder, même avec toutes sortes d'hommages, un écrivain dès long-temps si armé d'esprit: ce n'est là, à le bien prendre, qu'un attrait de plus. Les frères Deschamps, nos vieux amis, sont bien faits pour contraster de profil dans un même cadre. M. Brizeux pourrait se plaindre de n'avoir pas été classé encore comme auteur de *Marie*, s'il ne semblait en train de viser à une seconde manière sur laquelle il nous trouverait téméraire de vouloir anticiper. Revenant sur les succès sérieux au théâtre durant la restauration, un même article trouverait moyen d'atteindre M. Lebrun pour *Marie Stuart*, M. Soumet pour *Clytemnestre*, Pichald pour *Léonidas*. Mais on voit qu'après tout, nous tirons à la fin de la série, et que, sans la clore, nous n'aurons plus qu'à la tenir ouverte, l'arriéré étant tout-à-fait payé.

Il y a plus : on peut, en thèse générale, soupçonner qu'il ne se trouvera plus guère, dans les chemins battus par l'école moderne, de fruits immédiats à cueillir, et que, si l'on a encore à courir quelque temps ainsi, ce n'est qu'en sortant de ce qui fait déjà ornière que l'imprévu recommencera. Tout mouvement littéraire a son dévelop-

pement plus ou moins long, après quoi il s'épuise, languit et tourne sur lui-même, jusqu'à ce qu'une autre impulsion reprenne et mène au-delà. « Percez-nous-en d'un autre, » disait M[me] Desloges à Voiture, à propos d'un calembourg qui n'allait plus : de même en haute poésie. Deux signes sont à relever, qui montrent en général qu'une école est à bout, ou du moins qu'elle n'a plus à gagner et que ce n'est plus qu'une suite : 1° quand les chefs ne se renouvellent plus; 2° quand les disciples et les survenans en foule pratiquent presque aussi bien que les maîtres pour le détail, et que la main-d'œuvre du genre a haussé et gagné de façon à faire douter de l'art. Or ceci s'est produit de tout temps, et particulièrement au XVI[e] siècle comme au nôtre, dans une ressemblance frappante. Étienne Pasquier écrivait à Ronsard en 1555, six ans seulement après que Du Bellay, dans *l'Illustration de la Langue*, avait sonné la charge et prêché la croisade : « En bonne foi on ne vit jamais en la France telle foison de poètes... Je crains qu'à la longue le peuple ne s'en lasse; mais c'est un vice qui nous est propre, que, soudain que voyons quelque chose succéder heureusement à quelqu'un, chacun veut être de sa partie sous une même promesse et imagination qu'il conçoit en soi de même succès. » Pasquier veut bien croire que *tous ces nouveaux écrivasseurs donneront tant plus de lustre aux écrits* de Ronsard, « lesquels, pour vous dire en ami, continue-t-il, je trouve très beaux lorsqu'avez seulement voulu contenter votre esprit; mais, quand, par une servitude à demi courtisane, êtes sorti de vous-même pour étudier au contentement, tantôt des grands, tantôt de la populace, je ne les trouve de tel alloi. » En sachant gré au poète de l'avoir nommé en ami dans ses écrits, il ajoutait : « Mais, en vous remerciant, je souhaiterais que ne fissiez si bon marché de votre plume à haut louer quelques-uns que nous savons notoirement n'en être dignes; car ce fesant vous faites tort aux gens d'honneur. Je sais bien que vous me direz qu'êtes contraint par leurs importunités de ce faire, ores que n'en ayez envie. » De Thou, dans son *Histoire* (année 1559, liv. XXII), s'élève en des termes approchans contre cette cohue de poètes. C'était se révolter contre le propre triomphe de leur cause; chaque école victorieuse meurt vite de l'abondance de son succès; même sans avoir pris Rome, elle a sa Capoue. Selon moi, des traits pareils se reproduisent assez exactement aujourd'hui.

Et d'abord, *les chefs ne se renouvellent plus;* ils se dissipent ou ne font que récidiver. Je ne rappelle ici que les deux principaux. Il faut tout voir sur M. de Lamartine, et, en étant sévère là où il convient,

ne pas chicaner en détail une si noble nature. Ce qui est moins à nier que jamais en lui, c'est la masse immense du talent : seulement cette masse entière s'est déplacée. Elle était à la poésie, elle roule désormais à la politique; il est orateur. Son Océan regagne en Amérique ce qu'il a perdu dans nos landes. A nous habitans des bords que ce retrait désole, il nous est naturel de nous plaindre, de crier à la dissipation et à la ruine, tout en sachant qu'ailleurs on applaudit. Et à lui-même il lui importe assez peu maintenant de perdre la bataille là où il n'est plus tout entier. Il a transféré son siége d'empire de Rome à Byzance.

Pour M. Hugo, il récidive, et avec éclat assurément; mais voilà tout. De trop ingénieuses, de trop brillantes et à la fois bienveillantes critiques ont accueilli son récent volume pour que nous nous permettions d'y toucher en ce moment; mais il ne dément en rien notre idée : persistance puissante, veine élargie ou plutôt grossie, et sans renouvellement.

Cependant la foule des survenans conquiert, possède de plus en plus le matériel et les formes de l'art. Le voile rajeuni de la muse est désormais dans presque toutes les mains; on se l'arrache; mais la muse elle-même, l'ame de cette muse ne s'est-elle pas déjà envolée plus loin sur quelque colline où elle attend? Au reste, ce que les recueils qui se publient sans relâche (quatre ou cinq peut-être chaque mois), contiennent d'agréables vers, de jets brillans, de broderies heureuses, est incalculable : autant vaudrait rechercher ce qui se joue chaque soir de gracieux et de charmant sur tous les pianos de Paris. Ce qu'il y a de vrais talens et d'avenirs cachés dans ces premières fleurs se dégagera avec le temps. Mais, si l'on voulait être juste pour tous et en toucher un mot seulement, on passerait sa vie à déguster des primevères et des roses. Évidemment la critique n'a plus rien à faire dans une telle quantité de débuts, et c'est au talent énergique et vrai à se déclarer lui-même. Il n'en était pas ainsi il y a quinze ou vingt ans; des vers bien inférieurs, comme facture, à ceux qu'on prodigue désormais, décélaient plus sûrement les poètes. Nous en rappellerons trois aujourd'hui, et tous les trois qui rentrent plus ou moins dans les premiers tons de Lamartine. L'un a été de peu son devancier; deux sont morts; le troisième est un étranger du Nord qui a chanté dans notre langue avec élégance. Nous parlerons de Charles Loyson, d'Aimé de Loy, de Jean Polonius.

Charles Loyson, né en 1791, à Château-Gontier, dans la Mayenne, fit ses études avec distinction au collége de Beaupréau. Il entra à

l'École normale dans les premiers temps de la fondation, y fut contemporain et condisciple des Cousin, des Viguier, des Patin; il y devint maître comme eux. La littérature et la politique le disputèrent bientôt à l'université. Rédacteur aux *Débats* dès 1814, et attaché à la direction de la librairie, il quitta Paris dans les Cent-Jours. Y revenant à la seconde restauration, il fut placé au ministère de la justice, sans cesser de tenir à l'École normale. Une pièce de lui sur *le Bonheur de l'Étude* eut un accessit à l'Académie française; il la publia avec d'autres poésies en 1817. Un autre recueil (*Épîtres et Élégies*) parut en 1819. Il concourut comme rédacteur aux *Archives philosophiques, politiques et littéraires* en 1817, et en 1819 au *Lycée français,* recueil distingué et délicat de pure littérature (1). Cependant une raison précoce, une maturité vigilante le plaçaient au premier rang du très petit nombre des publicistes sages en ces temps de passion et d'inexpérience. Son plus piquant et son plus solide écrit politique est intitulé : *Guerre à qui la cherche, ou Petites Lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains;* il tire à droite et à gauche, sur M. de Bonald d'une part, sur Benjamin-Constant de l'autre. Loyson suivait la ligne modérée de M. Royer-Collard, de M. de Serre, et, si jeune, il méritait leur confiance : on ose dire qu'il avait crédit sur eux. Non-seulement on l'écoutait, mais on lui demandait d'écouter. Il était consulté par ces hommes éminens sur les points difficiles. Son visage, quand on lui lisait quelque écrit, prenait alors quelque chose de grave et de singulièrement expressif, qui, presque avant de parler, donnait conseil. Les discours imprimés de M. de Serre ont passé par ses mains. M. Pasquier a gardé de lui un souvenir de sérieuse estime. Le 27 juin 1820, il mourut de la poitrine, à peine âgé de vingt-neuf ans.

Sa renommée littéraire a souffert, dans le temps, de ses qualités politiques; sa modération lui avait fait bien de vifs ennemis. Attaché à un pouvoir qui luttait pour la conservation contre des partis extrêmes, il avait vu, lui qui le servait avec zèle, ses patriotiques intentions méconnues de plusieurs. Cette fièvre même de la mort qu'il portait dans son sein, et qui lui faisait craindre (contradiction naturelle et si fréquente) de ne pas assurer à temps sa rapide existence, pouvait sembler aux indifférens de l'avidité. La mémoire fidèle de ses amis et la lecture de ses poésies touchantes ont suffi pour nous le faire apprécier et aimer. Comme poète, Charles Loyson est juste un intermé-

(1) J'emprunte la plupart de ces détails au *Lycée* même, qui contient (tome V, page 63) un article nécrologique sur Loyson, dû à la plume amie de M. Patin.

diaire entre Millevoye et Lamartine, mais beaucoup plus rapproché de ce dernier par l'élévation et le spiritualisme habituel des sentimens. Les épîtres à M. Royer-Collard, à M. Maine de Biran, sont déjà des méditations ébauchées et mieux qu'ébauchées :

O Biran, que ne puis-je en ce doux ermitage,
Respirant près de toi la liberté, la paix,
Cacher ma vie oisive au fond de tes bosquets!
Que ne puis-je à mon gré, te choisissant pour maître,
Dans tes sages leçons apprendre à me connaître,
Et, de ma propre étude inconcevable objet,
De ma nature enfin pénétrer le secret!
Lorsque mon ame en soi tout entière enfoncée,
A son être pensant attache sa pensée,
Sur cette scène intime où je suis seul acteur,
Théâtre en même temps, spectacle et spectateur,
Comment puis-je, dis-moi, me contempler moi-même,
Ou voir en moi le monde et son auteur suprême?
Pensers mystérieux, espace, éternité,
Ordre, beauté, vertu, justice, vérité,
Héritage immortel dont j'ai perdu les titres,
D'où m'êtes-vous venus? Quels témoins, quels arbitres
Vous feront reconnaître à mes yeux incertains
Pour de réels objets ou des fantômes vains?
L'humain entendement serait-il un mensonge,
L'existence un néant, la conscience un songe?
Fier sceptique, réponds : je me sens, je me voi;
Qui peut feindre mon être et me rêver en moi?
Confesse donc enfin une source inconnue,
D'où jusqu'à ton esprit la vérité venue
S'y peint en traits brillans, comme dans un miroir,
Et pour te subjuguer n'a qu'à se faire voir.
Que peut sur sa lumière un pointilleux sophisme?
Descarte en vain se cherche au bout d'un syllogisme,
En vain vous trouvez Dieu dans un froid argument,
Toute raison n'est pas dans le raisonnement.
Il est une clarté plus prompte et non moins sûre
Qu'allume à notre insu l'infaillible nature,
Et qui, de notre esprit enfermant l'horizon,
Est pour nous la première et dernière raison.

Voilà, ce me semble, de la belle poésie philosophique, s'il en fut; mais chez Loyson cette élévation rigoureuse dure peu d'ordinaire; la

corde se détend, et l'esprit se remet à jouer. Il est poète de sens, de sentiment et d'esprit plutôt que de haute imagination. A M. Cousin, qui voyage en Allemagne, il dira spirituellement :

. . . . Tu cours les grandes routes
Cherchant la vérité pour rapporter des doutes.

A M. Viguier, qui craignait de le voir quitter la poésie pour la prose polémique, il répond qu'il faut bien subir la loi de son temps, et, sans attendre la lenteur du vers, courir par momens à des armes plus promptes :

Diras-tu que jadis les affaires publiques
Offrirent plus d'un trait aux muses satiriques?
Juvénal, flétrissant d'indignes sénateurs,
Exhalait en beaux vers ses chagrines humeurs;
Je le sais; mais tout change, et, de nos jours, pour cause
L'*ultrà Sauromatas* se serait dit en prose (1);
Sinon tu pourrais bien voir au Palais-Royal
Un pamphlet rouge ou blanc éclipser Juvénal.
Souffre donc quelquefois que, brisant la mesure,
Je mette de côté la rime et la césure
Et déroge un moment à mes goûts favoris,
Puisqu'enfin les lecteurs chez nous sont à ce prix.

(1) Ces deux vers sont volontiers cités, sans qu'on sache de qui. Il en est parfois ainsi avec Loyson. On sait de ses vers; on en a la vague réminiscence dans l'oreille, comme de vers de Jean-Baptiste Rousseau ou de quelque autre *ancien*. Ainsi encore, par exemple :

Celui qui dès sa naissance
Fut soumis à la puissance
Du Dieu du sacré vallon,
Des combats fuyant la gloire,
Aux fastes de la victoire
N'ira point graver son nom.

A la voix de la Fortune,
Il n'ira point de Neptune
Tenter les gouffres mouvans,
Ni, sur la foi des étoiles,
Livrer d'intrépides voiles
A l'inconstance des vents...

C'est de lui. Toute cette ode, qui a pour titre : *les Goûts du Poète*, reste charmante de ton, de sobriété, de sens ferme et doux; c'est de la bonne poésie du temps de Chaulieu, d'il y a vingt-cinq ans ou d'il y a un siècle.

On pourrait multiplier les citations de tels traits ingénieux; mais ses inspirations les plus familières en avançant, et pour nous les plus pénétrantes, sont celles où respire le pressentiment de sa fin. D'assez fréquens voyages dans son pays natal, en Vendée, ou plus loin aux eaux des Pyrénées, ou à la terre de M. de Biran au bord de la Dordogne, ne diminuaient que peu les douleurs toujours renaissantes. Il traduisait en vers Tibulle dans ses intervalles de loisir, et, comme lui, il parlait à ses amis de sa mort prochaine :

Vivite felices, memores et vivite nostri,
Sive erimus, seu nos fata fuisse velint.

C'est ce qu'il exprime bien mélancoliquement dans son élégie, *le Lit de mort;* c'est ce qu'il reprend avec un attendrissement redoublé dans celle qu'il intitule : *le Retour à la Vie*. De telles pièces où peut pâlir la couleur, mais où chaque mot fut dicté par le sentiment, ne devraient jamais vieillir :

Quelle faveur inespérée
M'a rouvert les portes du jour?
Quel secourable Dieu, du ténébreux séjour
Ramène mon ombre égarée?
Oui, j'avais cru sentir dans des songes confus
S'évanouir mon ame et défaillir ma vie;
La cruelle douleur, par degrés assoupie,
Paraissait s'éloigner de mes sens suspendus,
Et de ma pénible agonie
Les tourmens jusqu'à moi déjà n'arrivaient plus
Que comme dans la nuit parvient à notre oreille
Le murmure mourant de quelques sons lointains,
Ou comme ces fantômes vains
Qu'un mélange indécis de sommeil et de veille
Figure vaguement à nos yeux incertains.

Vous m'êtes échappés, secrets d'un autre monde,
Merveilles de crainte et d'espoir,
Qu'au bout d'un océan d'obscurité profonde,
Sur des bords inconnus je croyais entrevoir.
Tandis que mon œil vous contemple,
L'avenir tout à coup a refermé son temple,
Et dans la vie enfin je rentre avec effort.
Mais nul impunément ne voit de tels mystères,
Le jour me rend en vain ses clartés salutaires,

Je suis sous le sceau de la mort!
Marqué de sa terrible empreinte,
Les vivans me verront comme un objet de deuil,
Vain reste du trépas, tel qu'une lampe éteinte
Qui fume encor près d'un cercueil.

Pourquoi me renvoyer vers ces rives fleuries
Dont j'aurais tant voulu ne m'éloigner jamais?
Pourquoi me rapprocher de ces têtes chéries,
Objet de tant d'amour et de tant de regrets?
Hélas! pour mon ame abattue,
Tous lieux sont désormais pareils.
Je porte dans mon sein le poison qui me tue;
Changerai-je de sort en changeant de soleils?
J'entends... ma fin prochaine en sera moins amère;
Mes amis, il suffit : je suivrai vos conseils,
Et je mourrai du moins dans les bras de ma mère.

Charles Loyson vit paraître les vers d'André Chénier et ceux de Lamartine; on a les jugemens qu'il en porta. Il fit, dans le *Lycée*, quatre articles sur Chénier (1); le premier est un petit chef-d'œuvre de grace, de critique émue et ornée. L'écrivain nous y raconte ce qu'il appelle son château en Espagne, son rêve à la façon d'Horace, de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre : une maisonnette couverte en tuiles, avec la façade blanche et les contrevents verts, la source auprès, et au-dessus le bois de quelques arpens, *et paulum silvæ*. « Ce dernier point est pour moi, dit-il, de première nécessité; je n'y tiens pas moins que le favori de Mécène : encore veux-je qu'il soit enclos, non pas d'un fossé seulement ou d'une haie vive, mais d'un bon mur de hauteur avec des portes solides et bien fermées. L'autre manière est plus pastorale et rappelle mieux l'âge d'or, je le sais; mais celle-ci me convient davantage, et d'ailleurs je suis d'avis qu'on ne peut plus trouver l'âge d'or que chez soi. » Quand sa muraille est élevée, il s'occupe du dedans; il dispose son jardin anglais, groupe ses arbres, fait tourner ses allées, creuse son lac, dirige ses eaux, n'oublie ni le pont, ni les kiosques, ni les ruines; c'est alors qu'il exécute un projet favori, et dont nul ne s'est avisé encore. Dans l'endroit le plus retiré des bocages, il consacre un petit bouquet de cyprès, de bouleaux et d'arbres verts, aux jeunes écrivains morts avant le temps. Le détail d'exécution est à ravir. Une urne cinéraire,

(1) Tome II, 1819.

placée sur un tertre de gazon, porte le nom de Tibulle, et sur l'écorce du bouleau voisin on lit ces deux vers de Domitius Marsus :

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios.

A quelque distance, une pyramide de marbre noir entre les ifs rappelle le souvenir de Lucain, mort à vingt-six ans, qu'on aime à croire victime de la noble hardiesse de sa muse, et peut-être de la jalousie poétique du tyran; on y lit ces vers de *la Pharsale :*

. . . . Me solum invadite ferro,
Me frustra leges et inania jura tuentem.

. . . . Ah! ne frappez que moi,
Moi qui brave le crime et combats pour la loi.

Deux colombes sous un saule pleureur figurent les *Baisers* de Jean Second, mort avant sa vingt-cinquième année. On voit l'idée; elle est suivie et variée jusqu'au bout. Malfilâtre et Gilbert n'y sont omis; on y salue leurs marbres. Une corbeille de fleurs renversée offre l'emblème de la destinée de Millevoye, tombé de la veille. Chatterton, qui s'est tué, n'a qu'un rocher nu. André Chénier, à son tour, se rencontre et tient l'une des places les plus belles. Ainsi Loyson pressentait lui-même sa fin, et peuplait d'avance d'un groupe chéri le bosquet secret de son Élysée. Au centre, on remarque un petit édifice d'architecture grecque, avec une colonnade circulaire. Le ruisseau tourne autour, et on y entre par un pont de bois non travaillé : c'est une bibliothèque. Elle renferme les meilleurs écrits de ceux à qui le lieu est dédié : le choix a été fait sévèrement; Loyson avoue, et nous devons avouer avec lui, qu'il retranche plus d'une pièce à Chénier (1). Voici l'inscription qu'il place au fronton du temple :

Dormez sous ce paisible ombrage,
O vous pour qui le jour finit dès le matin,
Mes hôtes, mes héros, mes semblables par l'âge,
Par les penchans, peut-être aussi par le destin,
Dormez, dormez dans mon bocage...

(1) En même temps que Loyson regrettait que l'éditeur d'André Chénier eût trop grossi le volume, Étienne Becquet, le même que nous avons vu mourir voisin des Ménades, mais qui, je le crains, n'aura point sa place au bosquet, exprimait dans

Les trois articles suivans sont employés à l'examen des poésies de Chénier; l'admiration y domine, sauf dans le second qui traite du rhythme, de l'enjambement, de la césure, et qui est tout sévère. Le critique, qui sait très bien se prendre aux vers les plus hasardeux du classique novateur, nous semble pourtant méconnaître le principe et le droit d'une tentative qui reste légitime dans de certaines mesures, mais dont nous-même avons peut-être, hélas! abusé. « Ce n'est plus un violon qu'a votre Apollon, me disait quelqu'un, c'est un rebec. »

Charles Loyson salua la venue de Lamartine d'un applaudissement sympathique où se mêlèrent tout d'abord les conseils prudens (1) : « *Ederâ crescentem ornate poetam*, s'écrie-t-il en commençant; voici quelque chose d'assez rare à annoncer aujourd'hui : ce sont des vers d'un poète. » Et il insiste sur cette haute qualification si souvent usurpée, puis il ajoute : « C'est là ce qui distingue proprement l'auteur de cet ouvrage : il est poète, voilà le principe de toutes ses qualités, et une excuse qui manque rarement à ses défauts. Il n'est point littérateur, il n'est point écrivain, il n'est point philosophe, bien qu'il ait beaucoup de ce qu'il faut pour être tout cela ensemble; mais il est poète; il dit ce qu'il éprouve et l'inspire en le disant. Il possède le secret ou l'instinct de cette puissante sympathie, qui est le lien incompréhensible du commerce des ames. » Parmi les reproches qu'il se permet de lui adresser, il lui trouve un peu trop de ce vague qui plaît dans la poésie, qui en forme un des caractères essentiels, *mais qui doit en être l'ame, et non le corps :* est-il possible de mieux dire?

J'ai noté les mérites, le sens précoce, les vers élevés ou touchans de Loyson : j'omets ce qui chez lui est pure bagatelle, bouts rimés et madrigaux; car il en a, et la mode le voulait ou du moins le souffrait encore. Son premier recueil de 1817 offre en tête une image du *poète mourant*, où les assistans portent des bottes à retroussis. C'est un poète de la restauration, avons-nous dit, mais des trois ou quatre premières années de la restauration, ne l'oublions pas. Ses poésies d'essai, dédiées à Louis XVIII, dont la *critique auguste* lui avait fait faire dans la dédicace une grave correction (*faveurs* au lieu de *bien-*

les *Débats*, et bien plus vivement, les mêmes reproches. Je ne rappelle ces critiques que parce qu'elles font honneur aujourd'hui au goût, si hardi pour lors, de M. Delatouche.

(1) *Lycée*, tom. IV, pag. 51.

faits!), devaient plaire au monarque gourmet par plus d'un endroit (1). — Chose singulière! l'École normale a donné deux poètes morts de bonne heure, qui ont comme ouvert et fermé la restauration, l'un la servant, l'autre la combattant, mais modérés tous deux, Loyson et Farcy.

Jean Polonius, à qui nous passons maintenant, n'est pas un précurseur de Lamartine, il l'a suivi et peut servir très distinctement à représenter la quantité d'esprits distingués, d'ames nobles et sensibles qui le rappellent avec pureté dans leurs accens. Les premières *Poésies* de Jean Polonius parurent en 1827, les secondes en 1829 (2). Un poème intitulé *Érostrate* (3), comme celui de M. Auguste Barbier, avec lequel il n'a d'ailleurs que peu de rapports, vient d'apprendre au public le vrai nom de l'auteur jusqu'ici pseudonyme. Polonius n'est autre que M. X. Labinsky, long-temps attaché à la légation russe à Londres et aujourd'hui à la chancellerie de Saint-Pétersbourg. Ses premières poésies attirèrent l'attention dans le moment; un peu antérieures, par la date de leur publication, à l'éclat de la seconde école romantique de 1828, on les trouva pures, sensibles, élégantes; on ne les jugea pas d'abord trop pâles de style et de couleur. C'est l'amour qui inspire et remplit ces premiers chants de Polonius; ils rentrent presque tous dans l'élégie. Plus de Parny, plus même de Millevoye : les deux ou trois petites et adorables élégies de Lamartine : *Oui, l'Anio murmure encore, etc., etc.; Lorsque seul avec toi pensive et recueillie, etc., etc.;* semblent ici donner le ton; mais, si le poète profite des nouvelles cordes toutes trouvées de cette lyre, il n'y fait entendre, on le sent, que les propres et vraies émotions de son cœur. Ce gracieux recueil se peut relire quand on aime la douce poésie et qu'on est en veine tendre; mais je cherche vainement à en rien détacher ici pour le faire saillir. Les étrangers qui écrivent dans notre langue, même quand ils y réussissent le mieux, sont dans une position difficile; le comble de leur gloire, par rapport au style, est de faire oublier qu'ils sont étrangers; avec M. Labinsky on l'oublie complètement; mais, en parlant si bien la langue d'alentour, ont-ils la leur propre, comme il sied aux poètes et à tous écrivains originaux? Jean Polonius chante, comme un naturel, dans la dernière langue

(1) Ainsi certain quatrain *à M. le duc d'Escars, premier maître d'hôtel du Roi, qui avait envoyé du vin de Bordeaux à l'auteur.* Je suis sûr que ce quatrain-là fut servi au déjeûner du roi.

(2) Sous ce titre : *Empédocle, vision poétique,* suivie d'autres poésies.

(3) Chez Charles Gosselin, 1840.

poétique courante, qui était alors celle de Lamartine; mais il ne la refrappe pas pour son compte, il ne la réinvente pas.

Aux diverses époques, les hommes du Nord ont eu cette facilité merveilleuse à se produire dans notre langue, mais toujours jusqu'à l'originalité exclusivement. Lorsqu'il y a un ou deux ans, le prince Metcherski publia ses ingénieuses poésies, tout empreintes du cachet romantique le plus récent, je ne sais quel critique en tira grand parti contre la façon moderne, et affirma qu'on n'aurait pas si aisément contrefait la muse classique; c'est une sottise. Du temps de Voltaire et de La Harpe, le comte de Schouwaloff était passé maître sur la double colline d'alors, et avait ses brevets signés et datés de Ferney et autres lieux. Ses descendans aujourd'hui ne réussissent pas moins spirituellement dans les genres de M. Hugo ou de M. de Musset.

La langue poétique intermédiaire dans laquelle Jean Polonius se produisit, a cela d'avantageux qu'elle est noble, saine, pure, dégagée des pompons de la vieille mythologie, et encore exempte de l'attirail d'images qui a succédé : ses inconvéniens, quand le génie de l'inventeur ne la relève pas fréquemment, sont une certaine monotonie et langueur, une lumière peu variée, quelque chose d'assez pareil à ces blancs soleils du Nord, sitôt que l'été rapide a disparu. On aurait tort pourtant de conclure que M. Labinsky, depuis ses premiers essais, n'a pas persévéré par de sérieux efforts, et n'a pas cherché à soutenir, à élargir ses horizons et ses couleurs. Sa vision d'*Empédocle* (1829) était un premier pas vers le poème philosophique que son *Érostrate* vient nous développer aujourd'hui. Notons la marche : elle est celle de beaucoup. Les poètes qui ont commencé par le lyrisme intime, par l'expression de leurs plaintes et de leurs douleurs, ces poètes, s'ils ont chanté vraiment par sensibilité et selon leur émotion sincère, s'arrêtent dans cette voie à un certain moment, et, au lieu de ressasser sans fin des sentimens sans plus de fraîcheur, et de multiplier autour d'eux, comme par gageure, des échos grossis, ces poètes se taisent ou cherchent à produire désormais leur talent dans des sujets extérieurs, dans des compositions impersonnelles. M. de Lamartine, le plus lyrique de tous, a lui-même suivi cette direction; elle est surtout très sensible chez M. Labinsky, lequel, à distance et dans sa liberté, me fait l'effet d'un correspondant correct de Lamartine. A un certain moment, la jeunesse s'éteignant déjà et les premiers bonheurs expirés, il s'est dit : *Est-ce donc tout?* Une pièce de lui, *le Luth abandonné*, exprime avec mélodie cette disposition touchante :

. . . .

Réveille-toi, beau Luth! entends du pin sauvage
Frissonner les rameaux,
Et l'écureuil folâtre agiter le feuillage
De ces jeunes bouleaux.

. . . .

Seul, tu restes muet, et le vent qui s'exhale
De la cime des ifs
A peine de ton sein tire par intervalle
Quelques sons fugitifs.

Le lierre chaque jour t'enlace de verdure,
Et ses nœuds étouffans
Par degrés chaque jour éteignent le murmure
De tes derniers accens.

Ah! si la main de l'art, si les doigts d'une femme
Ranimaient tes concerts,
Avant que pour jamais les restes de ton ame
S'envolent dans les airs!

. . . .

Être selon mon cœur, hâte-toi, l'heure presse,
Viens si tu dois venir :
Hâte-toi! chaque jour enlève à ma jeunesse
Ce qu'elle a d'avenir...

Les seconds chants d'amour ne vinrent pas; mais nous avons *Érostrate*, grande composition où l'auteur a mis toutes ses ressources d'art. Commencé depuis bien des années, laissé ou repris plus d'une fois à travers les occupations d'une vie que les affaires réclament, cet *Érostrate* était déjà imprimé et non publié, quand le poème de M. Barbier parut : les deux poètes ont pris d'ailleurs leur sujet différemment, M. Barbier par le côté lyrique, M. Labinsky par l'analyse plutôt et le développement approfondi d'un caractère. Son Érostrate est un grand homme manqué qui, de mécompte en amertume, arrive lentement, par degrés, à son exécrable projet. Six chants sont nécessaires à la conduite et à la conclusion de cette pensée. On suit Érostrate dans le gynécée, dans l'hippodrome, au bois sacré; les peintures locales que promettent ces divers titres sont exécutées avec étude, conscience, talent. Et pourtant le poème a-t-il vie? et tout ce travail est-il venu avec bonheur? Se peut-il même jamais qu'un long ouvrage de cette sorte, conçu et réalisé loin de la France, y arrive à point, et y paraisse

juste dans le rayon? Quel est l'à-propos d'un tel poème? Soit dans le fond, soit pour la forme, en quoi peut-il nous flatter, nous séduire, nous irriter si l'on veut, nous toucher enfin pour le moment, sauf à réunir ensuite les conditions immortelles? Dire qu'un tel poème, lu attentivement, mérite toute estime, c'est déjà être assez sévère. M. Labinsky restera donc pour nous Jean Polonius, l'auteur des élégies, élégies douces, senties, passagères, qui, avec quelques-unes d'Ulric Guttinguer, ont droit d'être comptées dans le cortége d'Elvire.

Le style, le style, ne l'oublions pas, c'est ce qu'il faut même dans l'élégie, sans quoi elle passe aussi vite que l'objet qu'elle a chanté. Boileau, occupé de ce qui lui manquait surtout, a dit qu'en ce genre

> C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.

Sans doute; mais c'est peu aussi d'être amoureux en élégie, si l'on n'est poète par les images et par de certains traits qui fixent la beauté pour tous les temps. Il en est de la poésie amoureuse comme de Vénus quand elle se montre aux yeux d'Énée, naufragé près de Carthage et à la veille de voir Didon : elle prend les traits d'une mortelle, d'une simple chasseresse; elle ressemble à une jeune fille de Sparte, et s'exprime sans art d'abord, avec un naturel parfait. C'est bien; mais à un certain moment, le naturel trop simple s'oublie, un tour de tête imprévu a dénoué la chevelure, l'ambroisie se révèle,

> Ambrosiæ que comæ divinum vertice odorem
> Spiravere; pedes vestis defluxit ad imos,
> Et vera incessu patuit Dea. . . . .

Je veux voir, même au milieu des langueurs élégiaques, ce *pedes vestis defluxit ad imos*, cette beauté soudaine du vers qui s'enlève, et ces larges plis déroulés.

Aimé De Loy a eu également plus de sensibilité que de style; il est de cette première génération de poètes modernes, qui n'a pas dépassé la première manière de Lamartine, et, sa plus grande gloire, il l'a certainement atteinte le jour où une pièce de vers, signée de ses initiales A. D. L., put être attribuée par quelques-uns à l'illustre poète. Aimé De Loy, né en 1798, est mort en 1834. Sa vie, la plus errante et la plus diverse qu'on puisse imaginer, n'apparaît que par lambeaux déchirés dans ses vers que de pieux amis viennent enfin

de recueillir (1). Sorti d'un village des Vosges aux frontières de la Franche-Comté, il se réclama toujours de cette dernière province, par amour sans doute des poètes qui en sont l'honneur, par souvenir surtout de Nodier et des muses voyageuses. Il fit de bonnes études je ne sais où ni comment, mais il était plein de grec et de latin, d'Horace et de Philétas, si Philétas il y a; au reste, toute sa vie ne semble qu'une longue école buissonnière. M. Marmier, M. Couturier, ses biographes (2), nous en disent là-dessus moins encore qu'ils n'en savent; l'aventure de Goldsmith, qui parcourut une fois la Touraine sans argent, en jouant de la flûte de village en village, n'est qu'un des accidens les plus ordinaires de la destinée de De Loy. Il paraît n'avoir conçu de bonne heure la vie que comme un pèlerinage; partout où il sentait un poète, il y allait; partout où il trouvait un Mécène, il y séjournait. Aussi, dans ses vers, que de Mécènes! Il croyait naïvement que le poète est un oiseau voyageur qui n'a qu'à becqueter à droite et à gauche, partout où le portent ses ailes. Il a repris et réalisé de nouveau au XIX[e] siècle l'existence du troubadour allant de château en château, et payant son gîte d'une chanson. Rousseau, voyageant à pied, était boudeur encore, un misanthrope altier et réformateur du monde; il y avait pourtant du Jean-Jacques piéton dans De Loy, ce *fantassin de poésie;* mais c'était surtout, et plus simplement, un troubadour décousu. Il allait donc sans songer au lendemain, quand un jour, à vingt-un ans, il se maria; comme La Fontaine, il ne semble pas s'en être long-temps souvenu. On s'en ressouvient aujourd'hui pour lui, et ce volume que l'amitié publie est le seul héritage de ses deux filles. Comme il avait commencé jeune ses courses, les grands astres de la littérature présente n'étaient pas encore tous levés : mais De Loy n'était pas si difficile, il allait visiter le Gardon de Florian, en attendant les autres stations depuis consacrées. L'épisode le plus mémorable de sa vie fut sans contredit son voyage au Brésil; las du ménage et du petit magasin où il avait essayé de se confiner, le voilà tout d'un coup dans la baie de Rio-Janeiro. C'était en 1822; don Pedro, empereur constitutionnel, accueillit De Loy, le fit rédacteur officiel de ses projets libéraux. Outre le journal qu'il rédigeait, De Loy chantait l'impératrice; il devint commandeur de l'ordre du Christ, il était gentilhomme de la

(1) *Feuilles aux Vents;* imprimé à Lyon, chez M. Boitel, avec une dédicace de M[me] Desbordes-Valmore.

(2) M. Couturier en tête du volume, et M. Marmier dans la *Revue de Paris,* 29 mars 1835.

chambre; mais laissons-le dire, et faisons-nous à sa manière courante, quelque peu négligée, mais bien facile et mélodieuse :

Me voici dans Rio, mon volontaire exil,
Rio, fille du Tage et mère du Brésil.
J'ai trouvé sur ces bords des amitiés parfaites :
Mécène m'accueillit dans ses belles retraites;
Et sous les bananiers, à mes regrets si chers,
La fille des Césars (1) m'a récité mes vers.
Hélas! que de chagrins le rang suprême entraîne!
Que de pleurs contenus dans les yeux d'une reine!
J'ai vu les siens noyés, et dans son triste élan
Elle me dit un jour : « Ce sol est un volcan... »
Elle n'est plus!... Son nom sur mes lèvres expire,
Quel vent a moissonné la rose de l'Empire?

Ah! j'étais jeune alors, plein de sève et d'ardeur;
J'aimais ce pays neuf, sa pompe et sa splendeur;
J'aimais le bruit des flots, le bruit de la tempête,
Et les périls étaient mes plaisirs de poete.
De l'ancien monde aux bords d'un monde encor nouveau
Quelle mer n'a pas vu mon rapide vaisseau
Rouler au gré des vents et des lames sonores?
Et que sont devenus mes hôtes des Açores?
Enfans de Saint-François, sous l'immense oranger,
Reparlez-vous encor du fils de l'étranger?
Avez-vous souvenance, ô mes belles recluses,
De ces vers lusitains échappés à mes muses?...

Il y a dans les vers de De Loy, souvent redondans, faibles de pensée, vulgaires d'éloges, je ne sais quoi de limpide, de naturel, et de captivant à l'oreille et au cœur, qui fait comprendre qu'on l'ait aimé.

Revenu en France dès 1824, on l'aperçoit à quelques années de là en Portugal, y promenant son humeur vagabonde, non plus en gentilhomme de la chambre, mais avec le louable dessein d'y servir la cause de dona Maria, par reconnaissance pour don Pedro, son bienfaiteur. Il parlait et écrivait, dit-on, le portugais à merveille; l'idiôme de Camoëns était devenu sa langue favorite, et il lui fallut quelque temps avant de reprendre sa fluidité française. Je ne pousserai pas plus loin les détails de son odyssée dont on vient de toucher le

(1) L'impératrice du Brésil était archiduchesse d'Autriche et sœur de Marie-Louise.

point le plus extrême, mais qui fut continuelle jusqu'à son dernier soupir. Ses *Préludes poétiques*, publiés en 1827 comme le ballon d'essai d'une *Académie provinciale* qui protestait contre la centralisation de Paris, n'attirèrent que très peu l'attention et ne pouvaient la fixer. La province revendique De Loy avec une sorte d'orgueil que l'on conçoit, mais qu'il serait mieux de réduire. La province, certes, possède mille dons d'étude, de sensibilité, de vertu; mais le goût, il faut le dire, y est chose plus rare et plus cachée qu'à Paris, où, du reste, on le paie si cher. La banalité gâte les vers de De Loy; tout ce qu'il rencontre lui est Pollion et Mécène, chaque gîte qui l'héberge lui est Tibur et Lucrétile; que d'ivraie dans sa gerbe! que de foin dans ses fleurs! Cela ressemble avec moins de grace à cette couronne mélangée d'Ophélie. Que ce soit amitié, reconnaissance, dette acquittée dans la monnaie des poètes, je ne l'en blâme pas moralement, si tant est que sa dignité n'en ait pas souffert; mais la poésie vit de choix, et la sienne n'y a pas songé. Ce qui ne m'empêche pas de reconnaître, croyez-le bien, tout ce qu'il y a de naturel, de sincère et de bien vite pardonné dans ses perpétuels et affectueux retours à Sattendras ou à Longiron.

Il serait injuste d'environner d'un trop grand appareil de critique l'œuvre posthume et véritablement aimable d'un poète mort et qui a vécu si malheureux. Il était un peu de ces gens dont on dit bien du mal quand ils sont loin, et qu'on embrasse, qu'on se remet à aimer irrésistiblement sitôt qu'on les revoit; de même pour ses vers : la meilleure manière d'adoucir le jugement raisonné qu'on en porte, c'est de les revoir et de les introduire *en personne*. Voici de bien simples stances qui achèveront de plaider pour lui :

LES REGRETS.

Malheur à l'être solitaire
Qui n'a point d'amante à nommer!
S'il est des méchans sur la terre
C'est qu'ils n'ont pu se faire aimer.

Le cœur est né pour ces échanges,
Notre ame y double son pouvoir :
Et pour nous, comme pour les anges,
L'amour est l'œil, aimer c'est voir.

Le poète aimé d'une femme
Compte aussi des jours de douleur,
Mais les pleurs sont le bain de l'ame;
Les beaux vers naissent de nos pleurs!

Ah! celui que l'amour délaisse
N'est plus jeune même à trente ans;
Le malheur est une vieillesse
Qui précède les cheveux blancs.

La terre est un séjour d'épreuves,
L'homme n'est qu'un hôte en ces lieux,
Nous descendons le cours d'un fleuve
Où mille objets frappent nos yeux :

L'endroit plaît, la rive est fleurie,
On ne s'éloigne qu'à regret,
Mais une voix d'en haut nous crie :
Marche! marche! et tout disparaît.

Pardon, au milieu de cette période de l'école de l'*art*, d'avoir osé rappeler et recommander aujourd'hui quelques poésies que l'image triomphante ne couronne pas; mais il nous a semblé que même sous le règne des talens les plus radieux il y avait lieu, au moins pour le souvenir, à d'humbles et doux vers comme autrefois, à des vers nés de source; cela rafraîchit.

SAINTE-BEUVE.

LES

BATELIÈRES DE L'ODET.[1]

UNE BATELIÈRE.

« Si vous voulez, jeune homme, aller à Loc-Tûdi,
Voici que nous partons toutes quatre à midi :
Entrez, nous ramerons, et vous tiendrez la barre;
Ou, si vous aimez mieux, avant que l'on démarre,
Vous promener encor sur les ponts de Kemper,
Nous attendrons ici le reflux de la mer,
Et le lever du vent; puis, avec la marée,
Ce soir dans Benn-Odet nous ferons notre entrée.

UN VOYAGEUR.

Jeune fille, à midi tous cinq nous partirons,
Mais vous tiendrez la barre et moi les avirons.

(1) M. Brizeux prépare une troisième édition du poème de *Marie*. Dans ce volume, qui paraîtra prochainement, figureront plusieurs pièces nouvelles, dont celle qu'on va lire peut faire suffisamment apprécier la grace et la fraîcheur.

Au bourg de Loc-Tùdi je connais un saint prêtre;
Enfans, nous avons eu long-temps le même maître;
Aujourd'hui je recours à son sage entretien.
Sans vous dire son nom vous le devinez bien.
A vous de me guider en ce pélerinage,
Car pour vous, jeune fille, on ferait le voyage.
De grace, mettez-moi parmi vos matelots :
Je n'aime plus la terre et n'aime que les flots. »

A l'heure de midi nous étions en rivière.
Barba, la plus âgée, assise sur l'arrière,
Tenait le gouvernail; à mes côtés, Tina,
Celle qui de sa voix si douce m'entraîna;
Deux autres devant nous, dont l'une, blanche et grande,
Me fit d'abord songer aux filles de l'Irlande;
Car les vierges d'Érin et les vierges d'Arvor
Sont des fruits détachés du même rameau d'or.

Donc, leur poisson vendu, les quatre batelières
En ramant tour à tour regagnaient leurs chaumières,
Reportant au logis, du prix de leur poisson,
Fil, résine et pain frais, nouvelle cargaison.
La rivière était dure, et par instans les lames
Malgré nous dans nos mains faisaient tourner les rames.
Nous louvoyons long-temps devant Loc-Maria.
Cependant nous doublons Lann-Éron, et déjà
Saint-Cadô, des replis de sa noire vallée,
Épanche devant nous sa rivière salée.
A côté de Tina quel plaisir de ramer
Et de céder près d'elle aux houles de la mer!

La vieille le vit bien : « Cette fois, cria-t-elle,
Tu tiens un amoureux, Corintina, ma belle!
— Oui-dà, lui répondis-je, et mieux qu'un amoureux :
Qui serait son mari pourrait se dire heureux. »
L'aimable enfant rougit (car déjà nos deux ames
Suivaient comme nos corps le mouvement des rames),
Et l'Irlandaise aussi, dans le fond du canot,
Nous sourit doucement, mais sans dire un seul mot.
— Çà, repartit la vieille, écoutez! j'ai cinq filles,

Aussi blondes que vous, toutes les cinq gentilles;
Venez les voir. — Non, non, je n'en ai plus besoin,
Pour trouver mes amours je n'irai pas si loin.

Or, sachez-le, Tina, la jeune Cornouaillaise,
Forte comme à vingt ans est mince comme à treize,
Et jamais je n'ai vu, d'Édern à Saint-Urien,
Dans l'habit de Kemper corps pris comme le sien.

« Ainsi, continuai-je en abordant à terre,
Tina, je vous conduis tout droit chez votre mère,
De là chez le curé. Jeune fille, irons-nous? »
Et Tina répondit : « Je ferai comme vous. »
Mais Barba : « Pourquoi rire avec cette promesse?
Si demain à Tùdi vous entendez la messe,
Vous verrez dans le chœur un officier du roi,
Dont la femme a porté des coiffes comme moi.
— Mes lèvres et mon cœur ont le même langage,
Brave femme, et je puis vous nommer un village
Où l'on sait si mon cœur à l'orgueil est enclin,
Et si j'ai du mépris pour les coiffes de lin.
— Eh bien! venez chez moi, vous verrez mes cinq filles,
Aussi blondes que vous, toutes les cinq gentilles.
— Jésus Dieu! soupira Tina, tout en ramant,
La méchante qui veut m'enlever mon amant!
— Non, ma bonne, je veux te garder au novice,
Ce pauvre Efflam qui meurt d'amour à ton service. »

D'un ton moitié riant et moitié sérieux
Ainsi nous conversions, et par instans mes yeux,
De peur d'inquiéter l'innocente rameuse,
Suivaient dans ses détours la côte âpre et brumeuse;
Ou, pensif, j'écoutais les turbulentes voix
De la mer, qui, grondant, s'agitant à la fois,
Semblait loin de l'Odet gémir comme une amante,
Et vers son fleuve aimé s'avançait bouillonnante.

Vis-à-vis Benn-Odet nous étions arrivés :
Là nos heureux projets, en chemin soulevés,
Moururent sur le bord. Dans un creux des montagnes

Nous débarquons. La vieille, emmenant ses compagnes,
Me dit un brusque adieu; puis, avec son panier,
Je vis Tina se perdre au détour d'un sentier.

Fallait-il m'éloigner ou fallait-il la suivre?
Comment, ô destinée, interpréter ton livre?
Quand faut-il écouter ou combattre son cœur?
A quel point la raison devient-elle une erreur?

Doutes, demi-regrets, souvenirs d'un beau rêve,
Qui jusqu'à Loc-Tûdi me suivaient sur la grève;
Surtout, retours à vous, qui, là-bas, au Moustoir,
Portez le nom d'un autre et n'aimez qu'à le voir;
Et ces divers pensers de tout lieu, de tout âge,
L'un par l'autre attirés, m'escortaient en voyage,
Plus mouvans que le sable où s'enfonçaient mes pas,
Que les flots près de moi brisés avec fracas,
Ou que les goélands fuyant à mon approche
Et que je retrouvais toujours de roche en roche.

A. Brizeux.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1840.

La nouvelle situation des partis se dessine tous les jours plus nettement dans la chambre et dans la presse. Cette partie de la gauche qu'on désignait sous le nom d'opposition constitutionnelle, est coupée en deux sections, la gauche *indépendante,* qui n'a pas encore de chef, et la gauche ralliée sous la conduite de M. Odilon Barrot.

Ce fait important paraît irrévocablement accompli. Les incidens suscités par la translation des restes mortels de l'empereur, incidens qu'il serait fort inutile de rappeler à nos lecteurs, ont achevé la rupture, et par cela même raffermi l'alliance de la gauche Barrot avec le parti gouvernemental.

Aussi l'honorable député se trouve-t-il aujourd'hui dans une situation fort nouvelle pour lui. Aux éloges unanimes de la gauche ont succédé de violentes attaques. On donne à M. Barrot un vif avant-goût des douceurs réservés aux hommes du pouvoir. On met déjà à de rudes épreuves son impassibilité d'homme politique.

La presse de la gauche ralliée a pris la défense du chef du parti avec une fidélité et une énergie qui l'honorent. La lutte est vive entre ces journaux qui, à des degrés divers, combattaient tous, il y a peu de jours, pour l'opposition. La mêlée est d'autant plus animée, que le défenseur de M. Barrot a dû en même temps se défendre lui-même. Ce double rôle n'est peut-être pas sans quelque embarras. On peut reconnaître aujourd'hui que les évolutions politiques sous le feu de l'ennemi sont aussi difficiles et aussi périlleuses que les évolutions militaires. Nous n'applaudissons pas moins au courage qui les inspire et les honore. Mieux vaut affronter hardiment le danger et recevoir quelques blessures, que de s'obstiner dans une position intenable et sans issue.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons louer sans réserve et expliquer sans em-

barras la résolution de M. Barrot. Son passé, nous n'en sommes pas solidaires, mais nous le concevons : nous ne l'avons pas toujours approuvé, mais nous l'honorons comme toute conviction sincère, désintéressée, soutenue par un beau talent et un caractère élevé. Nous l'avons déjà dit : au fort d'une révolution, lorsque par un entraînement naturel les hommes que la révolution suscite essaient de s'élancer au-delà du droit et du possible, le principe conservateur, qui, au lieu d'être amené à une transaction, se voit menacé d'une défaite, se met en défense et proportionne, s'il le peut, la résistance au danger, quelquefois à ses alarmes. Son langage austère, ses mesures énergiques étonnent et blessent des hommes honorables. Conservateurs au fond, puisqu'eux aussi ne veulent que les résultats de la révolution accomplie et non une révolution nouvelle, ils sont cependant peu sensibles aux dangers de l'élan révolutionnaire et se persuadent de pouvoir contenir les partis par la noblesse des sentimens et la puissance de la parole. De là un schisme et à proprement parler un malentendu. Bientôt des méfiances s'élèvent entre des hommes faits pour s'entendre, leur langage s'aigrit, s'emporte, la guerre éclate; les libéraux *confians* se trouvent refoulés vers les adversaires du système établi, et les libéraux *défians* ne tardent pas à être proclamés ennemis de toute liberté.

Cependant, qu'on le remarque, ces mêmes hommes qui se déchiraient dans l'arène politique se respectaient dans la vie privée; ils se portaient des coups violens à la tribune, ils s'abordaient paisiblement dans la salle des conférences. On aurait tort d'en conclure que ce n'était donc là qu'une comédie. Les hommes, en général, sont plus comédiens qu'ils ne le pensent, et beaucoup moins qu'on ne le dit. D'un côté, il est vrai que dans leurs paroles et dans leurs actes ils dépassent souvent la mesure de leurs convictions froides et réfléchies, excités qu'ils sont par le retentissement du combat, par les cris de leurs amis, les applaudissemens ou les colères du public, le besoin de vaincre, la rage du succès. D'un autre côté, il est certain que tous les partis sont sincères. Dans tous les rangs, il peut se trouver quelques individus sans convictions, sans principes; mais un ensemble d'hommes, un parti, quelle que soit sa bannière, dit ce qu'il pense réellement et agit selon ses croyances. Il n'y aurait rien de plus gauche, de plus maladroit qu'un parti que ses directeurs spirituels voudraient façonner à la dissimulation et à la ruse : à peine peut-on lui conseiller avec succès quelque prudence.

Au fond, la gauche constitutionnelle voulait, comme nous, la dynastie et la charte. Ce qui la séparait de nous était la question de la résistance, et, dans la question de la résistance, plus encore la question de fait que la question de droit. Les faits n'avaient pas à ses yeux toute la gravité qu'on leur attribuait; les dangers lui paraissaient exagérés; les alarmes, déraisonnables.

Le public impartial a bien apprécié le fond des choses et les dispositions des personnes. Il y a long-temps qu'on entend dire : si tel ou tel arrivait aux affaires, il gouvernerait comme ceux qui gouvernent. On ne veut pas dire par là que tous les hommes ont les mêmes lumières, la même expérience, la même

fermeté, la même tenue, un égal esprit de conduite; on ne veut exprimer qu'une pensée : c'est qu'il n'y a pas deux systèmes possibles de gouvernement pour quiconque veut la monarchie et la charte; c'est que l'empire des faits et les nécessités politiques du temps forcent tout homme honnête et apte au gouvernement du pays à ne guère s'écarter de la ligne tracée. Sans mettre exactement le pied sur les empreintes laissées par ses prédécesseurs, il doit cependant se diriger vers le même but, suivre la même direction, employer les mêmes forces. Y a-t-il des différences entre une administration et une autre? elles sont toutes dans l'habileté et dans la puissance morale des hommes du pouvoir.

Ces considérations sont devenues frappantes de vérité pour tout le monde depuis que la vague révolutionnaire s'étant graduellement affaiblie, tous les esprits se sont calmés, et toute exagération est devenue impossible sous peine de ridicule. Dès ce jour, la lutte entre le parti gouvernemental et l'opposition constitutionnelle n'était plus sérieuse; elle ne pouvait plus du moins avoir pour objet que des questions secondaires, des questions d'affaires, des questions de pure application, les principes à appliquer étant les mêmes pour les deux partis. Dès le moment où la résistance, rassurée sur le maintien intégral du système fondé en juillet, n'avait plus rien à demander, rien à faire qui pût paraître exorbitant et inspirer des inquiétudes à ceux qui redoutent avant tout de voir fortifier l'ordre aux dépens de la liberté; dès ce moment, dis-je, tout dissentiment profond disparaissait entre les deux partis; dès ce moment, on pouvait différer d'opinion sur telle ou telle question particulière, on n'était plus ennemi; il pouvait rester des antipathies de personnes, il n'y avait plus d'incompatibilité réelle pour les choses; le langage pouvait ne pas être exactement le même, les actes des uns ne pouvaient guère différer de ceux des autres; dès ce jour enfin, dès ce jour seulement, des cris de guerre, des combats acharnés n'auraient plus été qu'une sorte de comédie.

Cela est vrai pour tous ceux du moins qui avaient nettement aperçu le fond des choses, qui s'étaient rendu un compte exact de la situation des partis, pour ceux qui, véritables hommes politiques, savaient oublier les violences de la lutte parlementaire et imposer silence aux antipathies personnelles.

Cependant le rapprochement, quelque raisonnable, quelque nécessaire qu'il fût, ne pouvait être général. L'opposition constitutionnelle devait laisser en arrière des hommes honorables que le parti gouvernemental doit vivement regretter; ce sont des consciences délicates, des esprits un peu raides que tout mouvement vers le centre effarouche, et que leur propre immobilité flatte comme une preuve solennelle de leur indépendance. Ils se plaisent à constater fièrement une qualité que nul ne leur refuse. C'est une exagération fort excusable, comme toute exagération d'un sentiment généreux, lorsqu'elle n'entraîne pas de funestes et irréparables conséquences.

Cette partie de la gauche que des scrupules respectables, de petites antipathies et peut-être un peu de susceptibilité retiennent sur les bancs de l'opposition, ne se ralliera jamais au parti radical. Elle veut sans doute le progrès;

elle le veut avec plus ou moins de hardiesse; elle croit peut-être que le pouvoir s'applique trop à le ralentir, à le modérer, qu'il ne fait pas aux saines théories politiques applicables à notre gouvernement un accueil assez cordial et assez franc. Il n'est pas moins vrai que cette partie de la gauche se compose de libéraux conservateurs, d'hommes sur lesquels l'ordre établi pourrait compter toutes les fois qu'il serait sérieusement question de son maintien et de son raffermissement.

Le parti Barrot n'a fait qu'accepter aujourd'hui l'alliance que les membres de la gauche indépendante accepteront plus tard, à mesure que les faits et l'expérience viendront leur montrer que dans la pratique des affaires, dans les principes et les actes du gouvernement, il n'y a rien d'incompatible avec leurs propres principes, rien qu'un ami sincère de la liberté constitutionnelle, de la monarchie représentative, ne puisse hautement avouer.

M. Barrot doit se féliciter d'avoir donné l'exemple, d'avoir mis fin à un schisme qui n'était plus qu'un malentendu. Il ne s'agit plus aujourd'hui de résister à outrance à des factions armées et menaçantes, de pousser les moyens d'ordre et de défense jusqu'à cette dernière ligne qui, bien que légitime, effarouche et alarme ces amis passionnés de la liberté, ces esprits spéculatifs auxquels les théories sont encore plus connues que les faits, la violence des passions et la pratique du gouvernement. Toute lutte violente, illégale, a cessé. Les opinions extrêmes sont rentrées dans le cercle de la légalité. Elles usent de la parole, de la presse, des pétitions, de la tribune, de tous les moyens que les lois autorisent; elles prouvent par leur propre fait que la liberté n'est pas un vain mot chez nous. C'est leur droit. Nous serions les premiers à blâmer quiconque prétendrait le leur enlever ou le restreindre.

Mais pour tout homme étranger à ces opinions, les questions importantes aujourd'hui sont les questions d'organisation, de développement, de progrès dans toutes les branches de la puissance nationale. Il faut seconder l'impulsion qui nous pousse vers un avenir de plus en plus brillant et prospère, maintenir la France au premier rang en Europe par son influence et sa force, profiter de l'inépuisable richesse de son sol, animer son industrie, perfectionner toutes ses institutions, tous ses établissemens, tous ses moyens de développement matériel et moral, la doter de tous ceux qui lui manquent encore; il faut, en un mot, gouverner habilement, fortement, dans l'intérêt général, ce vaste et beau pays, qui recèle dans son sein des ressources dont la grandeur et la variété surpassent tout ce qu'on pourrait lui comparer. Pourquoi le parti Barrot se serait-il refusé à coopérer à ce grand travail? Pourquoi préférer à ce concours loyal, éclairé, une crise politique, une nouvelle péripétie ministérielle, une dissolution prématurée de la chambre, dissolution qui aurait pu devenir pour le pays une cause d'agitation, et retarder de plus en plus tout le bien que la France a le droit d'attendre de son gouvernement?

C'étaient pourtant là les deux termes de la question, l'adhésion au ministère ou la dissolution de la chambre. M. Barrot a préféré le premier parti; il a pré-

féré le connu à l'inconnu, le parti sage au parti aventureux, le parti qui devait lui susciter des accusations, des reproches, au parti qui lui aurait valu les éloges, les hymnes des opinions extrêmes. M. Barrot a droit d'être fier de sa noble conduite.

Si la gauche s'est divisée, les conservateurs à leur tour sont loin d'être unanimes. Les uns, comprenant la nouvelle situation politique, se sont franchement ralliés au ministère; d'autres se tiennent en observation, et, sans être hostiles, ils sont méfians; enfin il en est (le nombre de ces derniers, il faut le dire, s'est fort atténué) qui voudraient se persuader que rien n'est changé dans l'état des partis depuis le ministère Périer, qu'il faut toujours crier à tue-tête contre la gauche tout entière, dire et croire que tout est préparé pour nous ramener 1792 pour le moins. Ils voudraient, disons-nous, se le persuader à eux-mêmes; en réalité, ils ne le pensent guère. C'est tout ce qu'on peut dire de plus favorable pour eux. S'ils croyaient réellement que le moindre contact du gouvernement avec une portion quelconque de la gauche est un grand péril pour le pays, ils auraient commis un acte bien coupable en forçant, par leurs répugnances et leurs hostilités, le ministère à chercher un point d'appui dans la gauche. Pensaient-ils que le cabinet pourrait ensuite ne rien faire pour elle, qu'il travaillerait au contraire à briser de ses mains l'appui qu'on lui aurait rendu nécessaire?

Au surplus, soyons justes, la gauche ralliée n'a point abusé de la situation qu'on lui avait faite. Elle a soutenu le pouvoir avec fermeté, avec courage, avec désintéressement. Qu'a-t-elle exigé? Qu'a-t-elle obtenu? On répand des bruits sans nombre, mais *le Moniteur* est sobre de concessions faites à la gauche.

Le travail sur les préfectures ne vaut pas la peine d'être cité. C'est un petit remaniement administratif : ce n'est pas là un fait politique.

Quant à la nomination de M. Nicod à la place vacante à la cour de cassation, nous n'avions qu'une seule crainte, c'est que M. Nicod ne l'acceptât pas. Il serait difficile de trouver un jurisconsulte plus digne de siéger dans la cour suprême du royaume.

On parle maintenant d'un remaniement dans notre diplomatie. Nous ne savons pas bien ce qu'il peut y avoir de positif dans les bruits qui circulent à ce sujet. M. de la Redorte, dit-on, irait à Madrid; M. de Rumigny viendrait à Bruxelles, ambassade de famille. M. Bresson remplacerait à Constantinople M. Pontois, qui passerait à Berlin. Comme on le voit, tout se bornerait à des déplacemens et à la promotion de M. de la Redorte, qui a su se faire une position dans la chambre des députés.

Quoi qu'il en soit, nul n'a le droit de se plaindre de voir des hommes de la gauche ralliée arriver aux affaires, lorsque leur nomination, justifiée par une capacité incontestable, ne blesse d'ailleurs les droits de personne.

L'œuvre à accomplir, nous ne cesserons de le répéter, c'est la fusion de toute la portion de la gauche qui ne méconnaît pas les conditions et les nécessités de notre gouvernement, avec les conservateurs modérés et raisonnables,

avec tous ceux qui ont une autre politique que la haine, qui ne résument pas toute la science de l'homme d'état dans la rancune.

C'est là la base large et solide qu'il faut établir; nous ne disons pas au profit personnel de tel ou tel homme, de tel ou tel cabinet, mais au profit de tous, au profit de la dynastie, de la liberté, du pays.

Au reste, malgré les fautes et les passions des hommes, et nul ne peut prétendre d'échapper à tout reproche, la force même des choses accomplira ce travail et consolidera la nouvelle majorité.

Le parti radical y aide en absorbant quelques notabilités de la gauche, en se donnant dans la chambre une organisation plus forte, une attitude plus redoutable.

Les chambres ont continué à s'occuper avec zèle des affaires du pays, sans pouvoir cependant réparer complètement le temps perdu en vains débats politiques. Nous aurons enfin des chemins de fer. Le gouvernement, fortement et habilement secondé par MM. de Beaumont et Duvergier de Hauranne, ainsi que par M. Duchâtel, qui a retrouvé dans une discussion d'affaires, sur le terrain qu'il n'aurait jamais dû quitter, toute sa capacité et son incontestable puissance; le gouvernement, dis-je, a triomphé des préjugés, des antipathies, des accusations, qu'on avait habilement suscités contre ces utiles entreprises, et surtout contre celle dont l'administration et la conduite étaient le plus à l'abri de tout soupçon et de tout reproche.

La chambre des pairs a discuté avec soin et non sans quelque vivacité une loi fort importante, bien qu'elle ne préoccupe guère la pensée publique. Nous voulons parler de la loi relative au monopole du sel. Chose rare! le gouvernement proposait le retour au droit commun; la majorité de la commission voulait lui imposer le monopole. La question a été fort habilement débattue, contre le ministère, par MM. d'Audiffret et Cordier, et pour le ministère, par M. le garde-des-sceaux et par MM. Mounier et Gasparin.

La chambre a adopté le projet du gouvernement.

Parmi les travaux du ministère, il faut mettre au premier rang les traités de commerce qu'il est sur le point de conclure, entre autres avec l'Angleterre. M. Thiers aura rendu un grand service au pays et pour la chose en elle-même, puisque nous ne doutons pas que les intérêts bien entendus de la France n'y trouvent toutes les garanties désirables, et pour le précédent qu'il aura établi, et qui sera, nous l'espérons, le précurseur d'autres négociations commerciales non moins importantes. L'industrie et l'agriculture françaises ont besoin de débouchés et d'échanges, et il est temps que notre commerce maritime sorte de ses proportions si chétives, et se mette au niveau de la grandeur et de la puissance du pays : résultat impossible tant que nous ne serons, en fait de commerce, que des Chinois ne voulant trafiquer qu'avec nous-mêmes, tant que nous aurons l'étrange prétention de vendre toujours sans jamais acheter.

Espérons que les chambres donneront au gouvernement le pouvoir de mettre à exécution ces traités dans l'intervalle des sessions par voie d'ordonnance. M. Thiers en a fait la demande indirecte à la chambre des députés. Comme

il s'agissait d'une délégation de pouvoir législatif, M. Thiers a préféré l'obtenir de l'initiative même de la chambre. Sans blâmer ce scrupule, nous serions cependant désolés d'apprendre que le but n'eût pas été atteint.

On ne peut qu'applaudir à l'envoi de l'amiral Baudin à Buénos-Ayres. M. Baudin a fait ses preuves. Son nom, sa résolution, sa bravoure, sont connus des Américains. Il est temps que cette affaire se termine par un coup de vigueur ou par une négociation habile, peut-être par l'un et par l'autre. Un blocus prolongé est une situation pleine d'inconvéniens, de difficultés de toute nature. Nous ne savons pas non plus jusqu'à quel point il peut être de l'intérêt et de la dignité de la France de solder une guerre civile, et de se mêler aux débats intérieurs de ces malheureux pays pour obtenir une satisfaction. Dût-elle coûter davantage, l'action directe de la France nous aurait paru, sous tous les rapports, préférable à des menées et à des intelligences dont les résultats sont presque toujours chimériques.

L'empereur de Russie est arrivé à Berlin deux heures avant la mort du roi, de ce prince que le peuple prussien regrette amèrement, et qui, après de terribles revers, a tant fait pour la prospérité, pour l'instruction, pour le développement moral et la bonne administration de son royaume, ainsi que pour le maintien de la paix européenne.

En traversant la Pologne, la malheureuse Pologne, l'empereur Nicolas s'est-il demandé quel sera, au jour de sa mort, le jugement inexorable de l'histoire? Les rois aussi meurent, et, comme le lui a écrit l'évêque de Podlachie, ils sont appelés comme nous devant le tribunal du Tout-Puissant. On ne s'est pas contenté de fouler aux pieds les droits sacrés de la Pologne, d'y étouffer toute liberté, d'y laisser commettre les actes les plus odieux, de lui arracher par lambeaux tous les élémens de sa nationalité politique; on veut maintenant, à force de séductions, de tracasseries, de violences, l'enlever au catholicisme et la courber sous le sabre de la papauté russe.

Au reste, il ne faut pas trop s'en plaindre. C'est peut-être une de ces folles tentatives que la Providence permet dans sa justice. Ce sont des blessures que le temps ne guérit pas. C'est une lutte sourde, longue, douloureuse, mais une lutte où la Pologne trouve, sans les mendier, des alliés habiles à Rome, des sympathies profondes dans toute la catholicité. Charles V put étouffer la liberté politique à Florence; les inquisiteurs de Philippe II affranchirent les Pays-Bas.

Un horrible attentat vient d'épouvanter l'Angleterre. Nous avions espéré que ce n'était qu'un acte de démence; il paraît malheureusement que c'est un crime. Attendons l'issue du procès.

Un nouveau triomphe vient de raffermir le trône constitutionnel en Espagne. Morella est au pouvoir d'Espartero. Bientôt don Carlos trouvera dans son impuissance une cause légitime de délivrance, et pourra rejoindre don Miguel à Rome. — On parle toujours du voyage des reines Isabelle et Christine. Le champ des conjectures est toujours ouvert; il serait téméraire d'y entrer.

— La revue du roi, favorisée aujourd'hui par un temps magnifique, a été des plus brillantes. On a remarqué l'empressement de la garde nationale, le vif enthousiasme qu'elle a témoigné à plusieurs reprises. Le roi a voulu sortir de l'enceinte réservée ; il est revenu aux Tuileries au milieu d'une foule, immense, qui partout a salué son passage par les plus franches acclamations.

— La mort de M. Népomucène Lemercier a réveillé les ambitions littéraires; on assure que MM. Ancelot et Casimir Bonjour se remettent sur les rangs et demandent le fauteuil de M. Lemercier. Nous espérons que l'Académie française comprendra la nécessité d'atténuer le souvenir du choix malencontreux qu'elle a fait au mois de février, et s'empressera d'appeler dans son sein M. Victor Hugo. L'auteur des *Feuilles d'Automne*, de *Notre-Dame de Paris*, d'*Hernani*, est en effet l'héritier naturel de l'écrivain hardi à qui nous devons *Pinto*, *Agamemnon* et *la Panhypocrisiade;* il y a entre le talent inégal et aventureux de M. Lemercier et l'audace persévérante de M. Hugo une parenté que personne ne peut nier. Pour notre part, nous ne cesserons de soutenir la candidature académique de M. Hugo, car nous croyons que sa place est depuis long-temps marquée entre MM. Châteaubriand et Lamartine. Nous ne prendrons pas la peine de relever tout ce qu'il y a de maladroit dans les insinuations dirigées contre la *Revue* par les amis du poète, que nous avons jugé en toute occasion avec une indépendance absolue. Il y aurait plus que de la puérilité à tenter de démontrer que MM. Sainte-Beuve, Charles Magnin et Gustave Planche, en parlant des œuvres de M. Hugo, n'ont jamais écouté que la voix de leur conscience, et que l'opinion récemment exprimée dans ce recueil sur *les Rayons et les Ombres* n'est ni une rétractation ni une avance. Le bon sens public se charge de réfuter de pareilles insinuations. Nous avons toujours rendu pleine justice au talent de M. Hugo, et personne n'a loué plus franchement que la *Revue* les services rendus à notre langue par *les Feuilles d'Automne* et *Notre-Dame de Paris;* personne n'a insisté avec plus de plaisir sur la simplicité familière que M. Hugo a su donner à l'alexandrin dans le dialogue dramatique. Mais notre admiration n'a jamais dégénéré en aveuglement; en appelant l'attention publique sur les rares qualités de style que M. Hugo a montrées depuis quinze ans, nous n'avons pas renoncé au droit de signaler les lacunes intellectuelles et morales qui se rencontrent dans son talent. Il manie les mots avec une puissance singulière, il a discipliné la rime et la gouverne avec une autorité militaire, il connaît mieux que personne l'art de présenter une image sous toutes ses faces, il traite la partie extérieure de la poésie en maître consommé; mais le rôle réservé dans ses œuvres au cœur et à l'intelligence nous a souvent semblé trop modeste, et nous n'avons pas hésité à le dire. Toutefois, malgré ces réserves dictées par l'impartialité, nous appelons de tous nos vœux la nomination académique de M. Hugo. Puisque

ni La Mennais, ni Béranger, ni Alfred de Vigny, ni Mérimée ne se mettent sur les rangs, le fauteuil de M. Lemercier appartient de droit à M. Hugo. Cette candidature est la seule qui nous semble vraiment légitime, vraiment digne d'être soutenue, et, sans nous soucier des commentaires que ne manqueront pas de faire les disciples et les hérauts de M. Hugo, nous proclamons franchement notre sympathie littéraire pour l'auteur des *Feuilles d'Automne*. Nous demandons que l'Académie lui ouvre ses portes, parce que la justice nous ordonne de le demander; nous exprimons notre conviction et nous gardons notre droit de contrôle.

— La séance publique qu'a tenue jeudi l'Académie française ne saurait guère être caractérisée, comme la plupart des réunions de ce genre, que par sa pompeuse insignifiance. Fidèle à ses anciennes traditions, l'Académie se réunissait pour couronner des amplifications sans portée littéraire, et pour proposer de nouveaux sujets aux débutans empressés de s'illustrer dans la littérature panégyrique. Il s'agissait aussi de décerner les prix Monthyon, et le succès larmoyant qui accueille ordinairement cette partie de la solennité devait concourir, avec la lecture du morceau couronné, à répandre quelque intérêt sur la séance. Tous ces moyens d'émotion n'ont pu réussir malheureusement à triompher de l'ennui de l'auditoire. Le rapport de M. Villemain, sur le prix de 10,000 fr. accordé aux *Récits mérovingiens,* de M. Augustin Thierry, a seul excité des applaudissemens vifs et sincères. Il y avait, dans la sympathique émotion qui a accueilli ce rapport, une sorte de leçon pour l'Académie, qui cette fois avait dignement compris sa mission. Pourquoi l'Académie ne tiendrait-elle pas compte d'un conseil exprimé sous une forme si bienveillante? Elle peut encore, nous le croyons, exercer une haute et salutaire influence; mais il faut qu'elle rompe avec des traditions puériles, avec de fâcheuses tendances; il faut qu'elle entre résolument dans une voie nouvelle. Depuis long-temps la question est pendante; espérons que l'Académie saura enfin la résoudre, en préférant les sympathies du public à ses vieilles coutumes.

— Nous devons signaler à l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire des arts, la première partie d'une nouvelle publication de M. Raoul-Rochette, intitulée : *Lettres archéologiques sur la peinture des Grecs,* ouvrage destiné à servir de supplément aux *Peintures antiques* du même auteur. Ces lettres, adressées par le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts à MM. Hermann, Boeckh et Welcher, sont une nouvelle pièce à consulter, et, nous le croyons, une des plus concluantes, pour la solution d'une importante controverse, qui divise depuis plusieurs années les principaux antiquaires français et étrangers. Il s'agit de savoir quel fut en Grèce, particu-

lièrement au temps de Périclès, le procédé de peinture le plus généralement employé. Les grands édifices publics, les temples, les portiques, etc., étaient-ils, suivant l'usage égyptien, couverts sur toutes leurs parois de peintures et de fresques représentant la légende du dieu ou du héros auquel ces édifices étaient consacrés; ou bien ces monumens, dont quelques parties paraissent en effet avoir été coloriées, recevaient-ils pour principale ornementation intérieure, des tableaux peints sur bois, que l'on encastrait dans le mur, à la manière des bas-reliefs? Cette dernière opinion, qui est celle de M. Raoul-Rochette, a été exposée par lui, d'abord succinctement dans son *Cours d'archéologie,* puis dans le *Journal des Savans,* dans ses *Recherches sur l'emploi de la peinture chez les Grecs et chez les Romains* et dans ses *Peintures antiques*. Combattu violemment par plusieurs antiquaires, notamment par M. Letronne, M. Raoul-Rochette répond ici aux objections de ses adversaires et appuie, par des argumens nouveaux, son opinion, dans laquelle une nouvelle étude des textes et des monumens n'a fait que le confirmer. Dans sa première lettre, adressée à M. Hermann, l'auteur s'attache à établir, par le rapprochement d'un grand nombre de passages tirés surtout de Pausanias, la valeur exacte et grammaticale des expressions grecques qui peuvent servir à distinguer les peintures *exécutées sur mur,* des tableaux mobiles, peints sur bois et *appliqués* seulement *sur les murailles*. L'auteur passe de cette discussion philologique à l'examen de quatre monumens d'Athènes, célèbres par les peintures qui les décoraient, le Théséion, le Pœcile, la Pinacothèque des Propylées et l'Érechthéion de l'Acropole. Aux témoignages des voyageurs qui décrivent l'état actuel de ces monumens, M. Raoul-Rochette joint ses propres observations, qu'il doit publier bientôt avec plus d'étendue dans le supplément qu'il prépare aux *Antiquités d'Athènes*. Dans sa seconde lettre, adressée à M. Boeckh, M. Raoul-Rochette traite surtout de la signification du mot πίναξ, qu'il ne croit pas, comme d'autres philologues, propre à désigner toute espèce de peintures, mais seulement une table de bois mobile, un *tableau*. Enfin, dans la troisième lettre, adressée à M. Welcher, l'auteur établit que le principal emploi de la peinture en Grèce consistait en tableaux votifs, et il fait à deux édifices d'Athènes, l'Éleusinion et le Thesmophorion, restés jusqu'ici en dehors de cette discussion, l'application de sa doctrine. Nous sommes bien éloignés, comme on pense, d'avoir la présomption de trancher en quelques lignes une question qui divise encore, au moins sur quelques points, les plus habiles antiquaires de l'Europe; mais nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de recommander aux amis des études archéologiques et philologiques cette nouvelle et importante publication.

V. DE MARS.

TABLE

DES MATIÈRES DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

FIN DE LA

E DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.